

**PAGES
MANQUANTES**

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX

MONTRÉAL, VENDREDI, 14 MAI 1897

No 11

2381... **MOYENNE DE 1896** ... 2381
ABONNÉS RÉGULIERS

Ça et là.

Saisie de traitement M. M. Richardson a présenté au Parlement un projet de loi qui fait rentrer les employés publics dans le commun. Jusqu'à présent ces employés pouvaient s'endetter sans craindre de voir leur traitement saisi pour dettes. Ce privilège que rien ne justifie et qui est immoral au premier chef, va disparaître, nous n'en doutons pas. Le bill de M. Richardson se lit comme suit :

"Tout créancier qui aura obtenu jugement contre un employé du service public du Canada pourra saisir son traitement ou salaire à venir, en signifiant au comptable chargé de payer le traitement ou salaire de cet employé un ordre à cet effet décerné par un juge de la cour devant laquelle jugement aura été obtenu ; et le comptable paiera le traitement ou salaire de cet employé conformément à cet ordre."

Les Epiciers L'Association des Epiciers ne reste pas inactive en présence des agissements des magasins à départements. A sa dernière réunion, son président, M. S. D. Vallières a présenté une circulaire que tous les épiciers pourront et devront avoir. Elle est l'engagement de 64 maisons de gros ou manufacturiers de produits généralement vendus dans le commerce de l'épicerie, de ne pas vendre soit directement, soit indirectement aux magasins à départements. Ces maisons s'engagent ainsi à protéger, autant qu'elles le peuvent, le commerce régulier des épiceries. La circulaire indique également les noms des sept maisons qui ont refusé de prendre un pareil engagement, le commerce de détail sera ainsi bien renseigné et saura la conduite qu'il devra tenir dans les circonstances.

A cette même séance, il a été dé-

monument de gratitude et de reconnaissance de la part du peuple.

LE PRIX COURANT
A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.
Chambre 401, Bâtisse "New York Life."
Téléphone No 2547. Boîte de Poste No 917
Montréal, Canada.

ABONNEMENTS
(Strictement payables d'avance.)
Montréal et Banlieu, un an \$2 00
Canada et États-Unis, un an 1 50
France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00
Tout abonnement est considéré comme renouvelé faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.
L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit adressé au bureau même du journal.
Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,
Montréal.

cidé que le pique-nique annuel des épiciers aurait lieu le 14 juillet prochain. Un comité de 16 membres a été nommé pour choisir l'endroit où devra avoir lieu le dit pique-nique. La date encore éloignée de cette petite fête permettra à nos amis d'en faire un succès encore plus éclatant, s'il est possible, que les années précédentes.

Elections provinciales Un vent de libéralisme souffle de l'Atlantique au Pacifique. Les provinces, comme le gouvernement fédéral, ont toutes ou vont avoir à leur tête des chefs libéraux. La province de Québec n'a pas voulu faire bande à part, elle est entrée dans le concert et vient de rappeler aux affaires ceux qu'elle avait chassés, il y a cinq ans.

Le succès libéral est éclatant, mais il nous montre combien est fragile le piédestal qui supporte les gouvernements même les mieux intentionnés. Le peuple avait demandé aux conservateurs de rétablir l'ordre dans nos finances délabrées, ils l'ont fait, et leur besogne accomplie et bien accomplie, on les renvoi chez eux planter leurs choux. Les élections du 11 mai 1897 ne passeront pas à la postérité comme un

monument de gratitude et de reconnaissance de la part du peuple.

Nous souhaitons de tous nos vœux qu'il n'ait pas à se repentir de son verdict de mardi dernier. Nous voyons parmi les élus bon nombre de ceux qui, il y a cinq ans, portaient la tête bien basse à la suite des scandales qui ont ému notre province et nous voyons, par contre, des hommes intègres, des guides sûrs et éclairés écartés de l'arène.

Pour nous qui n'attachons aucune importance à l'étiquette attachée au gouvernement, nous ne jugerons pas l'arbre d'après son écorce, mais d'après ses fruits. La leçon de 1892 devra être profitable à ceux qui vont prendre le gouvernement en mains ; souhaitons qu'ils soient des gardiens plus fidèles du Trésor de la Province qu'ils ne l'ont été par le passé. Souhaitons encore qu'ils ne s'attardent pas à se complaire dans leurs succès du jour et qu'ils nous dotent de bonnes lois concernant l'instruction publique et favorisant le développement de nos voies de communication et de transport et le progrès des classes agricoles, industrielles et commerçantes. Le champ est vaste à cultiver, qu'ils se mettent donc à l'œuvre, ils justifieront ainsi le vote du 11 mai.

DECISION DES TRIBUNAUX

Mandat - Obligations du mandataire envers son mandant

MARTEL vs PAGEAU

L'agent ou le mandataire doit rapporter au principal tous les profits qu'il a pu retirer des transactions pour lesquelles il a été engagé. Dans l'espèce le demandeur Martel avait chargé le défendeur d'opérer un échange de propriétés, avec une Dame Charbonneau, et lui avait promis une somme de \$100, comme prix de ses services, s'il effectuait la

transaction. Le défendeur représenta au demandeur que Mme Charbonneau exigeait cependant une soule ou un retour de \$900 pour la propriété qu'elle donnait en échange de celle du demandeur. Celui-ci accepta cette proposition et négocia la transaction. Plus tard cependant il apprit que Mme Charbonneau n'avait demandé que \$700 de retour pour sa propriété, et que le surplus avait profité au défendeur. Il réclama la différence du défendeur et obtint gain de cause.

Le mandataire, fait remarquer l'hon. juge qui a décidé la question, est tenu d'agir dans l'intérêt exclusif du mandant ou du principal, et de le faire profiter de tous les avantages qui résultent des transactions que l'agent est chargé d'opérer. Celui qui agit par un autre agit lui-même. *Qui facit per alium facit per se*..... Par conséquent, l'agent ou le mandataire doit apporter à l'exécution du mandat qui lui est confié, le même soin qu'il apporterait à ses propres affaires, et il doit agir avec la même diligence, que si son principal agissait lui-même.

E. J.

La décision que nous rapportons plus haut, dans la cause *Martel vs Pageau*, nous inspire quelques réflexions, au sujet d'un usage assez courant de nos jours, paraît-il. Un agent, par exemple, est chargé de négocier certaines transactions, moyennant une commission ou tout autre mode de rémunération convenue avec le principal. Combien de fois arrive-t-il qu'il se contente du salaire fixe, et qu'il ne cherche pas à profiter du mandat, pour son propre avantage, soit en faisant de fausses représentations à son mandant et en l'amenant à contracter sous des conditions plus onéreuses que si le principal agissait lui-même; soit en l'induisant en erreur sur le prix ou la qualité des marchandises qui font l'objet du contrat ?

L'agent ou le mandataire croit que parce que son mandant accepte la transaction telle qu'il la lui représente et que celui-ci ne refuse pas de contracter sous certaines conditions, il est à l'abri de tout reproche ou de toute recherche judiciaire. C'est là une erreur grave de sa part. Même si le principal accepte les conditions posées par son mandataire, même s'il a donné son consentement exprès au contrat, le commissionnaire ou l'agent ne peut retirer aucun bénéfice pour lui-même. Dans la cause que nous rapportons plus haut, le mandataire avait accepté

une somme de cent piastres comme prix de ses services.

Non satisfait de ce montant, il a persuadé à son principal de payer \$900 de retour sur un échange de propriétés, alors que le retour convenu entre lui et l'échangiste n'était que de \$700. Par cette transaction il mettait donc \$200 à son profit. La Cour a décidé que le mandataire ne pouvait abuser ainsi de la confiance placée en lui et qu'il devait rembourser les \$200 dont il avait profité. Et la raison en est bien simple; c'est que l'agent doit agir dans l'intérêt exclusif du mandant, et avec le même soin que ce dernier apporterait à ses propres affaires. Un très grand nombre de décisions judiciaires ont confirmé ce principe; et non seulement les tribunaux ont forcé les agents ou mandataires à rembourser les sommes dont ils avaient profité; mais on les a même tenu responsables des pertes qu'ils avaient occasionné à leur principal, soit en vendant à un prix inférieur à celui du marché, soit en faisant, par négligence ou inhabilité, des placements désavantageux. (*Sirey C. N.* 1991, Nos 14 et 19).

E. J.

NOTRE COMMERCE EXTERIEUR EN 1896

Nous venons de recevoir le livre bleu renfermant les tableaux du commerce et de la navigation pour l'exercice terminé le 30 juin 1896.

Nous ne parlerons aujourd'hui que du commerce.

Le chiffre total de notre commerce extérieur comprenant les importations et les exportations s'est élevé à \$239,025,360 en augmentation de \$14,604,875 sur l'année précédente qui était d'ailleurs la plus faible que nous ayons eue depuis 1892.

Ce chiffre n'a été dépassé que trois fois : en 1892 (\$241,369,443); en 1893 (\$247,638,620) et en 1894 (\$240,999,889). Il se décompose comme suit :

Exportations.....	\$121,013,852
Importations.....	118,011,508
Total.....	\$239,025,360

EXPORTATIONS

C'est la première année que les exportations atteignent un chiffre aussi élevé; elles dépassent de \$2,488,903 celles de la meilleure année (1893), et de \$7,375,049 celles de 1895.

Nous donnons ci-dessous la valeur des exportations par pays en 1895 et 1896 :

	1895	1896
Grande-Bretagne	\$61,856,990	\$66,690,288
Etats-Unis.....	41,297,676	44,448,410
France.....	335,282	581,540
Allemagne.....	626,976	757,531
Espagne.....	34,101	83,814
Portugal.....	59,781	41,666
Italie.....	34,325	56,759
Hollande.....	140,284	139,828
Belgique.....	251,402	98,031
Terreneuve.....	2,325,196	1,782,309
Antilles.....	3,725,426	2,810,817
Amérique du Sud	1,303,474	1,496,118
Chine et Japon..	378,160	668,011
Australie.....	417,124	517,258
Autres pays... ..	853,826	841,472

Totaux....\$113,138,803 \$121,013,852

Si nous décomposons le chiffre des exportations en marchandises canadiennes (y compris les espèces et lingots) et en marchandises étrangères nous trouvons :

	1895	1896
Marchandises canadiennes..	\$103,085,012	\$109,915,337
Marchandises étrangères....	10,553,791	11,098,515
	\$113,638,803	\$121,013,852

Trois fois seulement depuis la confédération, les exportations totales ont dépassé les importations totales; en 1880, de \$1,421,711, en 1895, de \$2,457,121 et en 1896, de \$3,002,342.

Si nous ne considérons que les exportations canadiennes, elles ont été dépassées, en 1896, par les importations de \$8,096,171, chiffre sensiblement le même qu'en 1895 (\$8,096,670).

Voici comment se décomposent les exportations par nature de produits :

	1895	1896
Produits des mines.....	\$ 7,214,666	\$ 8,401,760
Produits des pêcheries.....	10,857,256	11,183,698
Produits des forêts.....	24,129,199	27,324,894
Animaux et leurs produits	35,656,394	37,404,396
Produits agricoles.....	18,992,503	17,974,011
Produits manufacturés.....	8,859,602	10,222,877
Produits divers.....	303,774	473,854
Monnaies et lingots.....	4,325,319	4,699,309
Non classifié.....	3,300,090	3,329,053
	\$113,638,803	\$121,013,852

Il y a augmentation pour toutes les sortes de produits, sauf pour les produits agricoles qui sont en diminution de \$1,018,492; quelques-uns des produits de la culture, tels que le maïs, le blé, la farine d'avoine, le foin et le tabac en feuilles ont eu une meilleure demande du dehors, mais parmi les diminutions nous signalerons :

Graines fourragères pour.....	\$427,570
Farines.....	133,916
Pommes.....	606,509
Légumes.....	329,495

IMPORTATIONS

Nous avons indiqué plus haut le montant des importations pour 1896 à \$118,011,508 ; de ce chiffre, \$110,587,480 seulement sont entrés pour la consommation et ont acquitté des droits au montant de \$20,219,037.32.

Voici par pays de provenance la valeur des importations entrées pour la consommation pendant les années 1895 et 1896 :

	1895	1896
Gde-Bretagne ...	\$31,131,137	\$ 32,979,742
Etats-Unis	54 634,521	58,574,024
France	2,585,174	2,810,942
Allemagne	4,794 159	5,931,459
Espagne	402,479	361,778
Portugal.....	57,140	46,596
Italie	381,594	230,917
Hollande.....	243,900	299,852
Belgique.....	441,617	920,758
Terreneuve.....	739,850	551,412
Antilles.....	4,794,020	1,896,426
Amér. du Sud ...	469,172	567,027
Chine et Japon..	2,528,414	2,671,418
Suisse	259,400	332,120
Autres pays	1,789,334	2 413,009
Totaux	\$105,252,511	\$110,587,480

On voit que la plupart des pays avec lesquels nous sommes en relations ont augmenté leurs importations au Canada. La Belgique a plus que doublé son chiffre de 1895.

Le traité français a amené une augmentation des importations de France, mais pas aussi considérable qu'on aurait pu s'y attendre ; il semble plutôt avoir favorisé nos exportations vers ce pays qui pour raient être de beaucoup supérieures encore et le seraient évidemment si les deux pays étaient régulièrement desservis par une ligne directe de vapeurs.

Les importations de la Grande-Bretagne sont plutôt en décroissance ; si en 1896 elle a importé chez nous pour \$1,848,000 de plus qu'en 1895, il n'en est pas moins vrai que dans la période de 1881 à 1894 inclus elle n'a jamais importé moins de \$38,700,000 ; en 1883 c'est à \$52,000,000 que se montaient ses importations.

Ce sont les Etats-Unis qui gagnent ce que perd le Royaume-Uni. Ainsi en 1881 nous recevions d'eux pour \$36,700,000 de marchandises et depuis lors ils n'ont jamais importé moins de \$41,000,000 et depuis 1839, le chiffre de \$50,000,000 a toujours été dépassé.

Il y a une diminution considérable dans les importations des Antilles ; elle est due en majeure partie à l'insurrection de Cuba dont nous n'avons pas reçu les sucres et les tabacs.

LOI DE FAILLITE

Nos voisins des Etats-Unis sont comme nous ; depuis longtemps ils attendent une loi de faillite qui s'étende à toute l'Union. Depuis bon nombre d'années nous réclamons aussi une loi de faillite qui régisse le Dominion entier. Et pas plus dans un pays que dans l'autre, les commerçants sont comme sœur Anne : ils ne voient rien venir : Disons cependant qu'aux Etats Unis la discussion de la loi est venue au Congrès de la dernière chambre des représentants où, sous le nom de loi Torrey elle a été adoptée par une majorité de 76 voix. Cette loi qui a fait, pendant 17 ans l'objet d'études particulières n'a pas l'assentiment du Sénat qui lui substitue le projet Nelson. De sorte que rien n'est fait. En outre, le projet Nelson suscite des critiques aussi nombreuses que bien fondées. C'est la continuation de ce qui existe dans divers Etats de l'Union, c'est-à-dire que tous les avantages sont du côté du débiteur et que les créanciers n'ont aucune protection. Tandis que le projet Torrey prévoit les deux cas de faillites volontaire et involontaire, le bill Nelson ne pourvoit qu'aux faillites volontaires, sauf dans les cas de fraude réelle.

Comme le dit un de nos confrères de la presse américaine, il semble très difficile d'enlever de certains esprits l'idée que tout bill qui force les débiteurs à faire un arrangement est oppressif. On paraît ne pas comprendre que le crédit, un large crédit interprovincial est essentiel pour entreprendre les affaires sur une large échelle et que le maintien du crédit est important pour le débiteur, car, sans lui, les affaires s'arrêtent et les règlements deviennent difficiles. En demandant une loi de faillite juste et rationnelle on doit comprendre qu'il n'y a pas de barrière entre les intérêts du débiteur et du créancier, encore moins doit-il y avoir une séparation géographique. Un même individu est à la fois débiteur et créancier et à moins qu'il veuille agir malhonnêtement, il est de son intérêt qu'il existe des obligations mutuelles pour les commerçants et que ces obligations soient convenablement définies par une législation uniforme. Voilà ce que signifie la demande d'une loi nationale de faillite.

Pour en revenir au projet Nelson, on le considère comme tendant à détruire plutôt qu'à consolider le crédit. En effet, si la loi favorise le débiteur, il est évident que les

créanciers agiront avec d'autant plus de prudence et serreront davantage les crédits. Le bill Nelson préparé à la hâte et sans soin, n'est pas très compréhensible ; il laisse en outre le champ libre à la fraude.

Au Canada tout le commerce honnête réclame toujours une bonne loi nationale de faillite ; les Chambres de Commerce ont émis bien souvent des vœux en ce sens ; mais nous ne savons ce qui se brasse en dessous et les influences qui agissent auprès des gouvernements, toujours est-il que jusqu'à présent il a été impossible, non pas seulement d'avoir une loi de faillite mais même d'obtenir que les projets éclos, imprimés et distribués viennent en discussion sérieuse devant les Chambres.

Le nouveau gouvernement que l'électorat s'est donné le 23 juin dernier, comprendra-t-il enfin l'intérêt supérieur du commerce en lui donnant cette loi si impatiemment attendue et si vivement désirée, nous voulons bien encore le croire, mais jusqu'à présent nous ne voyons pas qu'il s'en préoccupe outre mesure. Les chambres de commerce devront faire à nouveau le siège du gouvernement, s'ils veulent obtenir des résultats tangibles ; qu'elles se hâtent donc.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN FRANCE ET A L'ETRANGER

(Suite es fin.)

Toutes les professions ont au moins une école et beaucoup d'entre elles en ont plusieurs ; le nombre des écoles de commerce a presque quadruplé depuis quatre ans et cependant la part de l'Etat dans les dépenses de ces écoles n'a pas beaucoup augmenté et s'élève à 13 ou 14,000 marks seulement. C'est que, en Saxe, on a tout fait pour encourager l'initiative privée. Souvent même, on n'a pas eu besoin de recourir aux subventions, le gouvernement se contentant d'encourager l'émulation entre les divers écoles par la publication des résultats acquis, par des expositions de travaux d'élèves, etc. On s'est bien gardé aussi d'imiter la Prusse et de mettre au compte de l'Etat toute école privée qui ne marche plus assez bien, car cette règle devenue usuelle tue l'initiative privée et arrête sa générosité.

Il y a une assez grande diversité dans la manière de procéder des différents Etats à l'égard de l'enseignement technique, car cette ma-

tière n'est pas du ressort de l'empire, mais bien de celui de la législation des divers Etats. Le législateur allemand n'est intervenu que sur deux ou trois points qui concernent plutôt les écoles industrielles et les écoles d'adultes. Il a notamment décrété l'instruction obligatoire des adultes de quatorze à dix-huit ans, mesure qu'on ne retrouve pas dans les autres grands Etats européens qui se sont bornés à exiger la fréquentation de l'école primaire. Cette instruction obligatoire des adultes n'est d'ailleurs pas établie d'une façon générale, des tempéraments y sont admis en ce sens que chaque pays et chaque municipalité restent juges de l'exiger. En fait, elle a été décrétée dans beaucoup d'Etats, et comme les patrons commerçants ou industriels sont tenus d'accorder à leurs apprentis et employés le temps nécessaire pour fréquenter ces écoles, on a pensé qu'il fallait mieux instituer des écoles où les apprentis se perfectionneraient dans leur métier, ces écoles remplaçant les écoles d'adultes ordinaires et c'est ainsi que la mesure édictée par le législateur allemand a provoqué le développement de l'instruction technique. Malgré le principe de l'obligation inscrit dans la loi et souvent appliqué, la fréquentation libre a conservé cependant de nombreux partisans. On a remarqué que les progrès étaient plus rapides là où l'enseignement était libre et que le nombre des élèves était quand même considérable; c'est ainsi qu'à Berlin où l'obligation n'a pas été introduite, les écoles sont fréquentées par 17,000 élèves, soit 40 à 45 0/0 du nombre que procurerait l'application du principe de l'obligation.

Ces écoles sont les unes gratuites, les autres payantes; cela varie suivant les Etats; c'est ainsi qu'elles sont presque toutes gratuites en Bavière, alors que les écoles industrielles du Wurtemberg sont toutes payantes; mais un principe à peu près général est que toutes les classes professionnelles sont réservées aux seuls ouvriers de la profession à ceux qui exercent déjà ou ont exercé le métier. On pense, en effet, que l'enseignement doit servir avant tout à rendre meilleurs les ouvriers existant dans une profession, plutôt que d'en créer artificiellement de nouveaux. Aussi, trouve-t-on, dans certaines écoles, des élèves âgés de quarante ans ou dans d'autres des élèves qui suivent les cours depuis une dizaine d'années. Il en est de même, d'ailleurs, dans la plupart des écoles professionnelles anglaises

qui ont plutôt pour objet de compléter l'instruction des ouvriers, de la parachever que de la commencer. Il y a cependant une différence notable entre l'enseignement qui est donné dans les écoles anglaises et celui qu'on donne dans les écoles allemandes, différence qui s'explique très bien par la différence qui existe entre les caractères des deux peuples. Alors qu'en Angleterre un cours de travaux pratiques est d'ordinaire le premier jalon d'une école technique, en Allemagne, au contraire, on se préoccupe beaucoup de l'enseignement théorique et c'est par là qu'on commence. Les cours de dessin industriel sont très répandus, mais les autres cours pratiques sont beaucoup moins nombreux et les écoles pourvues d'ateliers ne sont pas la majorité.

Pour quitter le domaine des principes et des idées abstraites, nous allons examiner sommairement certaines écoles professionnelles. Nous choisirons ce qui a été fait à Berlin, car cette ville a donné depuis quelques années beaucoup d'extension à l'enseignement technique et nous pourrions comparer avec ce qui a été fait dans le même ordre d'idées à Paris. Il a d'abord à Berlin des écoles qui ont un caractère général et s'adressent aux ouvriers de toutes les professions, ce sont les deux grandes écoles d'artisans. A côté sont les écoles d'adultes industrielles, des cours de dessin professionnel, des écoles spéciales d'enseignement professionnel dont les unes, celles du degré moyen, forment des directeurs, patrons et chefs d'industrie, leurs cours ont lieu le jour, et dont les autres, celles du degré inférieur, forment des contre-maîtres, ouvriers et apprentis: leurs cours ont lieu le soir. Certaines de ces écoles, comme celle de tissage, filature et apprêts et celle d'architecture sont des écoles relevant de l'Etat; d'autres sont établies par des corporations et on compte aujourd'hui 41 écoles de perfectionnement; 10 écoles où se donnent des cours de dessin professionnel; 2 écoles d'artisans, 1 école d'architecture et une école de tissage et des écoles professionnelles pour vingt petits métiers différents. Les ébénistes ont à eux seuls huit écoles. Une large publicité est faite aux programmes des cours de toutes ces écoles et chaque année le nombre des élèves augmente. Il est vrai que les écoles s'adaptent de mieux en mieux aux besoins de chaque profession, les cours sont faits par exemple aux époques et aux heures

qui sont les plus commodes pour les ouvriers. La ville distribue de nombreuses subventions aux écoles privées, mais elle a une trop grande tendance à accaparer complètement les écoles qu'elle subventionne. En 1894-95, elle a consacré aux différentes écoles que nous avons énumérées 289,109.26 marks.

Si nous comparons ce qui existe à Paris, nous verrons que la comparaison est plutôt désavantageuse pour notre capitale. Il n'y a en effet que six écoles professionnelles municipales, l'école Germain-Pilon (dessin pratique); Bernard-Palissy (application des beaux arts à l'industrie); Diderot (industries du fer); Bouille (industrie de l'ameublement); l'école de physique et de chimie; l'école Estienne (arts et industries du livre). Ces six écoles comptent 940 élèves; il y a aussi six écoles professionnelles et ménagères ayant 1421 élèves et enfin des ateliers de travail manuel organisés dans différentes écoles primaires. Les élèves apprennent dans ces ateliers à travailler le bois et le fer; il y a 123 ateliers de menuiserie et 33 de serrurerie. Des Sociétés privées comme l'Association philotechnique ont organisé des cours d'enseignement commercial ou industriel; mais bien que nous ne possédions pas deux chiffres à mettre en parallèle, il semble qu'à Paris, surtout si on tient compte de la différence du chiffre de la population de ces deux villes, l'enseignement commercial et industriel soit moins répandu qu'à Berlin et, en tout cas, si on compare les deux pays ensemble, la France ne présente pas une floraison d'écoles et de cours qui puisse être comparée à celle qu'on constate en Allemagne, où de très petites villes sont dotées d'écoles professionnelles, et c'est regrettable.

L'enseignement industriel et commercial peut avoir, en effet, une grande influence sur le développement économique du pays; c'est l'un des facteurs de ce développement et l'un des plus actifs; l'étude attentive de l'enseignement technique en Allemagne en offre de frappants exemples. Nous avons déjà vu que l'institution de *cours volants* de tissage avait eu pour résultat d'amener dans certaines régions de la Silésie une augmentation de 10 à 50 0/0 pour le salaire des tisserands. L'excellente organisation des écoles pour l'enseignement des arts industriels et leur multiplication a amené une renaissance du sentiment artistique et donné aux produits allemands une valeur et une qualité qui leur ont

permis de lutter victorieusement contre les produits similaires de l'étranger d'abord sur le marché intérieur de l'Allemagne et ensuite sur les marchés étrangers eux-mêmes.

La création d'une école professionnelle peut parfois même transformer profondément la région dans laquelle elle a été réalisée et l'enrichir ; c'est ce qui est arrivé pour l'école de vannerie qu'une Société privée a établie en 1876, à Heinsberg, petite localité située à cinq lieues d'Aix-la-Chapelle. Un certain nombre d'ouvriers souffraient du chômage par suite de la décadence du tissage à la main ; l'école apprit à ses ouvriers à fabriquer de la vannerie fine et réussit à leur procurer à eux et à leurs familles des salaires rémunérateurs sans qu'ils fussent obligés de quitter leur foyer. Il n'y avait en 1876, à Heinsberg et dans huit localités avoisinantes que 59 vanniers ; dix ans plus tard, en 1886, leur nombre était de 181. En sept ans, de 1876 à 1883, le nombre des ouvriers vanniers avait passé de 521 à 952, dans les quatre cercles réunis de Heinsberg, Geelenkirchen, Eckelenz et Juliers. Le nombre des ouvriers augmentant les quantités de matière première employées augmentèrent aussi et, devant la demande de plus en plus considérable d'osier les cultivateurs se décidèrent à en produire davantage et alors qu'en 1876, 800 demi-arpents seulement étaient consacrés à cette culture, il y en avait 2,300 en 1883.

La réputation de l'école vaut, paraît-il, nombre de commandes aux vanniers de la région, dit M. Pyfferoen, et d'ailleurs l'école abandonne aux habitants une partie des commandes qu'elle reçoit et elle en surveille l'exécution. Il y a là un exemple à méditer et à suivre. Il est une preuve évidente et tangible des heureuses conséquences que peut avoir un enseignement technique bien organisé. Il ne faudrait pas cependant copier trop servilement ce qui se fait en Allemagne, le gouvernement de plusieurs des Etats de ce pays et notamment le gouvernement prussien, ayant, nous l'avons vu, une tendance fâcheuse à suppléer en cette matière l'initiative privée et à se substituer à elle. L'Etat ne doit pas avoir le monopole de l'enseignement professionnel, car il mettrait dans son organisation une uniformité qui lui enlèverait une partie de son efficacité. Les différentes associations industrielles ou commerciales devraient, en France, tourner plus qu'elles ne le

font leur activité vers cet enseignement qui a contribué dans une large mesure à assurer les grands progrès de l'Allemagne sur les différents marchés du monde ; ce serait pour elles un moyen d'entraver les concurrences dont leurs membres se plaignent et sont les premiers à souffrir.

EDOUARD PAYEN.

LES VARIATIONS ET LA TENDANCE DES PRIX DES OBJETS DE PREMIERE NECESSITE DEPUIS UN SIECLE.

(Deuxième article)

En prenant pour guide un travail étendu de M. Bienaymé, qui a fait l'objet de communications à la *Société de Statistique*, nous avons constaté, il y a huit jours, que les prix des objets de consommation courante et populaire, à savoir : le pain, la viande, le beurre, les œufs, le vin, les pommes de terre, l'huile à brûler et le bois à brûler, représentent, tous ensemble, une baisse de 25 0/0 environ depuis 1880, point culminant de la période des hauts prix dans ce siècle, et qu'ils sont revenus à peu près aussi bas, sinon même un peu plus, que dans la période 1860 à 1865.

Le vieux cri, que l'on entend souvent encore, de la cherté de la vie est donc une réminiscence d'un passé déjà lointain, ou bien il n'exprime que les exigences nouvelles d'une génération plus raffinée et moins modeste. L'amélioration du sort de la population ouvrière et de la petite classe moyenne ressort de ces statistiques frappantes et d'une exactitude incontestable.

Il est vrai que les prix relevés par M. Bienaymé sont tirés des registres de dépenses de grands établissements qui ne s'alimentent pas au commerce de détail et qui ne consomment guère d'objets de choix, à savoir le lycée Louis-le-Grand et l'Hôtel-Dieu de Paris. Mais, même au détail, pour certaines denrées du moins, l'épicerie, le pain dans les quartiers populaires, la baisse depuis quinze ans a été sensible. En recourant soit aux Sociétés coopératives, soit aux grands magasins, deux organismes qui répriment les exagérations fréquentes du commerce de détail, le consommateur peut arriver à profiter de la plus grande partie de la baisse des prix en gros. Nous reconnaissons, d'ailleurs, qu'il y a encore beaucoup de progrès à effectuer dans notre outillage commercial pour que l'écart

entre les prix de gros et les prix de détail devienne modéré et normal.

Il peut être intéressant d'étudier de plus près le travail de M. Bienaymé en examinant chacune des denrées principales isolément. En ce qui concerne le pain, qui autrefois formait 40 et jusqu'à 50 0/0 de la dépense annuelle d'un ménage d'ouvriers et qui, aujourd'hui, ne dépasse qu'exceptionnellement 20 à 25 0/0 de cette dépense totale, la baisse de prix dans les quartiers populaires ne donne pas lieu à contestation.

Pour la viande, il en est différemment. Jusqu'en 1839 l'Hôtel-Dieu n'avait jamais payé la viande 1 fr. le kilogramme. De 1810 à 1838 le prix en variait de 67 centimes le kilogramme, le prix le plus bas, en 1824, à 90 ou 95 le prix moyen de cette période était d'environ 75 à 80 centimes le kilogramme. A partir de 1839 jusqu'en 1856, le prix de la viande dépasse presque constamment 1 fr. le kilogramme, mais de fort peu. Depuis 1856 jusqu'en 1867, l'Hôtel-Dieu ne peut plus acheter cette denrée qu'entre 1 fr. 20 et 1 fr. 30 le kilogramme. Puis il y a une hausse qui s'accroît vigoureusement au lendemain de la guerre et qui atteint le point culminant en 1879, où le kilogramme de viande revient à l'Hôtel-Dieu à 1 fr. 58. Après des oscillations diverses, le recul est sensible, surtout depuis 1884-85, et la viande fléchit dans les dernières années 1890-1895 à 1 fr. 23 le kilogramme. Le lycée Louis-le-Grand a des marchés un peu moins avantageux que ceux de l'Hôtel-Dieu et la viande en moyenne aujourd'hui revient à ces deux établissements à 1 fr. 40 le kilogramme, soit 10 à 15 0/0 de moins que vers 1880 et 15 à 20 0/0 de plus environ que dans la période 1855 à 1865.

Le consommateur riche ou aisé dira peut-être que cette baisse de prix de la viande, dont bénéficient depuis une quinzaine d'années les grands établissements, comme l'Hôtel-Dieu et le lycée Louis-le-Grand, il ne la ressent pas ou ne la ressent guère en ce qui le concerne. Son objection est, en grande partie, fondée. Cela vient de ce qu'il s'approvisionne uniquement au détail, dans des boucheries luxueuses, ayant beaucoup de frais généraux, et en outre de ce qu'il recherche exclusivement les morceaux de choix. Or, il se produit en ce qui concerne cette denrée un changement dans la consommation : tout le monde veut maintenant les morceaux de choix, et la clientèle des bas morceaux a beaucoup diminué ; de sorte que la

viande peut rester assez chère, quoiqu'elle ait, cependant, plutôt un peu baissé de prix, pour la classe riche ou aisée et devenir assez bon marché pour la partie de la population ouvrière ou pour les établissements qui consentent à employer les morceaux de seconde qualité.

On en revient toujours à cette grande loi économique : la baisse des prix profite surtout aux marchandises les plus communes ; pour celles qui sont de choix, l'élargissement de la clientèle qui les recherche fait que la baisse des prix est beaucoup moins sensible.

C'est ce qui arrive, par exemple, pour la volaille, laquelle coûtait 1 fr à 1 fr 10 le kilogramme vers 1830, puis s'est mise à dépasser 2 fr. à partir de 1839 et qui, depuis lors, a plutôt renchéri que fléchi.

Il en est tout différemment pour le poisson : mais, ici encore, il faudrait distinguer les qualités. Le poisson vulgaire a considérablement baissé depuis quinze à vingt ans ; on se plaint qu'il en soit autrement pour les poissons de choix. Après avoir coûté toujours plus de 1 franc jusqu'à 1830 le kilogramme de poisson à l'usage de l'Hôtel-Dieu et du lycée Louis-le-Grand, excepté quelques rares années, est descendu et est resté fort au-dessous de ce cours et, depuis dix ans, dit M. Bienaymé, il se tient entre 58 et 68 centimes, les prix les plus bas du siècle. Les consommateurs riches se plaignent, au contraire, que les poissons de choix, soles et autres, aient renchéri.

Les huîtres ont subi des vicissitudes diverses : une très forte ascension d'abord, tenant à un énorme accroissement de la demande, puis un recul assez sensible depuis dix ans, pour la qualité la plus courante, celle de Marennes ; le cent d'huîtres de cette catégorie, parti de 6 fr 74 en 1845, pour descendre à 3 fr. 77 en 1850 et atteindre graduellement 13 fr. 80 en 1872, n'était plus qu'à 9 francs en 1893, d'après les prix de la vente en gros aux Halles. Ainsi, même sur cet article de luxe, il y aurait eu une baisse sensible depuis une vingtaine d'années et le prix ne serait que de 35 0/0 supérieur à celui de 1845.

Les œufs sont une des denrées qui ont le plus augmenté de prix, si on les compare à une époque éloignée, mais qui offrent un léger fléchissement depuis quinze ans environ. Les prix de vente en gros aux Halles des œufs moyens se sont élevés de 48 francs en 1845 à 90 francs vers 1880-85 ; depuis lors, ils ont un peu fléchi et ne seraient plus que de 84

francs. On ajoute que les œufs moyens d'aujourd'hui sont plus gros que ceux d'autrefois, de façon que le renchérissement depuis la fin du règne de Louis-Philippe est un peu moindre en réalité qu'en apparence. Il est vraisemblable que les perfectionnements apportés à cette production, quoique la demande en aille toujours croissant, pourront accentuer, dans une certaine mesure, le fléchissement des dix dernières années.

Le beurre est une des marchandises où la hausse des prix avait été le plus rapide jusque vers 1880 et où la baisse a été forte depuis lors. L'enrichissement et le raffinement de la population augmentèrent singulièrement la demande du beurre vers le milieu de ce siècle. De 1804 jusque vers 1860, le beurre coûtait 2 fr. à 2 fr. 20 le kilogramme environ ; il s'éleva rapidement à 2 fr. 60, 3 fr., 3 fr. 40 dans la période 1860 à 1880 ; depuis lors et surtout dans ces toutes dernières années, il a fléchi de 10 à 15 0/0, quelquefois de plus même sur les lieux de production. La baisse du prix du blé a fait multiplier les prairies et les vaches ; d'autre part, la concurrence de la margarine est intervenue ; il en résulte que le beurre est aujourd'hui très menacé, d'un côté par sa propre abondance, de l'autre par la rivalité d'une substance qui sert aux mêmes usages et qui prend, en outre, son apparence.

Le fromage est une denrée encore plus atteinte depuis une dizaine d'années que le beurre lui-même ; après avoir haussé jusqu'en 1886 environ, les diverses sortes de fromages ont bien perdu 20 0/0 depuis cette époque.

Nous ne ferons que mentionner le vin, denrée aux prix très variables, qui a traversé deux époques de crise celle de l'oïdium de 1855 à 1860, celle du phylloxéra qui a été à son apogée vers 1885. Depuis cinq à six ans, les prix du vin sont en train de notablement fléchir. M. Bienaymé le porte à Paris à 47 centimes le litre en 1895, année de récolte abondante contre 74 centimes en 1880 et 87 centimes en 1855. On peut dire que, à Paris, depuis 1800, il n'a jamais été, du moins pendant une période un peu prolongée, plus bas qu'actuellement. Il est vrai que, comme le beurre, il a à lutter contre beaucoup de contrefaçons ; mais en tenant compte, d'une part, de l'abaissement des prix de transport et, de l'autre, de l'accroissement de la production, on peut penser que les Parisiens n'auront jamais pu s'abreuver à meilleur compte de vin,

même naturel. Si les chambres arrivaient à voter les projets de loi sur la réforme des boissons et des octrois, ce chapitre de l'alimentation populaire deviendrait beaucoup moins coûteux qu'il ne l'a jamais été.

Si nous examinons les substances alimentaires accessoires, comme le sucre et l'épicerie, nous aurions à enregistrer des baisses considérables. Le sucre qui revenait à l'Hôtel-Dieu au prix de 1 fr. 86 en 1833 et entre 1 fr. 23 et 1 fr. 50 de 1842 à 1870, puis même un peu plus tard à 1 fr. 60, ne coûte plus guère maintenant que 1 fr. le kilogramme, soit une baisse de 25, 50 ou 80 0/0 relativement aux prix du second empire et du règne de Louis-Philippe. Presque tous les objets d'épicerie ont fléchi dans une proportion analogue.

L'abaissement des prix n'est guère moindre pour le chauffage et il est beaucoup plus accentué pour l'éclairage.

Si maintenant nous quittons les études de M. Bienaymé et que nous nous reportions à un document officiel tout récent : les *Annales du Commerce extérieur* pour les années 1881-1896, nous voyons que quasi tous les prix d'évaluation des principales marchandises importées présentent une baisse à la fin de la période relativement au commencement : les laines en masse valent 3 fr. 50 en 1895, au lieu de 4 fr. 20 en 1881 ; les soies en cocon 6 fr. 45 au lieu de 12 fr. 50 ; le coton des États-Unis 93 centimes, au lieu de 1 fr. 56 ; le caoutchouc 6 fr. au lieu de 7 fr. 50 ; les écorces de quinquina, qui coûtaient 7 fr. 50 et 7 fr. en 1881 et 1882 sont tombées à 2 fr. en 1894 et 1895. L'huile d'olive ne vaut que 78 centimes au lieu de 1 fr. 25, celle d'arachide 57 centimes contre 75 en 1881 et celle de palme 45 centimes au lieu de 82. Il n'y a guère que les métaux, lesquels avaient énormément baissé de prix, qui se sont un peu relevés depuis 2 ans, et un autre article exceptionnel, le café, qui de 1 fr. 51 en 1881, est passé à 2 fr. 70 en 1895.

L'ensemble des matériaux servant aux constructions se présente aussi dans des conditions de prix moindres qu'il y a vingt, trente ou cinquante ans. Si l'on se reporte, par exemple, aux attachantes études de M. le vicomte d'Avenel, sur "la Maison parisienne" qu'a récemment publiée *La Revue des Deux Mondes*, on y voit que la plupart des matériaux servant à édifier les immeubles parisiens ou à les décorer sont devenus moins coûteux. On peut notamment citer la baisse du

plâtre, des vitres et glaces, etc. On a cru longtemps et dit que l'art du bâtiment n'avait en rien progressé depuis les temps anciens ou récents et qu'il en résultait que, contrairement aux produits de l'industrie, l'habitation de l'homme n'avait aucune chance de s'améliorer à égalité de prix. M. d'Avenel a montré que cette croyance n'est qu'un préjugé et que l'habitation moderne emploie des matériaux beaucoup moins coûteux, tout en étant beaucoup plus efficaces parfois que ceux d'autrefois et que, en outre, l'art même de la bâtisse a fait une certaine part à la machine. De ces progrès, ainsi que de la baisse du taux de l'intérêt, on peut attendre, avec le temps, une réduction des loyers ou, ce qui revient au même, une grande amélioration de l'habitation pour un même prix de loyer.

Ainsi, l'observateur impartial, quelle que soit la source de renseignements à laquelle il puise, arrive toujours à cette conclusion, que les articles d'usage populaire et courant, aussi bien pour l'alimentation et le logement que pour le vêtement, l'ameublement, les transports et les distractions, tendent à devenir moins coûteux, et que la classe populaire et la petite classe moyenne profitent de plus en plus du progrès général; à vrai dire, ce sont elles qui en tirent le plus de bénéfice.

PAUL LEROY-BEAULIEU.

LA SOUDE

Genre de plantes croissant dans les lieux maritimes et des cendres desquelles on extrait un sel également dénommé *soude*.

Les soudes sont des plantes herbacées à feuilles épaisses et à fleurs verdâtres.

Elles croissent sur les rivages de la mer et dans les lieux salés, particulièrement dans le bassin méditerranéen. Ces plantes sont parfois employées comme fourrage; la médecine les a employées aussi dans certains cas; mais leur principale utilité est de servir à la préparation de la *soude naturelle*.

Ce sel s'obtient par la calcination des soudes, ainsi que par celle d'un grand nombre de plantes marines tels que les varechs ou les goëmons. La combustion de ces plantes, produite dans des fosses et ménagée durant plusieurs jours, donne des cendres desquelles on retire, par des lavages répétés, la soude, c'est-à-dire du carbonate de soude mélangé de plusieurs autres sels.

HISTORIQUE.—Jusqu'à la fin du

siècle dernier, on retirait exclusivement la soude destinée à la fabrication du savon et du verre ainsi qu'au coulage des lessives, des plantes désignées plus haut, ainsi que des eaux de certains lacs de l'Égypte, de la Hongrie et de Prusse, renfermant du natron, c'est-à-dire du sesquicarbonate de soude.

Les soudes naturelles, végétales ou minérales provenaient, pour la plus grande part, de l'étranger. Les soudes végétales les plus estimées étaient celles d'Espagne: Alicante, Carthagène, etc.

Étant en guerre avec toutes les puissances productrices, la France, vers la fin du siècle dernier, ne pouvait plus se procurer la soude qui lui était nécessaire. L'Académie des sciences proposa, en 1790, un prix de 120,000 francs pour la découverte d'un procédé de préparation artificielle de la soude.

Nicolas Leblanc, chimiste français, qui s'était déjà fait connaître par des mémoires sur la cristallisation des sels neutres, se mit à l'œuvre et découvrit un procédé facile pour la préparation de la soude avec du sel marin. Le duc d'Orléans entreprit d'exploiter en grand la découverte de Leblanc, en fondant une fabrique de soude à Saint-Denis. La mort du duc d'Orléans et les désastres de la Révolution vinrent priver Nicolas Leblanc du fruit de ses travaux. Exproprié de son procédé par le gouvernement, qui ne lui accorda que des indemnités dérisoires, Leblanc fit partie de l'Assemblée législative et, comme membre de plusieurs commissions scientifiques, il épuisa ses ressources à la recherche de divers procédés pour l'extraction du salpêtre, etc. Parvenu, au commencement de l'Empire, dans un état de dénuement absolu, il termina, en 1806, sa vie par un suicide, à l'âge de 53 ans.

FABRICATION.—Le procédé, dont Leblanc fut l'inventeur, consiste à produire du sulfate de soude en décomposant le chlorure de sodium par l'acide sulfurique, puis à chauffer ce sulfate de soude avec du carbonate de chaux et du charbon pour le transformer en carbonate de soude.

Voici de quelle façon on opère :

Le sel marin et l'acide sulfurique sont mis dans un grand vase en fonte que l'on place dans un four chauffé, soit à l'air chaud, soit par les gaz de la combustion; sous l'action de la chaleur, ces deux corps réagissent l'un sur l'autre pour produire du sulfate de soude et de l'a-

cide chlorhydrique qui est recueilli comme sous-produit.

Le sulfate de soude ainsi obtenu, mélangé à du carbonate de chaux et de la houille, est introduit dans un four à réverbère, et porté à une température très élevée.

Une décomposition a lieu; il se forme de l'acide carbonique qui s'unit à la soude et de l'oxyde de carbone qui brûle avec une flamme bleue. Pour que cette opération soit menée à bien, il faut que, pendant sa durée, les matières chauffées soient énergiquement brassées avec un ringard.

La soude, encore rouge, est retirée du four sous forme de pâte. Elle dégage de l'ammoniaque en grande quantité. En se refroidissant, elle se prend en bloc constituant un pain de soude brute, d'un gris rosé.

Cette soude brute est impure. Elle est formée d'un mélange de carbonate de soude et de sulfure de calcium qui tend à maintenir la soude dans une demi-fluidité.

Raffinage.—Le raffinage ou lessivage a pour but de séparer le carbonate de soude des matières insolubles auxquelles il est associé. Pour cela on concasse la soude brute et on la place dans des récipients à claire-voie où elle est soumise à une lixivation méthodique. Le liquide ainsi obtenu est conduit dans des chaudières où on fait subir l'ébullition, tandis que les parties insolubles, recueillies à part, forment ce qu'on appelle le *mare de soude*.

Sous l'action de la chaleur, la lessive s'évapore et la soude se précipite à l'état solide. On la replace dans un four à réverbère pour y subir la calcination. On l'en retire sous forme de *sel de soude*, d'une teinte grisâtre. Pour l'obtenir à l'état blanc, on doit la dissoudre à nouveau, décantant le liquide limpide et lui faire subir une nouvelle évaporation.

Pour obtenir des *cristaux de soude*, on laisse cristalliser la solution saturée et limpide de sel de soude dans des terrines de fonte de forme généralement sphérique. Le carbonate de soude cristallise, sous l'action d'une température basse, en gros prismes rhomboïdaux c'est-à-dire en forme de losange.

Procédé à l'ammoniaque.—Il existe plusieurs autres procédés de fabrication de la soude artificielle, basés tous sur des réactions chimiques. Le plus important est le procédé à l'ammoniaque, consistant à faire réagir du bicarbonate d'ammoniaque sur du sel marin. L'ammoniaque qui a servi à produire cette

réaction est ensuite récupérée par une simple distillation.

Ce procédé permet d'obtenir du sel de soude à meilleur compte que le procédé Leblanc ; mais ce dernier à l'avantage de donner comme sous produit de l'acide chlorhydrique qui a de nombreuses applications industrielles.

COMMERCE.—Le commerce classifie les soudes de la façon suivantes :

1o Soudes végétales :

Soude d'Alicante ; se présente en masses d'un gris foncé, percées de petits trous et offrant de petits points brillants appelés œil de perdrix. Elle titre de 55 à 60 degrés.

Soude de Carthage.— Offre beaucoup de ressemblance avec la précédente mais est plus compacte et de qualité inférieure. Titre de 30 à 32 degrés ;

Soude de Ténériffe.— En masses irrégulières, raboteuses et d'un gris très foncé. Titre de 28 à 32 degrés.

Soude de varech brute.—En morceaux pesants, irréguliers, noirâtres percés de trous nombreux, chargés de larmes blanches. Titre de 4 à 5 degrés.

Soude de varech raffiné.— En masses cristallines, d'un blanc mat. pulvérulentes, titrant de 2 à 3 degrés.

2o Soudes artificielles :

Soude factice brute.—En morceaux friables, de couleur violacée. Titre de 18 à 34 degrés.

Sel de soude brut.— Sel pulvérulent d'un blanc jaunâtre, titrant de 40 à 76 degrés.

Sel de soude raffiné caustique.—Petits morceaux pulvérulents, d'un blanc mat. Titre de 40 à 80 degrés.

Sel de soude raffiné non caustique.—Pulvérulent, mêlé de petits morceaux irréguliers et résistants, d'un blanc très pur. Titre de 40 à 80 degrés.

Cristaux de soude.—En cristaux transparents, d'un blanc terne, de cassure facile et brillante. Ces cristaux entiers sont de forme rhomboïdale, mais ils sont le plus souvent irrégulièrement brisés. A l'air, ce carbonate devient efflorescent et tombe facilement en poussière par l'évaporation de son eau de cristallisation. Titre de 34 à 36 degrés.

3o Soudes minérales naturelles : Communément désignées sous le nom de *Natron de Barbarie*, en fragments cristallins, ou en poudre agglomérée, d'un blanc mat, titrant de 20 à 50 degrés.—(L'Epicier.)

Ni pasteurisée, ni carburée, et exempte d'ingrédients nuisibles à la santé, la Bière de Labatt, de London,

LES MOUVEMENTS DE L'ECORCE TERRESTRE

Après les deux tremblements de terre qui nous ont si joliment secoués, il y a quelques semaines, nos lecteurs ne liront pas sans intérêt l'article suivant que nous tirons du *Moniteur Industriel* et qui est dû à la plume de M. A. de Lapparent.

On discute depuis longtemps sur la cause des tremblements de terre. A cet égard, les géologues se partagent en deux écoles ; l'une, qui tend à attribuer ces trépidations du sol à des explosions internes, d'origine volcanique ; l'autre pour laquelle les principaux tremblements de terre seraient dus au tassement des parties les plus disloquées de la croûte du globe, dont les divers compartiments *joueraient*, en quelque sorte, le long des cassures qui les limitent.

Il est évident *a priori* que ces deux explications ne doivent pas avoir la prétention de s'exclure l'une de l'autre.

Chacune d'elles a vraisemblablement sa part légitime à réclamer. Quand un volcan saute en l'air, comme a fait le Krakatoa en 1883, l'ébranlement communiqué aux régions voisines se comprend du reste.

Ceux qui font à pied l'ascension du Vésuve sentent le sol trembler sous leurs pieds par le fait des explosions de gaz qui se succèdent dans le cratère. Lors donc qu'on a vu, dans l'île d'Ischia, la petite ville de Casamicciola détruite en une seconde par une secousse qui n'a pas eu d'autres suites, et dont l'effet a été absolument localisé à ce seul point, on était parfaitement fondé à chercher la cause de cette catastrophe dans un essai avorté du réveil de l'Epomeo, ce volcan aujourd'hui au repos, sur le flanc duquel la ville était bâtie.

Mais il en est tout autrement pour les tremblements de terre de grande amplitude, qui sont de beaucoup les plus nombreux et les plus importants. D'abord la plupart se font sentir dans des régions où il n'y a pas de volcans actifs, et en même temps ils manifestent une relation évidente avec les lignes de dislocation connues des géologues. Ensuite, au lieu de se résoudre en une seule série de secousses, ne durant que quelques secondes, il en est qui se poursuivent pendant des semaines, des mois et même des années. Ainsi le séisme de l'Andalousie a commencé en décembre 1884 pour ne se terminer qu'en avril 1885. De même, celui d'Agram, en Croatie, est survenu en 1880, mais a été

suivi de mouvements secondaires, qui n'ont cessé qu'en 1885. Admettre des explosions qui se succéderaient pendant un aussi long intervalle n'est sans doute pas chose impossible. Mais quand on sait de quelles dislocations géologiques, l'Andalousie, d'une part, la Croatie, de l'autre, ont été le théâtre, n'est-il pas bien plus naturel d'admettre un mouvement d'ensemble du terrain, dont l'équilibre serait encore mal assuré ?

Ce qui vient à l'appui de cette conception, c'est la nature très particulière des bruits souterrains qui accompagnent les tremblements de terre désastreux. La plupart des observateurs s'accordent à les comparer, soit au passage d'un train de chemin de fer sur un pont métallique, soit au fracas produit par une batterie d'artillerie qui galoperait sur une route pavée. Ces frémissements formidables ont beaucoup plus d'analogie avec les bruits engendrés par le frottement mutuel des deux lèvres d'une cassure qu'avec ceux que produiraient des éruptions volcaniques.

Toutefois, ce qui a longtemps nui au succès de cette hypothèse, c'est qu'on ne connaissait pas, avec certitude, de vibrations importantes du sol, ayant produit des résultats permanents, qu'il fût permis d'attribuer à des séismes. A vrai dire, Lyell avait bien décrit, en 1856, une crevasse qui s'était ouverte en Nouvelle Zélande, sur plus de 145 km de longueur, et dont les deux lèvres n'étaient pas restées en regard, si bien qu'en un point l'une d'elles, bien marquée par un cordon soulevé d'algues calcaires, dominait l'autre d'environ 3 m. Mais la Nouvelle-Zélande est si loin, et Lyell passait si bien pour l'avocat à outrance des causes actuelles, désireux d'expliquer la formation des plus hautes montagnes par la superposition d'accidents de ce genre, que l'argument n'avait pas produit grand effet parmi les géologues.

Mais voilà qu'en 1891 le grand séisme du Japon a fait naître, sur 90 km, une fente, traversant indistinctement tous les terrains, et dont les deux lèvres présentaient, par endroits, une dénivellation relative de 5 à 6 m. Trois ans plus tard, c'était le tour de la Grèce de nous montrer, en Locride, comme conséquence du tremblement dévastateur du mois d'avril 1894, une crevasse de 55 km, parallèle au bord rectiligne du golfe d'Eubée, et traversant, avec une petite dénivellation des parois, non seulement les alluvions du rivage, mais même les roches dures du terrain crétacé de la région.

Il ne pouvait donc plus être question, dans cette circonstance, de fentes secondaires, se produisant, dans un terrain meuble superficiel, comme conséquences du simple ébranlement des couches extérieures. Ce n'était pas non plus l'effet du décollement de deux terrains dissemblables, venant à se rejoindre sous l'effort d'un choc quelconque. Là vraiment il s'agissait de dislocations profondes, le long desquelles un paquet de l'écorce avait certainement glissé d'une petite quantité.

D'ailleurs, les observations, extrêmement intéressantes, faites au Japon en 1891, montraient que les paquets en contact ne s'étaient pas contentés de glisser, l'un par rapport à l'autre, suivant la verticale ; il y avait eu également des déplacements horizontaux très sensibles. Ainsi une route, absolument droite et plate, s'était retrouvée, après la catastrophe, coupée en deux tronçons, qui n'étaient ni à la même hauteur, ni dans le prolongement l'un de l'autre.

Cette conception, d'un mouvement relatif de deux compartiments de l'écorce, expliquait mieux que toute autre ces violents ras de marée c'est-à-dire ces vagues marines, de 10 et parfois 20 m de hauteur, qui lors des séismes, s'étaient précipitées sur les côtes du Japon ou celles des îles de la Sonde, en noyant les habitants par dizaines de mille. C'était le résultat du trouble apporté dans l'équilibre de la mer par le mouvement ou tout au moins le frémissement de la côte voisine.

En somme, pour faire prévaloir l'hypothèse des déplacements propres de l'écorce terrestre, il ne manquait plus qu'une vérification : celle de mesures géodésiques précises, établissant, à n'en pas douter, qu'à la suite de certains tremblements de terre, des points bien définis avaient réellement changé de place ou d'altitude. Cette vérification si longtemps désirée, et qui avait paru faire défaut en Andalousie, probablement parce qu'on ne disposait pas de moyens de comparaison assez précis, les officiers de l'état-major autrichien viennent enfin de l'obtenir en Croatie.

Le pays d'Agram, si bien secoué de 1880 à 1885 avait été, en 1878 et 1879, l'objet d'un travail de triangulation complet. L'institut géographique militaire de Vienne y est retourné après 1885, et le lieutenant-colonel Lehl vient de publier la description des différences obtenues. M. Weixler a pu, en outre, comparer quatre positions tri-

gonométriques déterminées en 1816 et relevées à nouveau en 1885-1886 ; à savoir : la tour de la cathédrale d'Agram et celle de l'église Saint-Marc ; la tour Saint-Martin au village de Dugoselo ; enfin un repère placé sur un pic des monts Sljemen, à 1000 m d'altitude.

Il résulte des comparaisons effectuées que ces différents points ont subi des déplacements horizontaux compris entre 35 cm et 2,65 m et des mouvements verticaux compris entre 20 cm et 2,60 m. Le repère de niveau de la cathédrale qui, en 1816, indiquait 445,15 pieds au-dessus de la mer, donnait 436,43 en 1885 et 440,97 en 1886.

De telles différences sont de beaucoup supérieures aux erreurs dont les opérations géodésiques modernes sont susceptibles. Elles ne permettent donc pas de mettre en doute les changements survenus, dans le relief de la Croatie, à la suite des séismes de 1881-1885, si analogues dans leur allure à ceux de l'Andalousie. Ainsi elles justifient pleinement ceux des géologues qui, à la suite de MM. Heim, Suess, Dana, R. Mallet, etc., n'avaient pas hésité à voir, dans le défaut d'équilibre relatif des compartiments d'une écorce disloquée, la cause des tremblements de terre de grande amplitude.

On voit aussi par là qu'il ne convient plus de reléguer dans la catégorie des légendes ces affirmations, plus d'une fois recueillies chez les montagnards des Alpes ou du Jura, attestant qu'aujourd'hui, de tel ou tel point, on voit distinctement des clochers qu'il eût été impossible d'apercevoir cinquante ans auparavant. Le nombre des faits de ce genre ne peut manquer de se multiplier, et si l'on doit apporter dans leur examen une critique sévère, c'est sans aucun droit qu'on prétendrait y opposer la question préalable.

Nous terminerons par une dernière observation. On se donne beaucoup de mal, depuis quelque temps, pour établir, par des déterminations systématiques de latitudes, ce qu'on appelle les déplacements du pôle nord ; tout récemment, les *Mitteilungen* de Gothâ publiaient un travail où les promenades de ce pôle étaient graphiquement représentées. Peut-être, avant d'en tirer aucune conséquence, ferait-on bien de s'assurer, par des mesures semblables à celles de l'état-major autrichien, si le déplacement n'est pas imputable aux points mêmes dont on cherche à déterminer les latitudes. Car c'est décidé-

ment un mythe de vouloir considérer l'écorce terrestre comme immo-bilile. Sans doute cela fera pousser des cris de détresse à tous ceux qui sentent le besoin de repères fixes pour asseoir leurs conclusions.

Mais tant pis pour eux si la nature ne se prête pas à cette absolue fixité. Ils en seront quittes pour redire la plainte qu'exhalait déjà Boscovich au dix-huitième siècle : *Quocumque te vertas, nil certum, sibi constans, et regulare occurrit!*

P.-S.—Juste au moment où nous écrivons ces lignes, notre attention se trouve appelée sur l'émouvante relation que M. Daniel Lièvre, sous-commissaire de la marine, vient de faire dans le *Bulletin de la Société de Géographie commerciale* du Havre, de son ascension au Kirishima (Japon). Le 15 mars 1896, M. Lièvre arrivait juste au bord du cratère, sans que rien absolument eût donné à prévoir une reprise paroxysmale de l'activité du volcan. Même le nuage de vapeurs de la veille avait disparu. Tout à coup, l'explorateur entendit une détouation offroyable, et vit s'élever dans les airs, jusqu'à plus d'un kilomètre, une colonne de vapeurs, de lapilli et de cendres ; et quelques instants après la pluie brûlante retombait tout autour de lui, en lui infligeant mille blessures, auxquelles c'est vraiment merveille qu'il ait pu survivre. Or à aucun moment, ni avant ni pendant cette explosion, ni au cours de celles qui ont suivi, l'observateur, étendu sur le cône, où il avait sa pleine connaissance, n'a senti d'ébranlement du sol. Nouvelle raison de croire qu'en général la cause des tremblements de terre est d'un tout autre ordre.

LES ILES PHILIPPINES

La reconnaissance de l'archipel des îles Philippines remonte à l'époque héroïque des découvertes des grands navigateurs espagnols. Dès 1521, l'illustre Magellan, parti des îles Mariannes, relevait le cap de Saint-Augustin, au sud-est de Mindanao, et quelques jours après il y abordait pour être assassiné dans une petite île voisine. En 1542, l'amiral Villalobos, sans prendre possession d'aucun territoire, donnait à l'archipel le nom du prince des Asturies qui devenait, en 1556, Philippe II. Enfin, en 1564, les Espagnols faisaient acte définitif de prise de possession ; ils fondaient Cebu, puis Manille en 1571 dans l'île du Luçon. L'occupation des îles Philippines appartient donc à

la plus grande époque des navigations et des colonisations espagnoles; elle fait partie du domaine colonial extraordinaire que les Espagnols ont établi pendant le xvii^e siècle.

Cette occupation n'a pas eu le même caractère que la conquête du Mexique et du Pérou. Les Espagnols rencontrèrent aux îles Philippines des populations tout à fait différentes de celles qu'ils ont accablées dans l'Amérique centrale et dans l'Amérique du sud. Elles étaient il est vrai, plus douces, moins résistantes, dans leurs divers éléments, sauf l'élément musulman. Elles se convertirent assez facilement au catholicisme espagnol auquel elles se sont depuis sincèrement attachées. Ce fut un premier lien qui rendit la conquête plutôt religieuse que politique. Puis les espagnols ne trouvèrent pas, dans les îles Philippines, les réserves et les mines d'or et d'argent qui provoquèrent, en Amérique tant d'excès de leur part. Ils durent, au contraire, d'un autre côté, respecter l'organisation économique établie, le climat, la nature du sol, la production de l'archipel ne leur permettant pas, comme dans certaines parties du Mexique et du Pérou, de s'y fixer à titre de propriétaires et de colons. La colonie eut le caractère d'occupation, elle ne pouvait devenir une colonie de peuplement. Aujourd'hui même, le nombre des Européens fixés dans l'archipel ne dépasse pas 20,000, pour un ensemble de populations diverses évalué de 8 à 9 millions d'habitants. A Cuba, la proportion de la race blanche, vis-à-vis des métis ou mulâtres et des nègres, est bien autrement élevée.

On comprend, dès lors, que cette occupation ait présenté, malgré la douceur et la conversion des insulaires, de nombreuses difficultés. Ces difficultés sont la cause réelle du mouvement d'insurrection qui a éclaté l'an dernier aux îles Philippines et qui a excité l'intérêt de l'opinion publique en Europe, à raison de l'insurrection beaucoup plus dangereuse qui ravage de nouveau Cuba depuis deux ans. Ces difficultés proviennent 1^o de la diversité des races qui peuplent l'archipel; 2^o de l'influence du mahométisme, professé par une partie de ses habitants; 3^o du vieux régime colonial dont le gouvernement espagnol ne s'est pas entièrement départi vis-à-vis de ses colonies et dont il se départira très difficilement.

Pour bien saisir l'importance de la diversité des races qui peuplent l'archipel, il est nécessaire de don-

ner quelques notions sur sa situation et sur sa configuration physique.

L'archipel, tout en étant très voisin de la Cochinchine, n'appartient pas à l'Asie, mais à l'Océanie. Il fait partie du groupe de la Malaisie dans lequel se trouvent Bornéo, Célèbes, les Moluques et plus loin la Nouvelle-Guinée. Il s'étend entre les deuxième et quatorzième degrés de latitude nord; par suite, il est compris dans la zone équatoriale torride. Il n'est habitable par les Européens qu'à raison de sa condition insulaire et des moussons périodiques auxquelles est due sa salubrité; mais le travail y est interdit par le climat à l'Européen. Il est vrai que le morcellement de l'archipel est prodigieux. On estime qu'il ne contient pas moins de 1,200 îles ou îlots qu'on réunit en cinq groupes, d'une superficie totale de 294,720 kilomètres carrés; savoir: le groupe Luçon, avec la grande ville de Manille, le plus important; le groupe des îles Visayas; le groupe des îles Palaouan; le groupe de Mindanao, le second par sa superficie, et l'archipel de Soulou. Ces cinq groupes forment trois gouvernements (Luçon, Visayas et Mindanao). Chaque gouvernement est subdivisé en provinces et commanderies. Ces divisions politiques et administratives ont plus d'apparence que de réalité. Beaucoup de ces îles, notamment Luçon et Mindanao, sont encore imparfaitement connues. Leur colonisation réelle n'est pas commencée, du moins au point de vue européen. Elles sont habitées par plusieurs races d'hommes, d'origine différente et avec lesquelles l'entente n'est qu'intermittente.

Ces diverses races se sont juxtaposées et non superposées les unes aux autres, elles ne paraissent pas avoir procédé par extermination, comme les Anglo-Saxons à l'égard des Bretons dans la Grande-Bretagne, aussi on les rencontre à côté les uns des autres, principalement dans Luçon et dans Mindanao. Les nègres ou négritos forment le fonds le plus ancien et le plus réfractaire à tout changement. On en évalue le nombre à 20,000 seulement. Ils recherchent la protection des Espagnols et n'ont pris aucune part dans les insurrections auxquelles la domination de ces derniers a été exposée. Au second rang d'ancienneté, déjà beaucoup plus importants, se placent les Polynésiens, les membres des tribus qui, à diverses époques, ont immigré des divers centres polynésiens. On les appelle Indonésiens ou Infidèles. Autrefois, très nom-

breux, les Polynésiens des îles Philippines ont été soumis à la décadence générale de leur race; on évalue qu'ils sont tombés de 1 million à 3 ou 400,000. Ils vivent à l'état sauvage dans les forêts, opposant une égale résistance aux poursuites des catholiques et des mahométans.

Les Malais constituent le fonds principal de la population. Ils sont au nombre d'à peu près 4 millions et se subdivisent en deux grands groupes très différents, le groupe catholique ou les *Indios* et le groupe musulman ou les *Moros*. Les *Moros*, au nombre de 300,000 environ, forment un groupe hostile au catholicisme et aux Espagnols; comme tous les musulmans, les *Moros* ne se laissent pas entamer par les missionnaires catholiques.

Les *Indios*, de beaucoup l'élément le plus considérable, se subdivisent eux-mêmes en *Tagals*, répandus dans toutes les parties de l'archipel, surtout dominant à Luçon, et en *Visayas* ou habitants des îles composant le groupe de ce nom.

Vient, au quatrième rang, non comme ancienneté mais comme importance, le groupe chinois. Ce groupe, d'une consistance d'environ 50 à 60,000 personnes, habite exclusivement les villes dans lesquelles il exerce le commerce et l'industrie avec une grande supériorité.

Depuis longtemps il existe des rapports entre ces divers groupes de populations. Malgré des différences fondamentales dans les idées, les traditions, les mœurs, les goûts, il s'est produit nécessairement un immense métissage. Nulle part les métis ne sont plus abondants et plus variés. D'après les chiffres réunis par le Dictionnaire Vivien de Saint-Martin (article des îles Philippines), les métis seraient au nombre de 4 millions. La moitié des Malais, seraient des métis de Chinois, de Tagals, de Négritos, d'Infidèles. En faisant varier plusieurs fois ces divers éléments, on arrive à des combinaisons multiples.

Dans ces divers groupes, les Tagals dominent. Marins, pêcheurs, agriculteurs, artistes, les Tagals forment une population assimilable, s'adaptant assez bien au milieu espagnol, très catholique de forme, gaie, mais très paresseuse. Le moindre hameau possède une église, une bande de musiciens avec fanfare. Chaque fête se termine par des danses et des feux d'artifice.

Jusqu'à présent la domination espagnole a prévalu au milieu de ces divers éléments ethniques, grâce à l'influence du curé et à l'appui

du clergé. Dans chaque village, l'influence du curé est à la fois religieuse, politique et administrative. C'est à cette influence que l'Espagne doit de gouverner avec quelques milliers de soldats un ensemble de 9 millions d'hommes. Comme dans toutes les possessions espagnoles, il s'est produit aux îles Philippines plusieurs insurrections au XVII^e et au XVIII^e siècle, mais elles n'ont pas présenté la gravité ni la persistance de celles qui ont préparé peu à peu l'émancipation du Mexique et du Pérou, parce que les Indios, Tagals ou autres, sont moins réfractaires que les nègres ou les Indiens mexicains et péruviens à la civilisation européenne et que l'administration espagnole s'est montrée plus douce, plus débonnaire à Luçon qu'au Mexique. A Luçon l'influence ecclésiastique a été dominante et non celle des aventuriers chercheurs d'or ; ainsi l'esclavage a été aboli, les anciens petits rois Tagals n'ont été ni torturés, ni massacrés ; on en fit des *gobernadillos*, ils se montrèrent fort honorés et très reconnaissant de ce nouveau titre et, en général, s'entendirent avec le gouvernement espagnol.

Les difficultés que rencontre la domination espagnole proviennent des Moros musulmans, des Chinois peu sympathiques aux catholiques et habitués à une longue pratique des sociétés secrètes, des métis, rarement satisfaits de leurs conditions et des Tagals, enrichis par le commerce, la banque, l'industrie dans les villes, notamment à Manille qui est aujourd'hui un centre considérable de 300,000 âmes.

Pendant longtemps l'Espagne a appliqué avec une imprévoyance inconcevable, aux îles Philippines, son terrible système colonial ; elle n'en a même nulle part poussé plus loin les excès. Ainsi les rapports commerciaux ne pouvaient avoir lieu qu'avec la métropole et devaient s'accomplir par l'entremise de la vice-royauté du Mexique. Chaque année le vice-roi daignait expédier d'Acapulco un convoi à Manille. Il en était de même au Pérou. Les Anglais, demeurés corsaires si longtemps, finirent par se rendre compte de ce manège et firent une chasse à mort à ces envois qu'il fallut faire escorter par des escadres. Après la guerre de l'émancipation, l'Espagne a été contrainte de renoncer à exploiter ainsi les Philippines, elle se montra alors assez libérale et la plupart des ports de l'archipel furent ouverts au commerce international.

Ce commerce a fait de rapides pro-

grès depuis l'ouverture du canal de Suez, parce que la situation maritime et commerciale de l'archipel entre le Japon, la Chine, la Cochinchine et les grandes îles de la Malaisie est exceptionnelle. Manille n'est pas seulement une ville équatoriale charmante où la vivacité aimable des Tagals met tout en train, mais un grand port ayant devant lui le plus bel avenir. Au commencement de notre siècle, sous le régime du monopole de la Compagnie des Philippines, le commerce de l'archipel ne s'élevait pas à plus de 10 millions de piastres environ, partagés à peu près également entre l'importation et l'exportation. La cessation de ce monopole en 1834 ne produisit presque aucun effet ; il fallut l'élan que l'ouverture du canal de Suez donna aux relations de l'Europe avec l'Extrême-Orient pour que le mouvement commercial atteignît en 1889 le total de 51½ millions de piastres dont 28 millions à l'exportation. Actuellement ce total est à peu près de 60 millions de piastres dans lequel l'exportation prend la part principale, 35 millions contre 25. Les articles principaux des exportations ont été en 1893 : le sucre 18 millions de piastres, le chanvre 10 millions de piastres. Parmi les importations, la farine, les vins, le charbon, le pétrole, les modes tiennent le premier rang. Dans ces 60 millions de piastres, l'Espagne a retenu la part du lion : exportations, 23 millions de piastres sur 35 ; importations, 18,939,000 sur 25. La monnaie en usage est la piastre mexicaine.

Le commerce, surtout le mouvement des exportations, pourrait être beaucoup plus considérable, parce que l'archipel fait partie des zones équatoriales les plus fertiles, les plus favorisées sous tous les rapports. Mais les populations diverses se contentent de peu, vivent joyeuses et préfèrent danser et tirer des feux d'artifice que de se gorger de viande et d'alcool dans les souterains des mines d'or de l'Afrique australe, comme il en est dans les ergastula. Nous allons voir cependant que Tagals, Négritos et Moros sont menacés par la fièvre de l'or.

La nature du sol, qui est volcanique, ajoute encore à la puissance du climat. L'archipel est traversé, en divers sens, par plusieurs chaînes de montagnes ou cordillères dont quelques-unes atteignent au delà de 3,000 mètres d'élévation, les chaînes sont parsemées de cimes nombreuses qui toutes sont d'anciens volcans. De même que

le Japon, les îles Philippines comptent parmi les contrées les plus volcaniques du globe : une partie de ces volcans sont éteints, mais une autre partie sont encore en activité.

De 1766 à 1881, plus de douze éruptions se sont produites. Dans celle de 1814, Manille, bien qu'à 355 kilomètres du Mayon, fut couverte de cendres. En 1883, la ville a été fortement endommagée par un tremblement de terre. En 1880, un autre tremblement de terre s'est fait sentir dans presque toute l'île de Luçon,

Nous avons déjà eu l'occasion d'assister (à propos du Nicaragua et de la Bolivie) sur la grande fertilité des terres volcaniques dans les contrées équatoriales, principalement sur les bords de la mer. Aux îles Philippines, cette fertilité est extraordinaire. La végétation varie, de même qu'au Mexique et au Pérou avec les diverses altitudes. Sur les bords de la mer, toutes les îles de l'archipel sont garnies de végétaux particuliers à la zone maritime des pays tropicaux : palmiers, bambous, résineux de toute espèce et surtout de beaucoup de cocotiers. De 200 à 1,000 mètres s'étend la véritable végétation équatoriale, fougères arborescentes, légumineuses de toute espèce, nouvelle série de bambous, bananiers et de palmiers. Les conifères leur succèdent jusqu'à 2,000 mètres, au delà de 2,000 mètres la végétation est presque celle des Alpes. Les arbres à fruits de tout genre, les céréales et autres plantes se distribuent d'après l'altitude. Les céréales principales sont le riz et le maïs auxquels il faut joindre l'arrowroot, le sagou et diverses patates très recherchées. Les fruits de la zone tempérée et de la zone équinoxiale y viennent à l'envi : oranges, citrons, bananes, margues, goyaves. Les textiles n'y prospèrent pas moins, notamment le chanvre dont une espèce particulière fournit l'un des articles les plus importantes de l'exportation. Le production de ce chanvre représente annuellement 25 millions de francs. C'est l'abaca avec lequel on fabrique des tissus très fins et très demandés. Le cocotier n'est pas moins précieux pour tout ce qui en obtient, jusqu'à une sorte d'alcool. Après le riz et le chanvre, la canne à sucre et le caféier sont les éléments essentiels de l'agriculture, ainsi que le tabac. L'exportation du sucre à atteint 18 millions de francs en 1893 ; quant au tabac, il est excellent. La réputation des cigares de Manille n'est pas à faire. Chaque année l'archipe,

Maison de gros en **Épiceries, Vins et Liqueurs**

Importations directes des lieux de provenance, de tous les articles qui font l'objet de son commerce. Assortiment complet en marchandises de première nécessité, telles que

THÉS, CAFÉS, SUCRES, MELASSES, SIROPS, FRUITS SECS, POISSONS, ETC.

GRANDE VARIÉTÉ DE FINES DENRÉES ET CHOIX CONSIDÉRABLE DE VINS ET LIQUEURS DES MEILLEURES MARQUES DONT ELLE A LE MONOPOLE DE PLUSIEURS

HUDON, HEBERT & CIE, 41, rue St-Sulpice, et
22, rue De Bresoles,
MONTREAL

exporte 2 millions de kilogrammes de tabac et 90 millions de cigares. Le coton et le café sont également de qualité supérieure, mais leur culture, sur une grande échelle, exigeant beaucoup de capitaux, ne s'est pas beaucoup développée.

L'Espagne n'a pas l'ardeur du gain et du progrès qui caractérise l'Angleterre, elle compte autant sur le temps que sur ses propres efforts. Aussi n'a-t-elle pas tiré tout à fait partie des ressources naturelles de ce magnifique archipel. Elle n'en a pas encore fait une exploration complète. Les ressources minéralogiques de l'archipel sont imparfaitement connues. A ce point de vue les îles Philippines forment une sorte de réserve pour les entreprises du XXe siècle. On y exploite cependant, mais dans des ateliers des plus modestes : houille, plomb, soufre, alun, cuivre, mercure et enfin l'or.

L'or se trouve dans les douze cents îles de l'archipel, les orpailleurs l'y poursuivent partout. On avait même installé depuis quelques années des bocardeurs et des broyeurs ; mais les premiers résultats n'ont pas été favorables ; une Compagnie anglaise formée à Manille a dû suspendre son travail. Depuis, un membre de la Société

de géographie commerciale de Paris après un long séjour aux Philippines, a publié une étude sur leur situation économique ; et tout en signalant l'insuccès de la Compagnie anglaise, qu'il pensait peut-être attribuable à une mauvaise direction, il insistait sur ce point que l'or se rencontre en abondance dans ces îles où le règne minéral tout entier est des plus riches. "Peu d'îles en effet, où l'on ne trouve de l'or, presque toutes les rivières en roulent dans leurs sables en particulier dans les provinces de Misamis, de Nueva Ecija, de Camarines-Norte, de Benguet ; le précieux métal abonde également à Mindanao, où les indigènes l'utilisent pour leurs achats et leurs paris aux combats de coqs. Une partie des tribus indépendantes se livrent à l'extraction et les habitants des montagnes en font le commerce. L'or se vendait il y a quelques années \$22 le taël ; actuellement, par suite des fraudes auxquelles il a donné lieu et de la crise des changes, il ne trouve plus acheteur qu'à \$16 l'once. On peut donc prévoir que, dans quelque temps, lorsque l'Archipel aura été entièrement exploré, la recherche de l'or y deviendra un nouvel élément d'activité.

Les Espagnols, qui ont conservé

de beaux débris de leur magnifique domaine colonial, sont dans l'obligation de renouveler complètement leur système colonial. Les insurrections auxquelles ils ont pu faire face ne laissent à cet égard aucun doute. Aux îles Philippines, comme à Cuba, comme à Porto-Rico, ils doivent s'habituer à laisser dominer les intérêts économiques de leurs colonies sur les vieux privilèges réservés par la métropole.

E. FOURNIER DE FLAIX.

Il y a à peine trente ans, Perkin a réussi à extraire du goudron une superbe couleur mauve. Aujourd'hui on extrait d'un tonne de goudron pour plus de \$400 de produits divers. Les matières colorantes seules qui proviennent du goudron mettent en mouvement plus de 50 millions de francs.

Une tonne de bon *cannen-coal* donne par la distillation 50 kilos de goudron, qui produit à son tour 500 grammes de benzine, 500 grammes de toluène, 780 grammes de phénol, 3 kilos de naphthaline et 250 grammes d'anthracène.

Parmi les couleurs produites par le goudron on compte ; 60 jaunes différents, 30 rouges, 50 bleus, 7 gris, 9 violette et une grande quantité de bruns, de marrons, etc., sans compter bien entendu une infinité de grammes de chacune de ces couleurs. D'ailleurs toutes ces couleurs sont au point de vue analytique très compliquées et les chimistes leur ont assigné des dénominations scientifiques mais rébarbatives.

...La **CANADA LIQUOR CO.,** Limitee

Successors de AND. BRISSET & FILS.

Nos 21, 23 ET 25, RUE GOSFORD, - - MONTREAL

Doit recevoir par les premiers navires attendus de France, d'Espagne et d'Italie, une grande variété de

CLARETS, PORTS, SHERRY, MADÈRE, MALAGA, COGNAC, RHUM, CONSERVES ALIMENTAIRES, Etc.

Tous produits de choix, dont elle garantit la pureté et l'authenticité, et qu'elle offre aux prix les plus réduits.

ELLE SOLLICITE LA VISITE DES COMMERÇANTS DE LA CAMPAGNE. PRIX ET ÉCHANTILLONS ENVOYÉS SUR DEMANDE



Le...
Whisky
Dewar



UN GROS VOYAGE

Est...
...Bon



**REVUE COMMERCIALE
ET FINANCIERE**

Montréal, 13 mai 1897.
FINANCIERES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre de 1 1/16 p.c. à 1 p.c.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre est à 2 1/2 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 113 1/2 au comptant à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à frs 103.45.

A Montréal, les prêts à demande se font à 4 p.c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p.c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9 5/16 à 9 1/2 ; à demande, de 9 11/16 à 9 13/16 et par le câble à 9 1/2. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours de 9 1/2 à 9 1/4 à vue de 9 1/4 à 10 et par le câble à 10 1/4. A New-York entre banques les fonds sont à 1/16 et, sur le comptoir de 1/4 à 1/2.

L'argent en barre vaut à New-York 60 1/2 c.

La Bourse de Montréal a été cette semaine plus tranquille que dans ces temps passés. Le temps d'élection que nous venons de traverser a certainement fait sentir son influence sur le mouvement des affaires aussi bien dans la finance que dans le commerce.

Aujourd'hui, d'ailleurs, nous avons pu constater maintenant que les élections sont terminées une activité plus grande. Les valeurs sont toujours res-

tées fermes malgré le peu de mouvement. Nous avons même à constater une avance sur plusieurs d'entre elles, notamment sur les Chars Urbains de Montréal, le Télégraphe, le Câble et le Can. Pac. Ry.

Comme nous le disions la semaine dernière, les actions des compagnies de coton sont faibles ; la Colored Cotton Co a perdu 1 point cette semaine sur ses bons cotés à 91 au lieu de 92. Une nouvelle valeur est maintenant sur notre marché, celle de la Light & Heat Co qui ayant débuté pour les actions à 45 se négocient maintenant à 51 1/2 ; ses bons sont à 97.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	233
" Toronto	129
" Commerce	129
" des Marchands	172 1/2
" Molsons	185
" British	112
" d'Halifax	112
" Union	112
" Ontario	112
" Hochelaga	112
" Québec	112
" Nationale	112
" East, Townsh	112
" Ville-Marie	73

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

	Vendeurs	Acheteurs
Banque du Peuple	100	89 1/2
" Jacques-Cartier	100	89 1/2
" Hochelaga	135	132 1/2
" Nationale	77 1/2	73
" Ville Marie	100	73

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	187 1/2
Colored Cotton (bons)	91
" " (actions)	91
Montreal Cotton	91
Dominion Cotton	146
Royal Electric	146

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry.	55
Toronto St. Ry.	73 1/2
Montreal St. Ry. (ex-rights)	212 1/2
" " (rights)	53 1/2
Halifax St. Ry (actions)	94
" " (bons)	94
Duluth ord.	94
Duluth pref.	94
Rich. & Ont (actions)	93 1/2
" " (bons)	93 1/2

Valeurs diverses :

Montreal Telegraph	167
Cable Commercial (actions)	169
" " (bons)	99 1/2
Postal Telegraph	99 1/2
Bell Teleph (actions)	99 1/2
" " (bons)	99 1/2
West. Loan & Trust	99 1/2
Loan & Mortgage	99 1/2
Windsor Hotel	99 1/2
Heat & Light Co (actions)	51 1/2
" " (bons)	97

COMMERCE

Comme toujours, le temps des élections n'a pas été favorable au commerce. La température n'a rien amélioré non plus ; les pluies presque continues ont un peu empiré les chemins en certains endroits et n'ont pas facilité les transports de la campagne sur les marchés des villes ; les travaux des champs avancent lentement et on souhaite du beau temps pour permettre les labours.

Toujours
la
meilleure
Qualité...



Prunes de Californie et Fruits Desséchés

...EMPAQUETES SEULEMENT PAR...

The Griffin & Skelley Co.

A. P. TIPPET & CO.,
AGENTS
...MONTREAL...

Les maisons importantes ont ces marchandises en magasin.

SEL



Ecrivez-nous quand vous voulez du SEL

VERRET, STEWART & CO.

MONTREAL

QUEBEC



SEL

D. K. McLAREN

COURROIES EN CUIR

----- Pour Beurreries, Fromageries, Moulins à Scie, Manufactures, Etc. Etc. --- Drap de Carde.

Demandez les Courroies en poil de Chameau

"LANCASHIRE HAIR PATENT BELTING."

No 24, Carré Victoria, MONTREAL

Nos quais montrent une certaine animation, les navires arrivent lentement dans notre port, retardés par les glaces; encore quelques jours et nous entrerons dans le vrai mouvement: nous serons heureusement débarrassés des questions irritantes de la politique et il est à désirer, qu'au point de vue de la température, nous soyons mieux favorisés pour que les conditions extérieures nécessaires aux affaires ne soient plus contre le commerce.

Cuir, peaux et laines.—Le commerce des cuirs est lent et à prix sans changement.

Comme nous le prévoyions la semaine dernière les peaux vertes sont en baisse de 1c par lb. On paie maintenant le No 1, 8c; le No 2, 7c, et le No 3 6c; les peaux de veau sont sans changement; nous cotons à 5c celles provenant des abats de la campagne; celles des abats de la ville restent: le No 1 à 9c, et le No 2 à 7c.

Les laines n'offrent toujours pas d'intérêt, il n'y a ni acheteurs ni vendeurs pour le moment.

Draps et nouveautés.—La température pluvieuse de la semaine n'était pas faite pour faciliter l'écoulement des étoffes de saison; aussi le commerce en a-t-il souffert. Jusqu'à présent le nouveau tarif n'affecte pas les prix du gros.

Epiceries.—Le prix des sucres est soutenu et la demande s'améliore; on constate également une reprise en sirops de raffinerie; pour les mélasses il y a de même une amélioration sensible dans la demande, il est vrai aussi que les prix actuels sont faits pour tenter les acheteurs si on les compare à ceux précédemment payés.

Les thés sont très fermes et les stocks très bas. Il en a été enlevé de notre marché environ 5,000 caisses par les acheteurs américains. C'est la suite de la nouvelle que nous donnions dans notre précédente revue en annonçant qu'en prévision d'une imposition de droits sur les thés aux Etats-Unis les marchands des principales villes avaient demandé des échantillons à nos négociants. Les ventes se sont faites à bon prix.

En épices le marché est soutenu à nos prix.

Le riz B devient rare sur notre marché; quelques maisons même n'en ont plus et vendent des riz importés décorqués aux mêmes prix. Comme le riz B ne se fera plus au Canada, les moulins ayant fermé leurs portes, on peut s'attendre à payer un prix plus élevé sur la qualité qui devra le remplacer.

La demande pour les raisins secs est excellente, les prix sont fermes et les stocks se réduisent de plus en plus.

Il y a aussi une bonne vente en conserves alimentaires dont les prix sont fermes.

Le gros sel en sac est devenu moins cher par suite des arrivages récents on

cote 42c le sac sur le qual et 45c en magasin.

Les manufacturiers de câble n'ont pas encore sorti leur nouvelle liste de prix pour les câbles Cotton, Manille et Jute, comme nous l'espérions la semaine dernière; ils se sont contentés de prévenir le commerce de gros qu'ils étaient prêts à mettre leurs prix en rapport avec ceux de leurs concurrents étrangers.

Fers, ferronneries et métaux.—Les changements en baisse que nous avons prévus la semaine dernière sont produits; les clous coupés font 25c de moins par 100 lbs et les vis à bois bénéficient d'un escompte plus fort sur les prix de la liste; notre liste de prix est changée en conséquence.

Les verres à vitres de la nouvelle importation sont moins chers, nous avons rectifié notre liste de prix en conséquence.

Huiles, peintures et vernis.—L'huile de lin est moins fermée sur notre marché depuis les derniers arrivages qui sont considérables pour des achats importants on peut traiter à 41c le gallon pour l'huile cru et à 44c pour l'huile bouillie; au détail les prix sont encore les mêmes que la semaine dernière.

L'huile de térébenthine est en baisse de 1c par gallon, par quantité de 5 barils on paie 42c et pour quantités moindre 43c.

Poissons.—Plusieurs empaqueteurs de Halifax ramassent la morne et le hareng qu'ils peuvent trouver sur notre marché; ils n'en offrent pas un gros prix, mais les marchands sont heureux de pouvoir se débarrasser d'un article qui n'est plus de vente. Ces poissons seront séchés à Halifax et envoyés aux Indes.

Produits chimiques et drogueries.—Nous n'avons à signaler en fait de changement que le prix de la couperose qui s'obtient depuis 65c au lieu de 75c les 100 lbs.

Salaisons, saindoux, etc.—Pas de changement de prix cette semaine et affaires restreintes.

Revue des Marchés

Montréal, 13 mai 1897.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

Les derniers avis reçus au Board of Trade par câble cotent comme suit les marchés du Royaume-Uni:

"Londres — Chargements à la côte: blé, plus ferme; mais, sans affaires. Chargements en route: blé, plus ferme, 3d à 6d plus haut; mais, plus ferme, 3d plus haut. Marchés anglais de l'intérieur: blé, partiellement plus cher de 6d. Liverpool — Blé disponible, plus ferme; mais disponible, soutenu. Farine première à boulanger de Minneapolis 21s 9d. Livraisons futures; blé, soutenu; 6s 1/2

mai; 6s 1/2 juillet; 6s 1/2 septembre. Mais, ferme, 2s 6 1/2d mai; 2s 7 1/2d juin; 2s 8 1/2d juillet; 2s 9 1/2d août; 2s 10 1/2d sept.

A Paris, on cotait hier: le blé à 22fr. 65 sur mai et 22 fr. 90 sur juin; la farine à 45.40 sur mai et à 45.60 sur juin. Les marchés français de l'intérieur sont fermes.

Le *Marché Français* parlant de l'état de la culture en France, dit:

Cette semaine aura encore été très peu favorable aux récoltes en terre; la pluie, qui avait fait trêve pendant les deux jours de Pâques, a repris de plus belle mardi dernier et n'a plus guère cessé jusqu'à jeudi. Elle a fait place depuis hier à une température plus sèche, mais encore trop froide pour que les plantes puissent en ressentir l'action vivifiante qui leur serait si salutaire en ce moment.

Le culture se plaint notamment de l'apparence des blés d'hiver, qui, surtout dans les fortes terres, se sont très mal trouvés du défaut de chaleur et de la persistance des pluies. Le retour d'un temps franchement beau pourrait certes améliorer les choses, mais il devient de plus en plus difficile d'espérer que le rendement à l'hectare arrive être suffisamment élevé pour pouvoir combler, d'une façon appréciable, le déficit auquel la diminution des emblavures d'automne nous condamne fatalement pour la prochaine récolte.

Dans ces conditions, on comprend que la culture ne se hâte pas de vendre le grain qu'elle a encore dans ces greniers et qu'elle préfère attendre les cours plus élevés que l'avenir paraît lui réserver, surtout si un retard dans l'exécution de la moisson venait à rendre difficile la soudure des deux campagnes.

Nous lisons dans le *Sémaphore* de Marseille du 29 avril:

Depuis deux jours, nous avons un temps magnifique et la température s'est sensiblement relevée. On entend encore des plaintes concernant l'état des blés en terre. Toutefois, il est vraisemblable qu'avec le beau temps elles vont disparaître ou tout au moins diminuer. Au marché de ce jour, les offres de la culture étaient encore fort restreintes. On demandait le prix d'il y a huit jours, mais la meunerie ne voulait rien acheter, par suite du relèvement de la température, qui rend la vente de la farine encore plus difficile. En somme les affaires sont des plus limitées et les cours sans variation avec tendance soutenue pour les blés de choix, plutôt faible pour les sortes moyennes et communes. On cote: Blé roux, fr. 21 25 à 21 75; blanc, de fr. 21 50 à 22, les 100 kil., net, en gare de Paris.

Les exportations de blé des deux côtes du Pacifique et de l'Atlantique par les ports des Etats-Unis et du Canada ont été la semaine dernière, de 1,799,322 minots, au lieu de 1,155,000 la semaine précédente, de 1,882,000 en 1896, de 2,805,-

000 en 1895; de 2,815,000 en 1894 et 2,712,000 en 1893, pendant la semaine correspondante. Les exportations de blé d'Inde ont été, la semaine dernière, de 3,127,781 minots au lieu de 3,657,000 minots la semaine précédente; 1,891,000 en 1896; 933,000 en 1895; 730,000 en 1894 et 1,046,000 en 1893, pendant la semaine correspondante.

Au début de la semaine le marché de Chicago changeait d'allure avec un ton décidément plus ferme. Les avis câblés d'Europe dont les marchés avaient meilleur ton, la situation de la récolte en terre dans l'Ohio d'une part et de la Russie de l'autre ont aidé au mouvement qui commençait à se dessiner à la suite des achats du découvert. Vendredi, cependant, on semblait avoir oublié ces conditions et le blé perdait point environ; le marché se reprenait le samedi et depuis il a avancé, après être parti de 69½ le jeudi matin, jusqu'à 73½ à la clôture d'hier soir.

Voici les cours en clôture à la bourse de Chicago, pour chaque jour de la semaine finissant hier :

	Juillet.	Sept.
Judi.....	71½	68½
Vendredi.....	70½	67½
Samedi.....	72½	68½
Lundi.....	72½	68½
Mardi.....	73½	69½
Mercredi.....	73½	69½

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis :

Chicago, No 2, du printemps.....	74½
New-York, No 2, rouge.....	81½
Detroit, No 2, rouge.....	89½
Duluth, No 1 dur.....	77

Les principaux marchés de spéculation ont fermé comme suit, à la date d'hier :

	Juillet	Sept.
Chicago.....	73½	69½
New-York.....	79½	..
Duluth.....
Detroit.....	79	..

MARCHÉS CANADIENS

Par dépêche, on cote de Toronto le marché d'Ontario comme suit :

"Marché terne; farine tranquille; peu de changement dans les prix; Straight rollers cotés de \$3.65 à \$3.70 ouest. Son, tranquille; coté à \$8.50 ouest et gru de \$9.50 à \$10. Blé, tranquille; ton généralement soutenu; rouge d'hiver vendu au dehors à 75c et blanc coté à 76c; No 1 Manitoba dur plus ferme à 76c à flot à Fort William et à 80c Midland; No 2 dur à 78c Midland. Sarrasin, modéré; ventes au dehors de 26 à 27c. Orge, tranquille, demande limitée; No 1 cotée à 30c; No 2 à 26c et No 3 extra à 24c. Orge pour engrais 21c ouest. Avoine, tranquille, prix sans changement; ventes de blanche à 20c ouest et à 23c sur rail à Toronto; mélangée cotée à 19c ouest. Pois, soutenus, lots de char cotés de 40 à 40½c nord et ouest. Farine d'avoine, tranquille; prix soutenues de \$2.80 à \$2.95. Blé-d'Inde, tranquille; ventes à 23c ouest. Seigle, tranquille; prix soutenus; lot de chars cotés à 33c est."

Le marché aux farines à Montréal manque de stabilité; les meuniers maintiennent à peu près leurs prix de la semaine dernière, mais savent faire des concessions quand il le faut. La demande des Provinces Maritimes continue quoique moins forte, ce qui se conçoit après les gros ordres précédents.

A l'exportation, il ne se dessine rien encore.

Les farines d'avoine sont sans affaires digne de remarque et restent aux prix cotés la semaine dernière.

Les avoines ont subi une baisse depuis notre dernière revue: on a traité en avoine No 2 pour l'exportation à 25c et pour la consommation locale à 25½c, marchandise en magasin. Ces prix sont fermes avec tendance à une hausse.

Les pois ont également fléchi, nous les trouvons de 49½ à 50c au lieu de 50 à 51c cotés la semaine dernière, avec affaires tranquilles.

Le sarrasin a eu quelques demandes aux prix anciens de 36 à 36½c et le seigle est sans changement de 40 à 41c avec avec affaires très modérées.

Les issues de blé sont tranquilles à prix faciles.

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2. \$0 00 à 0 00
Blé blanc d'hiver " No 2. 0 00 à 0 00
Blé du Manitoba No 1 dur... 0 85 à 0 87½
" No 2 dur... 0 82 à 0 84½
Blé du Nord No 1..... 0 82 à 0 84
Avoine blanche No 2..... 0 25 à 0 25½
Blé d'Inde, Canadien..... 0 36 à 0 37
Pois, No 2 par 60 lbs..... 0 49½ à 0 50
Orge, par minot..... 0 30 à 0 32
Sarrasin, par 48 lbs..... 0 36 à 0 36½
Seigle, par 56 lbs..... 0 40 à 0 41

FARINES

Patente d'hiver.....	\$4 30 à 4 50
Patente du printemps.....	4 50 à 4 60
Straight roller.....	3 80 à 3 90
Forte de boulanger (cité).....	4 25 à 4 35
Forte du Manitoba.....	0 00 à 4 20

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils.....	\$2 70 à 2 80
------------------------------------------	---------------

Marinades Heinz...

UNE AUTRE
RAISON

Pourquoi les FEVES AU LARD SAUCE TOMATES DE HEINZ, sont populaires. Elles répondent à un vrai besoin: jamais semblable mets n'a rencontré pareille faveur auprès du public.

AUTRES SPECIALITÉS POPULAIRES

Marinades Sucrées. Chutney aux Tomates.
India Relish. Ketchup aux Tomates, Etc.

EN VENTE PAR

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO.

MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC

The GENUINE
always bear this
Keystone trade-mark



Rose's...

West

India



LIME ... JUICE

(Jus de Limon des Indes Occidentales)

EST DELIGIEUX, SAIN ET RAFRAIGHISSANT

Plus sain et moins coûteux que les Citrons.

En vente dans toutes les bonnes maisons de gros, épiceries et pharmacies.

LAW, YOUNG & CO., = Montréal

Agents pour le Canada.

J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE PROVISIONS ET

Commissionnaire en Beurre et Fromage

Achète aux plus haut prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme.
Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage.

Avances libérales sur consignations

Fournitures générales pour beurreries et fromageries, Tinettes en belle épipette blanche 30, 50, 70 lbs. Spécialité de tinettes pour beurreries. Boîtes carrées paraffinées de 56 lbs. pour l'expédition du beurre. Bois de boîtes à fromage.

Les Meilleurs Sels Higgins, Ashton et Windsor, pour beurreries.

OLLICITE LA CONSIGNATION DE
TOUTES SORTES DE PRODUITS AGRICOLES.

333 et 335, rue des Commissaires, Montréal.

Farine d'avoine granulée,
en barils..... 2 70 à 2 80
Avoine roulée, en barils..... 2 70 à 2 80

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Cie, nous écri-
vent de Liverpool le 30 avril :

" Il n'y a pas, à vrai dire, de demande
pour le meilleur fromage ; elle se con-
fine principalement aux qualités au-
dessous et moyennes. Le nouveau fro-
mage est de vente lente à 54s.

Nous cotons :

Canadien, frais, blanc et colo-
ré de septembre..... 54 à 56s
Nouveau..... 54s
Importations du Canada et des Etats-
Unis, 4,729 boîtes.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les affaires sont forcément languis-
santes par suite de l'absence de stock
disponible. Il arrive bien quelques pe-
tits lots, mais les exportateurs les dé-
daignent comme n'en valant pas la peine.
Il est arrivé lundi par eau environ 250
boîtes de la province de Québec qui ont
été vendues à 10c environ.

Les prix sont assez fermes de 10 à 10½c
pour le coloré et font une fraction ou
deux de moins pour le blanc qui est
d'un écoulement plus difficile.

Nous ne pouvons que répéter ce que
nous avons dit dans notre numéro du
23 avril : qu'il vaut mieux, jusqu'à nou-
vel avis, faire du fromage coloré que du
fromage blanc ; mais qu'il faut soigner
la couleur de façon qu'elle soit bien
égale. En effet, nous savons que pour
des petits lots de blanc il n'a pas été
possible d'obtenir plus de 9½c. Il faut

suivre les goûts du marché acheteur.
Ce qui semble manquer davantage ac-
tuellement en Angleterre, c'est le fro-
mage coloré ; c'est donc celui qu'il faut
s'attacher à faire et à bien faire pour le
moment.

La semaine dernière, il a été exporté
du port de Montréal 7,948 boîtes de fro-
mage au lieu de 10,098 la semaine cor-
respondante de l'an dernier.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écri-
vent de Liverpool le 30 avril :

" Les stocks des meilleures qualités
de beurre canadien et des Etats sont
maintenant for réduits ; les sortes infé-
rieures sont également moins abon-
dantes.

" Nous cotons :

Crémeries Argentine et des Co-
lonjes en boîtes..... 90 à 94s
" canadienne de choix
en boîtes..... 88 à 90s
Crémeries, imitation, tinettes.. 60 à 65s
Ladles Améric, bon, tinettes... 40 à 50s
Irlande, crémeries, en boîtes... 88 à 90s
Danois, " en barils.. 94 à 98s

Importations du Canada et des Etats-
Unis : 731 paquets.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

La tendance est meilleure et les prix
également. On paie les beurres de crè-
merie de 16 à 16½c non par suite d'une
demande pour l'exportation, car, de ce
côté, il ne se fait rien pour le moment,
mais par suite de moindres arrivages et
des besoins de l'est de notre province.
L'exportation ne demandera pas de

beurre tant que les animaux ne seront
pas mis au pâturage, ce qui, dans un sens,
est peut-être un bien pour ne pas discréd-
diter notre produit aux yeux du marché
anglais, car il ne faut pas oublier, qu'à
cette saison, nous viendrions en con-
currence avec des beurres de vaches
nourries à l'herbe fraîche et qui ont en
outre l'avantage de n'avoir pas à sé-
journer longtemps en mer.

Les épiciers achètent un peu plus cher
le beurre de crémierie ; ils paient main-
tenant de 16 à 17c la lb, soit 1c d'aug-
mentation sur la semaine dernière.

La semaine dernière, il a été exporté,
du port de Montréal, 29 paquets de
beurre, au lieu de 202, la semaine cor-
respondante de l'an dernier.

ŒUFS.

A Liverpool, pour la semaine finis-
sant le 30 avril, le commerce des œufs
était simplement modéré. A cette date,
les détenteurs étaient prêts à rencon-
trer les vues des acheteurs. On cotait :
œufs frais d'Irlande de 5s 2d à 5s 6d ;
ordinaires du continent de 4s 6d à 5s.
Les œufs du Danemark étaient à prix
nominal.

Le marché de Montréal reste station-
naire ; on paie de 9 à 9½c la doz d'œufs
frais pondus.

FRUITS VERTS

La première vente à l'encan des fruits
de la Méditerranée a eu lieu mardi, com-
me nous l'avions annoncé. La vente
comportait environ 70,000 boîtes, oran-
ges et citrons. La vente a été très ani-
mée et très suivie ; bon nombre d'ache-
teurs étaient venus des Etats-Unis et de
divers points du Canada. Sur les 48,000
boîtes de citrons près des trois quarts

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en
Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont..... **HUDSON**, (à fumer et à chiquer). **MORNING DEW**,
(Virginia Flake Cut). **GOLDEN LEAF**, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont..... **Rose No 1**, **Rose Extra**, **Rose & Fève**, **Naturel No 2**.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX :

ENTREPOT et MANUFACTURE :

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 a 197 rue Richelieu

A. A. AYER & Co.

Agents dans les principales villes du Canada, Etats-Unis et Angleterre.

Bureau : 576, rue St-Paul, Montreal.



Exportateurs de **BEURRE..et..FROMAGE**

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS
2 & 4 rue Foundling, ^{COIN DE LA RUE} ^{CALLIERE} Montreal **-:- EN GROS -:-**

B. DE POSTE 2321.

ALEX. W. GRANT

TELEPHONE 1263.

Exportateur de Fromages et Marchand à Commission

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage. Nous garantissons de donner entière satisfaction sur toutes consignations. Seul agent pour la célèbre présure "Eureka" et le sel de beurrerie de Worcester. 33, 35 et 37 RUE WILLIAM, MONTREAL. 2 & 6 HARRISON STREET, NEW YORK.

ont été achetées par les Américains qui ont payé de \$2.25 à \$2.90 pour les fruits de bonne qualité.

Les oranges, dont une bonne partie également a été enlevée par nos voisins des Etats-Unis, ont été vendues de \$1.50 à \$3.60 pour les boîtes et de \$1.30 à \$1.50 pour les demi-boîtes pour les Messina, les Palerme et les Catania. Les oranges de Sorronto ont été vendus à des prix variant de \$1.80 à \$3.00, mais la presque totalité a été adjugée de \$2.30 à \$2.80.

Nous avons des changements dans notre liste de prix au détail pour des fruits en général.

Les ananas sont moins chers et valent, suivant grosseur, de 8 à 15c la pièce.

Les pommes ont fait une bonne avance: les Spies valent de \$3.00 à \$3.50; les Baldwins, de \$2.50 à \$3.00 et les Russetts, de \$3.00 à \$3.50 par baril. Les citrons d'Italie se vendent maintenant depuis \$1.50, mais les belles qualités restent au prix fort de \$2.50 la boîte.

Nous adoptons une autre classification pour les oranges que nos lecteurs trouveront à notre liste de prix courants.

LÉGUMES

Les légumes frais des Etats-Unis sont cotés :

Choux, de \$2.25 à \$2.50 la boîte; concombres, de \$4.00 à \$5.00; salades de 25 à 60c. la doz, tomates de 75 à 85c le panier et de \$3.50 à \$4.00 la boîte.

Les légumes canadiens sont aux prix ci-dessous :

Carottes et betteraves 20c le panier et de 50 à 75c le quart; panais 25c le panier et \$1.00 le quart; pommes de terre de 30 à 35c le sac par lots de char et de 40 à 45c pour lots de détail; pois cuisants

de 55 à 56c le minot par lots de char et 70c au détail; haricots triés à la main de 50 à 60c le minot par lot de char et de 80 à 90c au détail.

Les radis font 25c la doz de bottes et les asperges du Canada se vendent \$1.25 le panier.

Il n'y a plus de vieux choux du Canada et en fait d'oignons on ne vend plus guère que ceux d'Egypte à \$2.50 le sac de 112 lbs

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 6 mai :

"Les arrivages de la semaine dernière ont été de 167 chars de foin et 28 chars de paille pour le marché local; ils avaient été, pour la semaine correspondante de l'année dernière, de 235 chars de foin et 6 de paille.

Le bon foin s'en va graduellement sur notre marché; il y a ici un stock convenable dans les qualités inférieures.

Le foin de choix No 1 est en très bonne demande et nous pensons que ce serait un bon temps de l'envoyer pour ceux qui en ont en magasin prêt à être expédié, avant que les chemins deviennent bons et que les fermiers aient fini leurs ensemencements. Nous ne changeons pas nos cotes mais les meilleures qualités de foin se vendent à des prix un peu meilleurs que ceux cotés.

La paille de seigle est lourde avec de forts arrivages.

Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix
à fantaisie..... \$15.50 à \$16.00
— petites balles, choix
à fantaisie 15.00 à 15.50
— moyen à bon 13.50 à 14.50
— pauvre à ordinaire... 12.00 à 13.00
— trèfle et trèfle mélang. 11.00 à 12.00

Paille de seigle, bonne à
choix 16.00 à 16.50
— d'avoine..... 7.00
— de seigle mêlée..... 9.50 à 10.00

Le marché au foin est plus ferme; la demande est bonne et les arrivages sont restreints.

A l'exportation, il se traite quelques affaires, la lenteur du sénat américain à adopter le bill Dingley et à le remanier favorisent nos exportateurs qui en profitent pour remplir les ordres qu'ils n'osaient expédier, tant qu'ils n'avaient pas l'assurance que le bill n'aurait pas d'effet rétractif. Maintenant ils sont certains de leur fait et profitent également de ce que le marché de Boston est meilleur pour les qualités de foin de choix et No 1.

Nous cotons au détail :

Foin pressé No 1, la tonne..... 10.50 à 11.00
do do No 2 do 9.00 à 9.50
Paille d'avoine do 4.50 à 5.00
Moulée, extra la tonne..... 18.00 à 20.00
Grain blanc do 00.00 à 17.00
do No 2, do 00.00 à 16.00
Foin (Manitoba) do 13.50 à 14.00
do au char (Ontario)..... 00.00 à 13.00
Blé d'inde jaune moulu..... 00.00 à 18.00

Et au char :

Foin pressé No 1 10.00 à 10.50
do do No 2 8.50 à 9.00
Paille d'avoine..... 4.00 à 4.50

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1274e livraison (1er Mai 1897). Le roi du timbre-poste, par G. de Beauregard et H. de Gorsse. — Origines des villes françaises, par Anthyme Saint-Paul. — La bicyclette, par Edmond Renoir. — Le chemin de Damas, par Danielle d'Arhez. — Le costume en France : Régence d'Anne d'Autriche, par Mme Barbé.

Abonnements : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.



J. N. DUGUAY & CIE

OCCASIONS

LA BAIE, CO. YAMASKA, P.Q.

Agents de Fromageries

Sollicitent les applications des fromagers qui désirent se faire représenter pour la vente de leurs fromages sur le marché de Montréal.

---VENTE A COMMISSION DU FROMAGE---

Les plus hauts prix du marché pourront être obtenus par notre entremise pour la prochaine saison.

J. N. DUGUAY & CIE

- 1 Réservoir à Crème, capacité (60) gallons \$20.
- 2 Barattes mécaniques, en chêne, Stoddart No. 8, capacité de 50 galls., chaque \$25.
- 1 Malaxeur à beurre, Mason, capacité de 150 lbs. \$40.

Nous acceptons \$100 pour le lot. Aussi plusieurs engins et bouilloires neuves de 5 à 10 chevaux à des prix très bas.

CANADA MACHINERY AGENCY

W. H. NOLAN, Gérant

298, rue St-Jacques, Montréal.

HODGSON BROTHERS EXPORTATEURS ET MARCHANDS A COMMISSION DE Fromage et Beurre

TELEPHONE 366.

65, 67, 69, RUE WILLIAM, MONTREAL.

B. DE POSTE 537.

Nous sommes en communication directe avec tous les principaux négociants d'Angleterre et nous pouvons toujours obtenir les plus hauts prix sur consignations. Nous avons aussi constamment en mains un fort approvisionnement de fournitures pour beurres et fromages aux plus bas prix, aussi matériel pour boîtes, etc. Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et Fromage. Avances libérales sur consignations. Entrepôt froid de première classe à prix réduits. Prix spéciaux sur demande.



SUCURSALES EN CANADA

LONDON. ONT.
NAPANEE. "
BELLEVILLE. "
BROOKVILLE. "
ST-HYACINTHE. QUE.

NOTES SPECIALES

Ripans Tabules cure flatulence.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de Wilfrid Mercier, charpentier-menuisier, que l'on trouvera sur une autre page. Toute entreprise confiée à ce monsieur, donnera satisfaction et sera exécutée dans le plus bref délai.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Aristide Bélaïr constructeur général, qui autrefois était au No 216 Letourneux, qui vient de s'installer au No 161 avenue Pie IX, ville Maisonneuve. Ce monsieur s'occupe comme par le passé de la construction en général.

MM. Hodgson Bros, exportateurs et marchands à commission de fromage et beurre, 65 à 69 rue William sont en communication directe avec les principaux négociants d'Angleterre et ont des entrepôts frigorifiques; ils sont donc bien placés pour recevoir des marchandises en consignation, sur lesquelles ils font d'ailleurs des avances libérales.

M. N. F. Bédard, 32 et 34, Foundling (rue des Enfants Trouvés) reçoit en consignation les produits de la ferme, tels que fromage, beurre et œufs. La connaissance spéciale de ces produits et son expérience dans la vente des consignations assurent à ceux qui lui confient leurs produits les plus hauts prix du marché. Les retours se font promptement.

M. Joseph Côté, le marchand de tabac bien connu a, comme nous l'avons déjà annoncé, transféré ses magasins du No 355 de la rue St-Paul au No 179 de la rue St-Joseph, à Québec. Depuis son changement d'adresse, M. Jos. Côté a pu voir les avantages qu'un marchand retire à avoir un local bien situé et bien agencé; son succès à son nouveau magasin s'affirme de plus en plus. Ses tabacs sont d'ailleurs de première qualité et aident

à l'augmentation rapide de son chiffre d'affaires. Nos lecteurs qui ne sont pas en rapport avec la maison Jos. Côté, auront intérêt à lui demander ses prix et des échantillons.

M. Charles Hendrick, 2504 rue Ste-Catherine a su acquérir une réputation bien méritée comme peintre-décorateur. Il a fait des travaux de décoration de maisons particulières et de monuments qui lui ont valu les suffrages de tous les hommes de goût. Au moment où avec les beaux jours chacun cherche à orner sa demeure ou simplement à lui faire une nouvelle toilette, nous ne pouvons mieux faire que de recommander M. Chs Hendrick à nos lecteurs.

Il s'est également fait une spécialité d'enseignes pour maisons de commerce; il excelle dans ce genre qui demande des aptitudes toutes spéciales. M. Hendrick fait non-seulement tous les travaux de peintures qu'on veut bien lui confier, mais il a toujours en stock les papiers à tapisserie et les vitres de toute sorte. Ses prix sont très modérés et il garantit la bonne exécution du travail.

Courroies et tuyaux Lancashire—La La patente obtenue par cette maison date de plus de 34 ans; c'est elle qui a eu la première idée d'importer le poil de chameau en Angleterre pour la fabrication des courroies.

Après de nombreux essais, on a trouvé que cette courroie offrait la plus grande somme de résistance à la traction, à l'humidité et à la chaleur et qu'elle offrait le minimum d'allongement désirable. Elle est tressée au moyen d'une machinerie spéciale aux ateliers de la compagnie de manière à en faire un tissu absolument uni homogène et d'une force de résistance énorme. Les courroies de cette marque ne sont jamais mis sur le marché avant d'être convenablement prêtes. Il en existe des dépôts en Angleterre et au dehors.

M. D. K. McLaren, carré Victoria No. 24 s'est assuré le contrôle du dernier dépôt créé et est le seul représentant pour le Canada.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Cookshire		
Goff Henry F.	Equitable Savings Loan and Building Ass.	007
Cocouna		
Plourde J. B.	A. A. Thibodeau et al	257
Plourde J. E.	A. A. Thibodeau et al	577
Champlain		
Marchand Lucien.	J. Thibodeau	502
Deschambault		
Croteau J. M.	F. X. Genest	135
Dudswell		
Bolduc John.	B. A. Land Co	175
Gamsby John B.	B. A. Land Co	587
L'Ange Gardien		
Latouche Jos sr et al.	J. A. Mailloux	138
Montréal		
Asken E. et al.	Town of Westmount	1e cl.
Angus W. et al.	H. S. Phillips	162
Audet T.	J. H. Mayrand	149
Alarie A.	A. P. Willis	199
Banque du Peuple.	J. A. Toupin	1e cl.
Banque du Peuple.	E. St-Louis	1e cl.
Bongie G.	Delle H. Villeneuve	142
Burel M. J.	A. Béliveau	200
Baxter J.	J. B. Gratton	104
Banque du Peuple.	Dame R. V. Bernard	1e cl.
Barrington F. D.	J. Horsman	109
Beaudry S.	A. A. Gibean	192
Berthiaume Dame C.	H. Frigon	114
Brisette B. A.	O. Newcombe	325
Benoit C.	J. Marcotte	128
Bolduc E.	J. Dodsworth	2 0
Campeau N.	J. H. Wilson	185
Cook J. P.	R. B. Hall	132
Cardinal J.	J. Monette	500
Cité de Montréal.	J. E. Chisholm	2e cl.
Cossette O. et al.	M. D. Vinet et vir	1e cl.
De Brisay L. C. et al.	W. R. Darling et al	125
Dorval Dame A. et vir.	J. McLean et vir	448
Demers H A.	Dame L. Cardinal esqual	263
De Bellefeuille E L. esqual.	T. Shute	258
Dorval A. vir.	J. McLean	448
Fournier C. E. et al.	L. J. Desrosiers	305
Forsyth Dame M. et vir.	A. Germain	175
Forget R esqual.	F. de S. A. Bastien et al	370
Gauthier L. J. N.	J. Labelle et al	133
Gervais F. X.	A. Racine	251

MELASSE, 100 TONNES, 50 QUARTS.

BELLE MELASSE DE BARBADES No. 2,

De bonne qualité et sans mélange, a un prix excessivement bas

ECHANTILLONS ET PRIX
ENVOYES SUR DEMANDE.

L. CHAPUT, FILS & CIE
MONTREAL.

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST. TORONTO.

Voulez-vous...

Des gelées excellentes, se détaillant à 10 cents? Si oui, ordonnez une caisse assortie—six aromes—de **Geléé Pure Gold**. Un paquet fait une pinte de gelée.....

**Qualité
Garantie.**

W. H. DUNN, Agent, 394 rue St-Paul, Montreal

Guérin M. R. Roy et al esqual	575
Guilbault N. F. Desjardins	200
Guimond J. et al. J. L. Rankin	215
Hays P. D. McCormick et al	115
Houliston Dame A. et vir. G. J. Luon et al	300
Henderson D. H. et al. A. Daignault	4200
Juneau O. N. Mathieu	115
Irvine J. N. Ratelle père	159
Laporte N. Bank of B. N. A.	1600
Lépine O. sr. F. X. Dupuis et al	173
Lapalmé A. et al. J. Hunter	185
Lapeyre Dame M. et vir. J. Masson	190
Lemire H. et al. C. L. Letang et al	435
L'Union des Briquetiers de Montréal. H. Laverdure	100
Leroux M. Hon A. A. Thibodeau	1e cl. 252
Legris J. N. F. Bédard	252
Martin A. S. C. Lamothe	2e cl. 658
Mitchel R. Co (Ltd). Canada Jute Co (con)	658
Marcoux J. W. Jacobs	1e cl. 155
Marcil M. et al. J. A. Defayette	155
Mayeur L. H. Mansseau	3e cl. 3 7
Manwaring R. A. E. Patten et al	3 7
Massey N. P. Dompierre	2e cl. 200
Mathieu N. alias P. J. Lefrançois	200
Mount E. C. J. C. King	177
Marion N. Dame H. Dorais	2e cl. 126
Miller A. F. Poirier esqual	126
McDonald A. Rév. F. W. A. Mayer	102
Normandeau E. et al. A. Munro	111
Olive W. H. A. D. Taylor et al	105
Paillet J. Dame E. Smart et al	143
Poirier J. T. Dame A. Hénaud	500
Richardson S. J. Castelli	120
Rothwell T. H. A. D. Taylor	1e cl. 638
Sparrow & Jacobs. J. Kay Son & Co	638
Singer Dame M. et al. Royal Electric Co	132
South W. J. McGowan	584
Smart E. Cité St-Henri	289
Solomon Saul. Molsons Bank	334
Tardy Dame L. P. Bruneau	100
Tanguay A. J. P. Seybold	112
Tessier O. et al. F. X. St-Charles	502
Villeneuve L. et al. Dame H. F. M. Bagg et vir	300
Québec	
Amiot dit Larpenière. C. L. A. Morrisset	5167
Beuthner C. A. et al. J. S. Budden	124
Fridy R. G. W. D. Stroud & Sons	145
Gervais Eug. J. B. A. Mongenais et al	106
Sherbrooke	
Pelletier Mde F. P. Hon. E. T. Brooks	865
St-Aban	
Paquet Calème. E. Raymond	325
St-Charles	
Guillemette Jos. Frs. Castonguay	199
St-Celestin	
Pratte Nazaire et al. Québec Bank	100
St-Lazare	
Roy Ferd. F. Castonguay	199

St-Wenceslas	
Rivard Wm. et al. Québec Bank	127
Trois-Rivières	
Boudreault P. A. Corp. Trois-Rivieres	125
Waterbury Conn.	
Messier Marguerite. M. Allard	363
Weedon	
Harpin Louis. J. Harpin	210
Leclaire Jean. P. Daveau	100
Westbury	
Millar James. B. A. Land Co (Domm.)	370

Cour Supérieure.

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Les Piles		
Montréal.		
Désilets Ephrem. R. Linton & Co	257	
Barclay John. W. Rodden	150	
Carragher Edward. A. Ward	150	
Corbeil L. L. Mlle Virginie Forget	1120	
Dansereau M. E. C. D. DeSola	112	
Deziel Louis. F. X. Dupuis et al	159	
Demers Léandre. G. Lamothe et al	414	
Fatt S. C. R. Hamilton	3816	
Gagnier Perpetus. J. W. Stewart et al	177	
Gauthier Benj. James Alice Saulier et vir	1286	
Globensky, Eugene et Leon M. James Georgiana M. Hollis	1633	
Grant John A. et Mary D. B. McLaughlin et al	868	
Grothé Félix O. J. Laverhill	257	
Graham Dugald. Dame Mary L. Gault et vir	221	
Hart Gerald E. A. D. Taylor et al	157	
Hirschfield Berthold. M. Hutchison	253	
Irvine John. F. Tessier	187	
Kane John. J. Quinn	124	
Lachapelle Ulric. J. A. Chénail	387	
Lehmann Cnas. F. Bayeur	145	
Martin Méric. B. Wardin	288	
Miller Alphonse. F. Poirier esqual	288	
Montreal Elevating Co. Wm John n & Co (Ltd)	159	
Piché Alphonse. Dame Lucy Scott	1629	
Pageau Narcisse. J. Martel	200	
Rob b Wm alias James. W. Bellingham	118	
Wood John H. A. C. Gray	516	
Montréal-Ouest		
Wight Mde C. C. Canadian Mutual Loan & Invest. Co	1613	
Outremont		
Denis Alf. G. W. Dattler et al	509	
Notre-Dame des Neiges		
Goyer Paul. G. Fortin	100	
Larose Hormidas. M. Mundy et al	156	
Ste-Sophie de Lausanne		
Lefebvre dit Bernard Jos. L. G. Jourdain	140	

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Ango Gardien		
Goudreau Dame Ed. F. W. May et al	80	
Compton		
Wharrarn Robt. A. L. Brown	6	
Coteau Landing		
Daoust L. J. Z. J. C. Cholette esqual	31	
Coaticook		
Bertrand M. J. P. P. Mailloux	45	
Dundas		
Tyo John. E. Fisher et al	30	
Fiefchoisi		
Campeau Nap. et al. The Western Bank of Canada	41	
L'Assomption		
Paré J. B. K. Major	31	
Bédard W. H. Moreau	56	
Normandeau J. E. H. H. J. Latimer	52	
Les Piles		
St-Hippolyte		
Desilet Ephrem. J. Harnival et Cie	66	
Les Piles		
Metropolitan Mfg Co		
Giles Jno. S. Metropolitan Mfg Co	66	
Magog		
Hardy G. H. H. R. Meery	27	
Maisonneuve		
Scott Robert. F. Alwaise	99	
Simard Adam. L. Bois et al	82	
Montréal		
Barsalou A. H. et al. Dme A. E. I. C. O'Farrell et vir	65	
Barnier Nap. J. Hoolahan	35	
Brinet Adolphe. S. Denis	35	
Burgess Jno. W. Kavanagh	25	
Bouquet Gustave. G. Deserres	59	
Clément Jules. F. Meunier	28	
Charbonneau Alp. D. M. I. Canale	42	
Charbonneau Ths. Dame H. Wilhelmy et vir	39	
Demers Fabien. J. Dulude	25	
Dempsey Jos. Dme M. Burns	69	
Desroches Alf. Dme S. Desmarais	35	
Furness Arthur. A. l'elages	25	
Gilbert Jules. C. W. Lindsay	59	
Glenny Jno et al. Metropolitan Life Ins Co	42	
Harel A. et al. C. Barbeau	76	
Hollwell Beatrice. J. Barolet	72	
Herr Jacob. H. Tucker	50	
Larose Louis et al. F. Rochou	29	
Lester Geo H. C. N. McLeod	31	
Leprohon M. A. Chrétien Zaugg	25	
Monette Louis. Dame A. Meuard et vir	30	
Mélançon Jos. Dame M. T. Gouee	75	
Morel de la Durantaye Camille. J. J. O'Brien	30	
Nunnerly Jos. C. Massey	55	

Neaglé La P.	L. D. Gagnon	49
Perrault Jos.	C. Leboeuf	42
Robert La.	J. O. Clermont	30
Smith Wal. P.	J. B. Brouillette	25
Stoven Hillie.	H. Rosen	41
Scott Robert et al.	C. Lortie	10
Vipond Benj. L. et al.	J. G. Howden et al	77
White James.	H. A. Stiebrecht et al	25
Nominatingue		
Loiselle Frederick	L. Goudreau	28
Notre-Dame du Lac		
Cloutier Pierre.	Massey Harris Co	95
Outremont		
Raymond J. R.	M. T. Brennan	30
Ste Cunégonde		
Danis Jos V.	T. White	32
Ste-Flore		
Dessureau Marcel.	T. Lafrenière	17
Ste-Gertrude		
Lafond William.	J. Bibeau	24
St-Guillaume		
Lamothe Dosithé.	J. L. Lefleur	28
St-Hubert		
Vincent Moise.	J. Lalumière	79
St Henri		
Réainger Dé-iré.	O. Brunet	32
Garon A. A.	Gendron Mfg Co	80
St-Louis		
Lefeuntun Ivo.	W. H. D. Young	40
Vandette Théophile.	G. W. Foisy et al	31
St-Maurice		
Boulard Edouard.	A. E. Sweegy	36
St-Michel de Vandrevill		
Bériard Kimilien.	M. Barsalou et al	40
Trois-Rivières		
Boulard Isidore.	A. Morrissette	37
Weedon		
Corp. Township of Weldon.	H. McDonald	10

TOUR DU MONDE.—Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire No 18 (1er Mai 1897). 10 Aux Sources de l'Irraouaddi, d'Hanoi à Calcutta par terre, par M. E. Roux, enseigne de vaisseau. — 20 A travers le monde: Voyage archéologique en Russie, par M. le baron de Bage. — 30 Grandes courses de terre et de mer: La première ascension de l'Aconcagua à 7500 mètres par M. Jules Lefèvre, con ul de France, à Valparaiso. — 40 Dans le monde du travail: Lettre de Sierra Leone. — 50 Livres et cartes. — 60 Conseils aux voyageurs: La photographie dans les voyages: Chambres noires, mixtes et à main, par Frédéric Dillaye. Abonnements: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

Le *Journal des Transports* donne une intéressante statistique du développement des tramways électriques européens en 1895. Le nombre des lignes exploitées est passé de 70 à 111 et la longueur totale de 700 à 902 kilomètres.

C'est l'Allemagne qui tient la tête des pays d'Europe pour le développement de cette industrie. La longueur de ses lignes est de 406 kilomètres, et le nombre de ses voitures automotrices de 857. Puis vient la France, avec 132 kilomètres de voies et 225 voitures automotrices. L'Angleterre vient en troisième rang avec 107 kilomètres de voies et 168 voitures automobiles. Enfin, la Suisse, malgré la petite étendue de son territoire, arrive quatrième avec 47 kilomètres et 86 voitures.

La Bulgarie et le Danemark sont actuellement les seuls pays en Europe ne possédant aucune ligne à traction électrique.

Parmi les divers systèmes employés, celui de conducteur aérien avec trolley est de beaucoup le plus répandu. On le trouve sur 91 lignes; 3 lignes seulement utilisent du souterrain, 9 un rail central et 8 fonctionnent avec des accumulateurs.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUÉBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Montréal—Martin Adéard, nouv. Rhéaume J., boucher; Olare Paquette se retire.

Bannerman Bros, mfrs de pipes et cigares en détail; le détail seulement. Labrecque & Leclair, épico.; A: Labrecque & Fils succédent.

Nicolet—Beauchemin Mde J. B., mode, déménagé à St Hyacinthe.

Québec—Rousell Prpdent, épico. **Ste Cunégonde**—Courville Antoine, restaurant.

St Etienne des Grès—Brunelle B. B., mag. gén.; déménagé à Trois-Rivières. **St Hilaire**—Meunier P. L., hôtel.

CESSIONS

Montréal—Martin Alphonse, nouv. Tessier Os'ar, épico.

St Henri de Montréal—Asbestos E. G. Caron, mag. gén.

St Paschal—McNeil Neil, mag. gén.

CONCORDATS

Sorel—Pontbriand L. P. A. chaussure; à 50c dans la piastre et a vendu son stock.

St-Gervais—Girard J. A., mag. gnl. à 50c dans la piastre.

CURATEURS

De Lorimier—Chs Desmarteau à F. X. Tessier, boucher.

Montréal—G. A. Savage à David Rea & Co, fourniture de relieure.

T. J. O'Neil à F. Jacobie, huile. Kent & Turcotte, à P. McDonald, nouv.

George Oreak à J. A. Cantlie & Cie, lainage à commission.

St-Ursule—J. M. Marcotte à Louis Carle Meunier.

Windsor Mills—J. McD. Hains; à W. J. Woodburn, mag gnl.

DÉCÈS

Frelighsburg—Benoît Olivier, pompes funèbres.

Montréal—Taylor Bernard, épico.

Québec—Jeffery, Montreuil & Co, poisson: E. A. Jeffery.

Delisle, Dion & Cie, courtiers, etc.: Clodius Dion.

Juneau, Victor, épico.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

East Angus—Planche Wilson & Co, mag. gén.

Montréal—McCarthy & Kilbride, plâtriers.

Hurtubise A. L. & Cie, foin et grain.

Maxwell E. J. & Co, bois de sciage en gros; Wm K. Graffy se retire, E. J. Maxwell continue sous la même raison sociale.

Dart Henry J. & Co, drogues en gros; Henry J. Dart et Fraser Chapman continuant.

Montréal (The) Viavi Co; Emma W. Smith.

Pratt & Young, tailleurs.

Brunet A. & Frère, plombiers.

Labrecque Anselme & Fils, épico. **St Henri de Montréal**—Myre & Lalonde, contracteurs.

EN DIFFICULTÉS

Avignon—Blaquire Mathias, mag. gén. et moulin à scie offre 65c dans la piastre.

Metapedia—Gillis Jos, mag. gén. et hôtel.

St Roch des Aulnais—Méthot Mme A., mag. gén. offre 25c dans la piastre.

URALDE GARAND. TANCREDE D. TERBOUX.
GARAND, TERROUX & CIE.,
BANQUIERS ET COURTIERS

No. 3, Place D'Armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émis sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encaissés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,
No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.
Téléphone 2003

C. H. BRANCHAUD
COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal
Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.

CHS. DESMARTEAU
Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPÉCIALITÉ:

REGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON
EXPERTS-COMPTABLES,
CURATEURS

Téléphones Bell 815. Boite B. P. 911.

BATISSE DES CHARS URBAINS, MONTREAL.

L. W. TELMOSSE

(Cl-devant de Gaucher & Telmosse)

COMPTABLE

Liquidateur de Faillites,
Agent d'Immeubles,
Assurances, Collections, Etc.,
Commissaire de la Cour Supérieure

BATISSE ROY: CHAMBRES 9 ET 10
No 16, RUE ST-JACQUES,

MONTREAL

SPÉCIALITÉ: AGENT DE SUCCESSION.

Téléphone Bell 6170.

THE WESTERN LOAN & TRUST CO.

(LIMITÉE)

CONSTITUÉE PAR ACTE SPECIAL DE LA LEGISLATURE
CAPITAL AUTORISÉ \$2,000,000.00
ACTIF 2,417,237.86

Bureaux: 13, rue St-Sacrement, Montréal, P. Q.

DIRECTEURS.

Hon. A. W. Ogilvie, Président; Wm. Strachan; W. Barclay Stephen; R. Préfontaine, M. P.; R. W. Knight; John Hoodless; J. N. Greenshields, C. R.; W. L. Hogg.

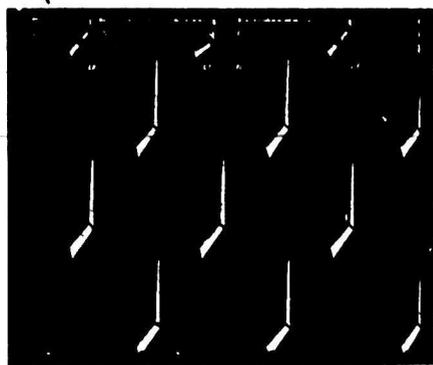
OFFICIERS.

Hon. A. W. Ogilvie, Président; Wm. Strachan, Vice-Président; — W. BARCLAY STEPHEN, Gérant; J. W. MICHAUD, Comptable.

Procurateurs: — M. M. Greenshields & Greenshields. Banquiers: La Banque des Marchands du Canada. Cette Compagnie exerce les fonctions de Syndic, Administrateur, Exécuteur, Fidèle-Commissaire, Récepteur, Curateur aux Aliénés, Gardien, Liquidateur, Etc., et aussi d'agent pour ces fonctions.

Débiteurs émis pour trois ou cinq ans. Ces débiteurs et l'intérêt peuvent être perçus en aucune partie du Canada sans frais. Pour autres détails s'adresser au Gérant.

Bardeaux en Acier Eastlake



Le Bardeau que d'autres
Manufacturiers
ESSAIENT d'imiter

LE PLUS ÉLÉGANT
LE PLUS DURABLE
et la La Gouverture qui s'applique le Mieux

NE MANQUE JAMAIS DE DONNER
SATISFACTION

Demandez notre Catalogue "T"

METALLIC ROOFING CO. Ltd.

Seuls Manufacturiers TORONTO, ONT.

EN VENTE CHEZ

H. McLAREN & CO.

MECHANICS SUPPLY CO.

706, rue Craig, MONTREAL.

96, rue St-Pierre, QUEBEC.

EN LIQUIDATION

Montréal—La Cie Générale d'Importation ass. 18 mai pour nommer un liquidateur.

FONDS À VENDRE

Grandes Piles—Désilets Ephrem, mag. gén., 18 mai.

Montréal—Robillard & Gendron, restaurant.

Havana Cigar Co, 18 mai.

St Antoine Abbé—Houle A. L., mag. gén., 14 mai.

St Roch des Avl'nais—Méthot Mde A. mag. gén., 14 mai.

FONDS VENDUS

Chapeau—McMahon P., mag. gén., à P. E. Caron.

Montréal—End. Metayer & Co, bois de sciage à 63c dans la piastra.

Osborne & Gauthrie, épice. à Isaac Goldstein.

Québec—Perkins W. H.: boulanger à 89c dans la piastra.

Ste Cunégonde—Charbonneau F. X., restaurant.

Ste Martine—Lague J. E., instruments agricoles.

Valleyfield—Pitre C. & Son, selliers.

INCENDIES

Montréal—Sabiston Lith. and Pub. Co ass.

Montreal Pottery Co ass.

Small E. A. & Co hardes en gros ass

NOUVEAUX ETABLISSEMENTS

Chambly Canton—Burland Bruce, mag. gén.

East Angus—Planche Bros & Co, mag. gén., James Planche, Edw. J. Plandie et Lawrence A. Mathewson.

Lévis—Levasseur Bros, marchands tailleurs.

Montréal—Barsalou & Cie épice: Jos Barsalou et J. Chauvin.

Bartlett (The) Compressed Co exportateur de foin.

Foster R. A., tabac et cigares.

Archambault B. & Co eau de Javelle: Ida Amiot épouse de Benj. Archambault.

Hurtubise A. L. & Cie, foin et grain; Marie L. Bourdon épouse de A. L. Hurtubise.

Lapointe Clément & Cie, liqueurs; Clément Audet dit Lapointe et Azilda Audet dit Lapointe.

Montréal Lumber Co (Ltd).

Ouimet R. & Cie, tabac et cigares; Joseph Lesage.

St-Pierre & Frères, nouv; Louis St-Pierre.

Anglo American Key Co; Wm T. Costigan et Francis P. McCool.

Benoit Toussaint, boucher.

Cash Grocery Co épice; Joseph H. Caille.

Jos G. Vaillant et Wilfrid Perrault.

Côté Deschamps & Co., quincaillerie; Jos. P. A. Deschamps et Arthur Côté.

Derome E. & Cie, chapeliers.

Foucreau A. & Cie, épice; Antoine et Joseph A. Foucreau.

Garbutt J. R., charbon et bois; John R. Garbutt.

Hénéault George & Fils, contracteurs; Geo. Hénéault et Jos. Hénéault.

Maxwell E. J. & Co., bois de sciage en gros; Edw. J. Maxwell.

Petelle & Cie, bouchers; Vital Sauvé et Ohs. H. Dion.

Rathholy (The) Sponging Co.; Edw. O. Harrison et Fred. R. Lanigan.

Robidoux & Laplante, hôtel.

St Pierre H. & Cie, meuble; Henri St Pierre.

Berstein M., harde en gros. Labrecque J. Edm., épice.

Langlois F. A. & Cie, grain, etc.; Fred. Lapointe. Félix A. Langlois et Mendoza Langlois.

Montréal (The) Lumber Co Ltd.

Paquette J. G. nouv.

Bouehard & Dion, charrons; Jean Bouchard & David Dion.

Dominion (The) Hat and Cap Mfg Co; Julius Karger.

Frischling Breetman & Podwal mfrs et fourrures.

Le Nouvelliste; éditeur, Gaston de Werthemer.

McDonald Lawrence, contracteur; les épices.

Québec—Blond Alfred épice.

Bordeleau Joseph, épice.

Colston W. F., fournitures de moulin; Willie Colston.

Japanese Board Co mfrs; Jas Dugal.

Savard Telephone, hôtel et écurie de louage a ouvert une succursale rue Dupont.

Thibandean J. M. & Cie épice; Jos Misaël et J. Emile Thibandean.

Ste Cunégonde—Doré & Picotte épice; Jos A. Doré et Louis N. Picotte.

Dépatie Arthur & Cie, hôtel.

Labrecque Ludger, restaurant.

St-Hilaire—Charbonneau F. X., hôtel.

St Henri de Montréal—Goulet & Préseau, hôtel; Appolinaire Goulet et Jos. Préseau.

Brasserie St-Henri asbeste, Arthur Renaud et Adol Riel.

Guyon & Major agents, Jos. A. Major et Ernest Guyon.

St Tite—Frigon S. H. & Cie, mag. gén.

Dame Elodie Lafrance épouse de S. H. Frigon.

St Paul—McDonald Mde P., hôtel.
St Hyacinthe—Richer E. H. & Fils, libraires: Enolide H. Richer et Jules A. Richer.

St Jean—Grégoire J. B., meuble: Marie M. Frenière, épouse de J. B. Grégoire.
Richellen Bottling Co, Agnes W. Hardman.

PROVINCE D'ONTARIO

CESSATIONS DE COMMERCE

Hamilton—Gilmore W. S., boucher; Fred. Cook succède.

Ilderton—Paisley R., hôtel; Jacob Scandrett succède.

Ingersoll—McCarthy Bros., mag. gén.
Kirkfield—McFadden Bros, boulangers; Albert E. Porritt succède.

Oshawa—White & Elliott, menuisiers; Sharpe & Campbell succèdent.

Port Rowan—Robins & Woodward, mag. gén.; Robins, Newkirk & Co. succèdent.

Plattsville—Hannigan Thos. J., hôtel; J. Stellar succède.

Pictou—Fralick Abraham J., tailleur, etc., Fralick & Stanton succèdent.

Port Elgin—Paokert Hermann N., pharmacien; G. D. Reid succède.

Richmond Hill—See Robert, mag. gén, déménagé à Toronto.

Thorndale—Orr John, hôtel; James James succède.

CESSIONS

Almonte—Jolicœur Arthur, sellier.
Blyth—McCaughy J. F., épicière.

Bellefleur—Reid A. N., tailleur.
Gore Bay—Cosby Wm, boucher; ass. 12 mai.

Hamilton—Hearne F. G. & Co., épicière, etc.; ass. 11 mai.

London—Wright Wm O., boucher; ass. 12 mai.

Lindsay—Welch Edouard, hôtel.
Muravale—Davy M. & Son, mag. gén.; ass. 12 mai.

New Hamburg—Schmidt Jacob K., meubles, etc., ass. 18 mai.

Killer J. N., papeterie.

Toronto—Decks Bros, marchands tailleurs.

Peters Alexandre, bois de sciage.
Walsh Anthony, chaussures.

Whitby—Foy Mary J., hôtel.

DÉCÈS

Embro—Tate T. W., mag. gén.

Pine Grove—Hicks Bros, menuisiers et mag. gén.: O. W. Hicks.

Toronto—Duffy C., boucher.
Fortune John, constructeur.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

St Thomas—Bougliner & Orr poterie; Wm W. Bougliner continue.

Stouffville—Stark & Williamson courtiers.

St-Eugène—Jamieson & McMillan, mag. gén. D. J. Jamieson continue.

Teeswater—Gillies & Smith courtiers.

Toronto—Saxby & Harrington fourniture de bouilloire.

Breay & Salisbury, cigares etc.

EN DIFFICULTÉS

London—London Show Case Works, ass. 12 mai.

Sagin Falls—Fry Wm., mag. gén. ass. 11 mai.

Toronto—Morrison Jas (The) Brass Mfr Co Ltd, ass des créanciers.

FONDS A VENDRE.

Brantford—Chryaler E., épicière.

Galt—Cummings C., hardes et meuble; les hardes.

Iona—Lunley J. O., mag. gén. 12 mai

Listowel—Hay & Coghill, marchands tailleurs 14 mai.

Burton John, épicière.

Lion's Head—Lion's Head Lumber Co Ltd, moulin à scie etc.

Martintown—Willing Thos, moulin à farine.

St Thomas—Smiley G. W., quincaillerie 18 mai.

Tweed—Easterbrook Geo, moulins à scie et à farine etc.

Toronto—Wheaton & Co, merceries 13 mai.

Eokardt H. P. & Co, épicière en gros 13 mai.

Karma [The] Vending Co of Toronto Ltd., mfrs de gomme à mâcher 12 mai.

FONDS VENDUS

Dunville—Falsom J. K., meuble et et pompes funèbres à W. G. Scott.

Delhi—Price Thomas meuble; à F. W. Beck.

Kingston—Carruthers Geo épicière.

Portland—Hart Thos, hôtel.

Renfrew—Matheson James mag. gén; à Howard Totten.

INCENDIES

Chesley—Brennan John, tanneur.

Ridgetown—Oraig Thos, mag. gén.
St Anne—Morley S. menuisier.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Carleton Place—Miller Mlle, mode a ouvert une succursale à Dunrobin.

Oshawa—Byerson & Hawkins, quincaillerie, ont ouvert une succursale à Ponty Pool.

Ottawa—Daniels F. O., épicière.

Paris—McLellan, Agnès, articles de fantaisie.

NOUVELLE-ECOSSE

CESSATIONS DE COMMERCE

Bridgetown—McCormark R. S., épicière; B. M. Williams & Co, succèdent.

Sheehan Bros, tailleurs; W. D. Sheehan & Son succèdent.

Halifax—Sweet M. L. épicière.

Kentville—Harriott W. J. tailleur.

CESSIONS

Halifax South—Lambert Léon, mag. gén.

Liverpool—Rathburn James A., tailleur.

DÉCÈS

Chester—Reddin Bros, empaqueteurs de homard; Timothy Reddin.

Stellarton—Miller Wm., boulanger.

EN DIFFICULTÉS

Digby—Saunders J. F., nouv.

FONDS A VENDRE

Guysboro—Gazette Publishing Co. Ltd.

Halifax—Mahar Michael J., marbrier; écan 17 mai.

Lunenburg—Lunenburg Iron Co. Ltd.

FONDS VENDUS.

Halifax—Wier H. V., épicière, à Richard Pearce.

North Sidney—Book and Novelty Co, librairie à Wm. J. Christie.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Bridgetown—Hicks & Sancton, portes et chassis; John H. Hicks et Harry Sancton.



PARC DU BOUT DE L'ÎLE

C'est maintenant le temps d'acheter de beaux lots au Parc du Bout de l'Île... Le plus bel endroit de l'île de Montréal... Voyage très agréable par chars électriques... Service toutes les dix minutes; trajet en 25 minutes.

CONDITIONS FACILES

DESMARTEAU & KENNEDY,

AGENTS D'IMMEUBLES

1500, rue Notre-Dame, Montreal



“Mom Says
she won't have this.
She is tired wasting sugar on imitations of
HIRES
Rootbeer”
The dealer who sells
the genuine Hires never
hears this.

T. J. COOK, Agent. . . . MONTREAL.

Williams B. M. & Co., épïc.; B. M. Williams et A. D. Shaffner.

Darmouth—Lavers Walter J., écurie de louage.

Guysboro—O'Connor Thos., mag. gén. au nom de son épouse Maria.

Halifax—Whitman Collas & Co. (Ltd), poisson, etc.

Wallace T. E. & Co., épïc.

McLellan & Co., poisson.

Stewart Neil, épïcier.

Watchorn, Mde C., épïc.

Kentville—Maritime (The) Printing Co. (Ltd).

Lequille—McKay & Hyde, moulin à farine; Hiram R. McKay et Thos. Hyde.

NOUVEAU-BRUNSWICK

DÉCÈS

St Jean—Hayes, Edward, boulanger.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS.

Fredericton—Adams & Price, pompes funèbre.

EN DIFFICULTÉS

Sackville—Wilson Frk J., nouv.

FONDS VENDUS

St Jean—Neales Hugh, hardes à N. J. Nealis.

Troop & McLaughlin, fourniture de navire à Milligan & Splane.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Fredericton—Dibble George Y, pharmacien.

Mack Roderick T., pharmacien.

St Jean—Colwell Coal Co, charbon.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST

CESSATIONS DE COMMERCE

Brandon—McKiunon D. C. (Palace Hôtel) David Beaubier succède.

Régina—Mowat Bros mag. gnl déménagé à Slocan City C. A.

CESSIONS

Canmore—MacNulty J. H., marchand.

Winnipeg—Steen J. R., éditeur.

Yorkton—Eyre Chas.

FONDS A VENDRE

Winnipeg—Anderson E. D., 5 mai.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Russell—Brown & Smellie, mag. gén.; Parker Smellie continue.

Winnipeg—Dixon & Kelly, pharmaciens; R. Dixon continue.

INCENDIES

Winnipeg—Commercial Printing Co., ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS.

Boissevain—Baine (The), J. D. Co.

Boissevain (The) Trading Co.

COLOMBIE ANGLAISE

CESSATIONS DE COMMERCE

Kaloo—McDonald & McDonald, hôtel; McDonald & Craig succèdent.

Nanaimo—Sehl J. J., meuble, déménagé à Kaslo.

Nelson—Williamson Fred., merceries.

Rosland—Perine & Brown, imprimeurs; Steinden & Perine succèdent.

Elchellurger S. F., forgeron.

Vernon—Schultz Harry, forgeron; R. W. Timmons succède.

Victoria—Bland J. J., bateau.

Given C. D. & Co, produits.

Stevens Allan, boucher.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Nelson—Clements & Lott hôtel; Clements & Martin succèdent.

Rosland—McKinnon & Herod hôtel. Strouse S. & Co, hôtel; Harris Bros continuent.

Gibson & Wilcox plombiers; Wilcox continue.

FONDS A VENDRE

Nelson—Arthur A. H, pharmacien.

Trail—Albano J., tailleur.

Victoria—Doughty James, brosse.

Jensen Sarah, hôtel.

FONDS VENDUS

Kamloops—Woodside J. H., restaurant à W. H. Brown.

Nanaimo—Smith A. J., boulanger à Wilson & Matthews.

Robson—Robson, Mill Co, bois de sciage; G. E. Hallock sa part à A. B. Nelson.

Robson—Robson, Mill Co: la part de Wright à W. A. Swan.

Rosland—Wood & Schweig, tailleurs à Wood & Massie.

Vancouver—Farman C. F., épïc.

Victoria—Ray Robert, forgeron.
Williams James, restaurant à Mar-
shall & Weddla.
Wellington—Bikle Thos, boulanger.

ILE DU PRINCE EDOUARD

EN DIFFICULTÉ

Charlottetown — Bruce B. A., tailleur,
offre 40c dans la piastre.

PETITES NOTES

Depuis longtemps, les économistes demandent que le gouvernement fit un relevé des valeurs mobilières françaises et étrangères possédées en France. On connaîtrait ainsi la fortune de la France en papier. Comme ce travail devait permettre au fisc d'asseoir exactement l'impôt sur les successions, dont on a la coutume de dissimuler ou d'atténuer la partie mobilière, le ministère des finances a procédé avec diligence, et voici le résultat, fraîchement obtenu, de la vaste enquête à laquelle il s'est livré :

Le montant des valeurs mobilières circulant en France s'élève au capital de 80 milliards et demi, savoir : 60 milliards et demi pour les valeurs françaises et 20 milliards pour les valeurs étrangères.

Les valeurs françaises se répartissent ainsi :

	Milliards
Rentes sur l'Etat.....	20
Actions de chemins de fer.....	4
Obligations de chemins de fer.....	15
Actions et obligations du Crédit foncier.....	3
Obligations Ville de Paris et des villes, communes et départements.....	2½
Valeurs industrielles, mines, assurances, etc.....	16

Les valeurs étrangères se partagent de la manière suivante :

	Milliards
Fonds d'Etat.....	12
Valeurs industrielles.....	8

Parmi les valeurs françaises, il y en a pour 35 milliards et demi de nominatives, dont 19 milliards et demi en rente sur l'Etat.

Presque toutes les valeurs étrangères sont au porteur.

La combustion spontanée de la houille cause de grandes pertes à la navigation. Des statistiques établissent que 4070 des navires qui passent l'équateur périssent chaque année, par cette cause. Comment y remédier ? Jusqu'à ces derniers temps, le moyen le plus généralement recommandé et très probablement le plus mauvais, était d'assurer une bonne ventilation des soutes. En effet, des travaux récents ont fait connaître que la cause de toutes ces inflammations était due à l'absorption par le charbon de l'oxygène de l'air sous l'influence de la chaleur et de l'humidité. On sait que l'air contient environ un quart d'oxygène. La combinaison avec le charbon dans les conditions que nous venons d'indiquer développe de la chaleur et pour peu que le renouvellement de l'air se fasse assez rapidement, l'élévation de la température ne tarde pas à atteindre le degré d'ignition.

Un ingénieur, M. Kraus, dans le *Praktische Maschinen Constructeur*, a proposé de remédier à cette oxydation

en disposant, dans chaque navire charbonnier, une provision de cylindres d'acide carbonique liquide que l'on trouve facilement aujourd'hui dans le commerce.

Ces cylindres contiennent environ 1,20 de mètre cube d'acide liquide qui, lorsqu'il retourne à l'état gazeux, occupe à la température de 25° centigrades un espace environ 500 fois plus grand, soit 25 mètres cubes. Pour un navire transportant 1,500 tonnes de charbon, le promoteur du système estime qu'il faudrait 40 cylindres d'acide carbonique.

La dépense est évaluée par lui à \$425, alors que la prime supplémentaire demandée par les assurances est de 2/0, ce qui, pour un bateau de ce genre, représente au moins \$1200. Il y aurait donc toute économie à faire la dépense de la provision d'acide carbonique.

Pour permettre la visite des soutes, le navire devrait en outre être muni de deux scaphandres réduits à leur plus simple expression, c'est-à-dire un masque avec tube en caoutchouc permettant à l'ouvrier de rester en communication avec l'air extérieur pendant tout le temps qu'il est occupé dans les soutes.

Depuis déjà quelques années, de nombreuses expériences ont été faites sur l'électro-culture, M. Narkewitsch-Iodko vient de renouveler quelques essais à St-Petersbourg, et le journal *Electrical Review* fait connaître les résultats obtenus.

Les dispositions employées ont été les suivantes. On a placé sur le terrain soumis aux expériences des poteaux en bois de 8 à 10 mètres de hauteur, pourvus, à leur extrémité supérieure, d'une ou plusieurs aiguilles de cuivre nickelé. Ces aiguilles étaient isolées et servaient de point de départ à quatre fils reliés à des plaques de zinc fixées dans le sol. Dix à quinze de ces poteaux suffisent pour un hectare, la dépense est d'environ 40 francs.

L'électricité atmosphérique se trouve ainsi amenée dans le sol. Il en résulte la décomposition électrolytique des substances chimiques dont se nourrissent les plantes, décomposition qui facilite l'absorption. Le sol est divisé par les actions mécaniques résultant du passage du courant ; ce dernier effet a été mis en lumière par des photographies montrant des groupements spéciaux de particules de poussières sous l'influence des courants électriques faibles.

Les résultats obtenus sont, paraît-il, des plus favorables ; la récolte des pommes de terre s'est trouvée augmentée de plus d'un tiers ; pour des arbres fruitiers la production a été portée dans certains cas de 317 à 525 kilogrammes. Il serait intéressant que l'expérience fût renouvelée en de nombreuses localités et que tous les résultats pussent être comparés.

Malheureusement ces expériences sont peu concluantes au point de vue de l'économie, et vraisemblablement inapplicables dans les petites exploitations ; d'autant plus que la routine si vivace de nos agriculteurs, qu'elle n'admet pas encore le système de fumures artificielles, n'est pas prête d'essayer de nouveaux modes de culture, surtout de ceux desquels ils verront les effets mais desquels au si ils ne comprendront point les causes.

Il faudrait pour cela que des conférences fussent faites dans les centres

agricoles et des démonstrations faites à l'essai, par des agronomes compétents, à l'occasion, que des concours soient créés, et des primes accordées, afin de vulgariser et de stimuler l'émulation des cultivateurs.

ARCHITECTES ET MEASUREURS

V. LACOMBE, 897, Ste-Catherine

WILFRID MERCIER

Entrepreneur Charpentier - Menuisier

184, RUE ST-ANDRE, MONTREAL.

Toute entreprise ou réparation exécutée à court délai.

ARISTIDE BELAIR, CONTRACTEUR GENERAL

161, Av. Pie IX, Ville de Maisonneuve

CHS. HENDRICK

2564, rue Ste-Catherine

PEINTRE DE MAISONS ET DECORATEUR

SPECIALITÉ : Nettoyage de la pierre, et parement de briques

GRAINES DE SEMENCES

Notre catalogue illustré de graines de semences est prêt et sera adressé gratis sur demande. Ecrivez pour en avoir un. Stock considérable et complet de semences pour la Ferme, le Jardin et les Fleurs. Prix justes pour Timothy, Trèfle et toutes autres graines. Ecrivez pour avoir nos prix et nos échantillons avant d'acheter.

W. EWING & CO., Marchands - Grainetiers,
142, rue McGill, MONTREAL.

THE.....

Globe Spice Mills Co.

ARTHUR BROUSSEAU, Prop.

Manufacturiers et Importateurs d'Epices, Café, Moutarde, Thé, Etc.

Spécialité : — Moutarde Française, empaquetée en verres, petits flacons, etc.

SEULS PROPRIETAIRES DE LA

Globe Baking Powder

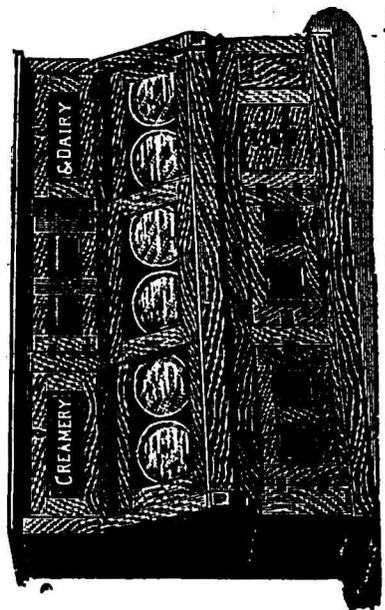
La meilleure poudre allemande en usage.

BUREAU ET MANUFACTURE

393, St-Paul, Montréal

P.S.—Nous donnons en primes de magnifiques cadres, demandez à nos voyageurs de vous montrer les échantillons.

GLACIERE BREVETÉE "AUBIN"



Cette glacière est beaucoup perfectionnée et ajoute toutes les commodités requises pour en faire une parfaite sous tous rapports. 20 modèles différents toujours exposés à notre salle d'échantillons.
P. S.—Glacières de seconde main prises en échange.

C. P. FABIEN, Prop. et Manufacturier

Nos 3167 à 3171 RUE NOTRE-DAME

Chronique de Québec

Mercredi, 12 mai 1897.

On peut dire, d'une manière générale, que la semaine a été bien employée et par la classe ouvrière et par la classe commerciale.

Le travail de la première a eu un résultat satisfaisant sur les affaires de la seconde. A certains endroits, surtout dans la rue de la Couronne et dans la Côte St-Georges, les travaux de l'Electricité ont transformé la voie publique en un immense chantier où règne une dévorante activité. C'est l'image vivante du progrès et de la prospérité.

Les entreprises officielles du gouvernement fédéral et de la corporation de Québec ont aussi été, cette semaine, un mouvement considérable et bien accentué : les ouvriers et les fournisseurs de Québec, en ont largement bénéficié, sans compter que de notables améliorations publiques, depuis longtemps demandées, se trouvent enfin réalisées, ce qui n'était pas sans besoin.

L'initiative privée emploie également un grand nombre de gens. Dans les boutiques de menuisiers, de charbons, de plombiers, de forgerons, etc., le travail abonde pour satisfaire la pratique et remplir les ordres. Tout cela, naturellement, a son effet et son contre-coup dans le monde commercial. Sans exagérer, et en tenant compte des travaux exécutés dans le port pour des fins de navigation, de chargements, d'arrivages, etc., nous avons raison de croire que la somme totale des entreprises publiques et privées représente un gain important dont tout le monde bénéficie.

Tel est l'état actuel des affaires jugé au point de vue de la condition des ouvriers et des métiers.

EPICERIES

Dans les épiceries, la semaine a été très active ; les commandes de la campagne pour être expédiées par goëlettes sont abondantes. La collection est assez satisfaisante et la perspective pour la saison qui commence est encourageante :

Sucres : Jaunes, 3½ à 3½c ; Powdered, 5½c ; Granulé, 4½ à 4½c ; Paris lump, 6½c.
Sirops : Barbades No 1 tonne 32 à 33c ; Tierce, 33 à 35c ; No 2, tonne, 28 à 29c ; Porto-Rico, 32c.

Beurre frais : 10 à 13c.
Huile de charbon : 14½ à 15c.
Conserves en boîtes : saumon, \$1.20 à \$1.40 ; homard, \$2.15 à \$2.25 ; blé-d'Inde, 75 à 89 ; pois, 80 à 90.
Soda à laver, de 80 à 90c ; do à pâte, \$2 40 ; Empois, 4½c ; do, satin, 7½c.

Allumettes :

Telegraph.....	\$3.75 la caisse
Telephone.....	3.50 —
Phoenix.....	3.20 —
New-Dominion....	3.15 —

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farines (en poches) : Fine \$1.20 à \$1.25 ; Superfine, \$1.40 à \$1.50 ; Extra, \$1.65 à \$1.75 ; Patent, \$2.05 à \$2.10 ; S. Roller \$1.95 à \$2.00.

Grains : Avoine " Province " (34 lbs 28 à 29c ; do " Ontario " 30 à 32c ; son, 55c ; blé d'Inde, 40 à 42c.

Lard : Short Cut, \$13.50 à \$14.00 ; saindoux pur, en saux, \$1.40 à \$1.50 ; do composé, \$1.20 à \$1.30 ; chaudières, 6 à 7c

Huile : Loup-Marin "Straw," 36 à 37½.
Huile de morue, 27 à 28c.

Le commerce en détail des nouveautés traverse une période assez active. Plus que jamais, les grandes maisons reconnaissent les avantages de la publicité largement distribuée et faite avec discernement.

L'expérience démontre qu'une bonne partie de la clientèle quotidienne de certains magasins à la mode est due aux annonces attrayantes, bien en vue, rédigées avec soin fréquemment renouvelées, longuement détaillées, qui ont leur place marquée dans les grands journaux. Plus cette excellente pratique se généralisera mieux ce sera pour les intérêts du commerce.

L'industrie est calme ; cela ne signifie pas quelque chose d'inusité et de mauvais augure, mais seulement, une relâche habituelle à cette saison de l'année.

L'on se préoccupe, dans le monde des affaires, de préparer une députation importante qui se rendrait à Ottawa, dans le cours de la semaine prochaine pour entretenir le gouvernement des projets qui intéressent Québec, et surtout la question du pont et du chemin de fer du Grand Nord. Tout annonce qu'on est sérieux cette fois, et que la promenade se fera en vue d'en arriver à un résultat pratique. Il se chuchote qu'on veut organiser tout un train de voyageurs et qu'on tient à ce que la députation soit imposante pour le nombre.

Très bien. Mais il faudra aussi et surtout qu'il y ait à la tête de la députation des organes autorisés de l'opinion publique, des hommes qui soient

VOUS ACHETEZ

et...

JE VENDS

VINAIGRE "EUREKA"

• • A L'ESTRAGON • •

ALFRED ROBITAILLE

Le seul Manufacturier de Vinaigre (en entrepot) a

QUEBEC

versée dans la connaissance de tout ce qui a trait à ces grands problèmes auxquels il faut une solution définitive.

Il en existe à Québec: que le choix soit judicieux. Ne perdons pas de vue qu'un échec, dans les circonstances, serait désastreux et retarderait indéfiniment des améliorations qui s'imposent. Nous avons des amis à Ottawa, nous y avons aussi des adversaires, pour ne pas dire plus. Préparons-nous à faire face aux uns et aux autres, en hommes d'affaires et en nous plaçant au point de vue exclusif des intérêts généraux du Dominion.

Ce serait une erreur fatale, dans une question de cette importance, de faire appel à des sympathies, à des promesses faites, ou de réveiller d'anciennes divisions. Ce qu'il faut, c'est le concours unanime et réfléchi de toutes les influences du monde politique, industriel et commercial, animé du désir de réaliser une amélioration publique, Québec peut et doit faire bonne figure à Ottawa. L'occasion est bonne; sachons en profiter.

Enfin, la crise politique a eu son dénouement. Les élections provinciales sont chose du passé. Il est incontestable qu'il s'est perdu dans cette dernière semaine un temps précieux et beaucoup d'argent. A l'œuvre maintenant, et tâchons de tirer le meilleur parti possible de l'état de choses nouveau que nous a fait l'électorat de la province.

L. D.

Un nouvel "arbre à suif"

Le *Myristica surinamensis* Roland, de la Guyane et le *Myristica Kombo* H. Bn. du Congo fournissent une graisse dont la consistance se rapproche beaucoup de celle du suif, ce qui leur a valu le nom d'arbres à suif. Le végétal sur lequel nous voulons aujourd'hui appeler l'attention des lecteurs de la *Revue Coloniale* n'appartient ni au même genre ni à la même famille. L'arbre à suif de l'Est africain doit être rangé, en effet, dans la famille des guttières et on a tout d'abord donné au genre le nom de *Stearodendron*, auquel on a substitué, ensuite celui d'*Allanblackia*.

L'*Allanblackia Stuhlmanii* Engler, connu dans l'Usambara sous le nom indigène de *Msambo*, est un grand arbre dont les fleurs assez grandes, charnues et de forme singulière, appellent tout de suite l'attention du voyageur. Les fruits qui atteignent la grosseur de la tête,

renferment un assez grand nombre de graines, extraordinairement riches en matière grasse. D'après Holst, les graines de quatre fruits seulement peuvent fournir 1 kilog. à 1½ kilog. de graisse. Cette dernière présente la consistance du suif et peut être employée dans la fabrication des bougies.

On en fait déjà un commerce assez important dans le Bagomoyo. Le bois, de couleur rougeâtre, pourrait être employé dans la construction et peut-être même comme bois d'ébénisterie.

L'*Allanblackia* n'existe pas seulement à l'Ouest de l'Afrique, où il a été observé par Holst et ensuite par le Dr Buchwald; nous avons eu nous-même l'occasion de le rencontrer au Congo français dans la vallée du Kouilou, et nous avons retrouvé une espèce très voisine dans la forêt, au Nord-Est de la station Mayomba.

Aucune tentative n'a été faite dans notre colonie du Congo, à notre connaissance du moins, pour utiliser la matière grasse contenue en si grande proportion dans les graines de l'*Allanblackia*. Nous appelons l'attention des colons et des administrateurs sur cette question, car il serait intéressant de rechercher cet arbre et de voir s'il se trouve en assez grande abondance dans les forêts pour en permettre l'exploitation.

L'*Allanblackia* est facilement reconnaissable à ses fleurs mâles assez grandes, charnues, de couleur blanc rosé, contenant en dedans des pétales, et en alternance avec ceux-ci, cinq renflements volumineux, assez longs, en forme de masse et sur le sommet arrondi desquels sont insérées de nombreuses anthères. Le pistil avorte forme au centre de la fleur une rosace à cinq branches. Nous ne lui connaissons pas de nom indigène au Congo.

(Revue Coloniale).

Voici un extrait vraiment curieux du rapport d'un chargé d'affaires européen en date du 11 août 1896:

Le Brésil est obligé d'importer de l'étranger presque tous les articles d'alimentation publique. La "Carna seca" (viande séchée) vient des républiques de la Plata et, en partie seulement, de l'Etat de Rio Grande do Sul; les pommes de terres sont importées de France et de Portugal; les oignons de Portugal; le riz des Indes et d'Italie; les pâtes alimentaires d'Italie; le beurre de France et de Da-

nemark; les légumes verts, la farine de froment et le bétail sur pied, de la République Argentine et de l'Uruguay; le lard, des Etats-Unis. La France, le Portugal, l'Espagne et l'Italie fournissent les vins; l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne, la bière; la France et la Belgique, les eaux minérales.

Cela n'empêche pas le Brésil de posséder de grandes richesses naturelles; mais voilà un pays fortement intéressé au maintien des communications maritimes internationales.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL

DIRECTION.	Milles fermées.		Milles livr' s	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall, Local		4 00	9 00	
M. et Lachine.....	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt et Dundee.....		3 30	9 30	
M. et Valleyfield.....	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rouées Point.....	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond.....	6 45	3 00	8 00	12
		10 15		
PACIFIQUE.				
M. et Toronto.....		8 00	9 0	
M. et Mansonville.....		300 & 1015	11 00	
M. et St-Jean, N. B.....		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke.....		3 00		12 5
Farnham et St-Pie.....		3 00		12 30
Sherbr. et L. Mégan.....	6 45	6 50	10 00	
M. et Qué.—Côté Nd.....	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O. (Sam. 810 p.m.).....	7 45	315 & 800		1 00
M. et Winn. et Col. A.....	8 50			10 00
M. et Pte Fort. (S. 5.15).....	6 45	4 15	9 30	
Montréal et Malone.....		4 50	10 30	11 30
PROVINCES.				
Alberta..... C.P.R.	8 50	8 10		10 00
Assiniboine..... do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50	8 10		10 00
Manitoba..... do	8 50			10 00
N. Brunswick G.T.R. et C.P.R.....	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Ecosse G.T.R. et C.P.R.....	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario..... G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30	9 00
Ile du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ETATS-UNIS.				
Centre..... D. & H.	8 00	5 20	9 00	Mt.
		7 25	9 00	
Nouv. Anglet. C. V.....		5 00	00	
		7 30		
ud..... do	8 00	5 20	9 00	10 15
		7 25	9 00	
Ouest..... G.T.R.	8 00	7 15	9 30	9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New-York et d'Ohio, (celles pour Toledo et Cincinnati exceptées) seront expédiées à 3.25 p.m. pour la route de Montréal et Malone.

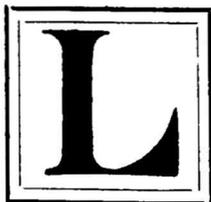
Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5.00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enregistrées ferme à 5.00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.



REGISTERED TRADE MARK

LION



BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc.; pour Ménages. Pensions, Hôtels, Clubs, Lycées, Convents, Hôpitaux, etc. etc. PRIX SPÉCIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs). Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide. Conserves au vinaigre, etc. La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTRÉAL

Négociants Industriels.

Tél. Bell 8374

Tél. des Marchands 671

B. ETHEIER

MARCHAND EN GROS ET DÉTAIL DE

Bois, Charbon et Grain

Rue NAPOLEON (près du Canal)

ET 1119 ST-JACQUES

Banque Ville-Marie

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de trois pour cent (3 p. c.) pour les six mois courants, égal au taux de six pour cent (6 p. c.) par an, a été déclaré sur le Capital payé de cette institution, et qu'il sera payable au Bureau Chef ou à ses Succursales, le ou après lundi, le premier jour de juin prochain. Les livres de transfert seront fermés du 17 au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au bureau principal, mardi, le 15 juin prochain, à midi.

Par ordre du Bureau de Direction,

W. WEIR, Président.

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général, et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 13 MAI 1897.

Allumettes.		
New, Dominion.....	la caisse	3 15
Phoenix.....	"	3 00
Télégraph.....	"	3 70
Telephone.....	"	3 50
Tiger.....	"	8 85
Frêt payé à destination, et 20c. en moins p.r. caisse pour 5 caisses et plus assorties ou non.		
Parlor.....	la caisse	1 45
"	par 5 caisses	1 40
Articles divers.		
Bleu Parisien.....	lb.	0 11 0 13
Bouchons communs.....	gr.	0 18 0 30
Bougie Paraffine.....	lb.	0 10 0 10 1/2
London Sperm.....	doz.	0 09 0 09 1/2
Arléens à couteaux.....	doz.	0 35 0 37 1/2
Brûleurs pour lampes		
No. 1.....	doz.	0 00 1 00
No. 2.....	"	0 00 0 75
No. 3.....	"	0 00 0 70
Câble coton 1/4 pouce.....	lb.	0 13 1/2 0 14
" Manilla.....	"	0 12 0 14
" Sisal.....	"	0 05 1/2 0 07
" Jute.....	"	0 08 1/2 0 09
Cartes à jouer.....	doz.	0 25 3 50
Chandelles sulf.....	lb.	0 00 0 09
Epingles à linge bte. 5 gr.		0 00 0 60
	3 fils. 4 fils.	
Picelles.....	30 peds.	0 40 0 70
"	40 " "	0 50 0 90
"	48 " "	0 80 1 20
"	60 " "	0 75 1 35
"	72 " "	0 90 1 60
"	100 " "	1 25 2 10
Graine de canari.....	lb.	0 03 1/2 0 04
"	paq.	0 06 0 08
"	chanvre.....	0 03 1/2 0 04
"	rapé.....	0 06 0 07
Lessiv concentré, com.....	"	0 30 0 40
"	pur.....	0 85 0 70
Mèches à lampes No. 1.....	"	0 16 0 20
"	No. 2.....	0 13 0 15
"	No. 3.....	0 12 0 13
Bieres.		
Read Bros. Dog's Head.....	qts dz.	2 55
"	pts	1 57 1/2

Guinness' Stout.		
Read Bros. Dog's Head.....	qts oz.	2 52 1/2
"	pts	1 50
Cafés.		
Cafés rôlés.		
Arabian Mocha.....	la livre.	35
Imperial.....	"	31
Jamaïque.....	"	26
Java Siftings.....	"	31
Maracabo.....	"	27 1/2
Old Gov.....	"	34
Old Gov. Java et Mocha.....	"	34 1/2
Pure Mocha.....	"	32 1/2
Rio.....	"	20 à 22 1/2
Standard Java.....	"	35
"	et Mocha.....	35
Chocolats et Cacaos.		
Chocolats Fry.		
Caracas 1/4 boîte de 6 lb.....	la lb.	0 42
Diamond 1/4 et 1/2 boîte de 6 lb.....	"	0 24
Gold Medal (sucré) de 6 lb.....	"	0 29
Monogram 1/2, 6 div.....	"	0 24
Pur non sucré 1/2.....	"	0 42
Vanille 1/4.....	"	0 42
Chocolats Cowan.		
French Diamond 6 div. 12 lbs.....	lb.	0 23
Queen's dessert, 1/4 et 1/2.....	"	0 40
"	6 div.....	0 42
Mexjoan Vanilla, 1/4 et 1/2.....	"	0 35
Parisien, marc. à 6c.....	"	0 30
Royal Navy, 1/4 et 1/2.....	"	0 30
Chocolate Icing paq. 1 lb.....	dz.	2 25
"	1/2.....	1 25
Pearl Pink Icing " 1 ".....	"	1 75
White Icing " 1 ".....	"	1 75
Chocolats Felix Potin:		
Chocolat, qualité No. 1.....	lb.	0 27 1/2
"	No. 3.....	0 35
Cacaos Fry.		
Concentré 1/4, 1/2, 1 lb. boîte de 1 dz.....		2 40
Homéopathique 1/4, bte 14 lbs.....	lb.	0 33
"	1/2, bte 12 lbs.....	0 33

Cacaos Cowan.		
Hygiénique, en tins de 1/2 lb.....	dz.	3 75
"	1 lb.....	2 25
"	6 lbs.....	0 55
Essence cacao, non sucré.....	dz.	1 40
"	sucré, tins 1/4 lb.....	2 25
Cacao Felix Potin.		
Cacao, boîte 1/4 lb.....	lb.	0 27 1/2
Confitures et Gelées.		
Confitures.		
Michel Lefebvre et Cie.		
Canistres de 1 et 2 lbs.....	lb.	0 13
"	3, 4 et 5 lbs.....	0 12
"	6, 7 et 10 lbs.....	0 11
Seaux de 7 lbs.....	"	0 12
"	14 ".....	0 11 1/2
"	28 ".....	0 11
Tumbiers de 8 onces.....	doz.	1 25
"	1 lb.....	2 25
Crosse & Blackwell.		
Diverses.....	dz.	1 90 2 50
Gelées.		
Michel Lefebvre et Cie.		
Canistres de 1 et 2 lbs.....	lb.	0 11
"	3, 4 et 5 lbs.....	0 10
"	6, 7 et 10 ".....	0 09 1/2
Seaux de 7 lbs.....	"	0 10
"	14 ".....	0 09 1/2
"	28 ".....	0 09
Tumbiers de 8 onces.....	dz.	1 25
"	1 lb.....	2 25
Lazenby.		
Tablettes de Gelées 13 var.....	pts.	1 20
Conserves alimentaires.		
Légumes.		
Asperges.....	dz.	4 00 4 50
Baked Beans Hoogg.....	"	1 20 1 25
"	Windsor ".....	1 20 1 25
Blé d'Inde.....	2 lbs	0 65 0 75
"	Yarmouth ".....	0 00 1 50

Blé d'In. Windsor 2 lb. oz.....	0 70	0 75
Champignons.....	bte.	0 14 0 24
Citrouilles 3 lbs.....	dz.	0 85 0 09
Haricots de Boston.....	"	2 10 2 25
Haricots verts.....	"	0 70 0 80
Olives, Pintes.....	"	3 75 4 00
"	1/2 Pintes.....	2 00 2 50
Petits pois français.....	bte.	0 09 0 11
"	fine.....	0 13 0 14
"	extra fine.....	0 15 0 18
"	surfine.....	0 17 0 18
Pois canadiens 2 lbs.....	"	0 75 0 80
Tomates.....	dz.	0 80 0 85
Truffes.....	"	4 80 5 00
Fruits.		
Ananas 2 et 2 1/2 lbs.....	dz.	2 10 2 50
Bananes.....	"	0 65 0 70
Fraises.....	"	1 55 1 65
Framboises.....	"	1 60 1 75
Pêches.....	"	1 80 1 90
Poires.....	"	2 60 2 85
"	"	1 65 2 00
"	"	2 20 3 00
Pommes gal.....	"	1 45 1 50
"	3 lbs.....	0 75 0 80
"	2 ".....	0 09 0 35
Prunes.....	"	1 65 1 90
Poissons.		
Anchois.....	dz.	3 25 0 00
Anchois à l'huile.....	"	3 25 4 50
Clams 1 lb.....	"	1 50 2 00
harengs marinés.....	"	1 50 1 60
harengs aux tomates.....	"	1 40 1 50
Homards, boîte ronde.....	"	2 20 2 50
"	plate.....	2 60 2 85
Huitres, 1 lb.....	"	1 30 1 40
"	2 ".....	2 20 2 40
Maquereau.....	"	1 30 1 40
Sardines 1/4 françaises, bte.....	"	0 08 0 25
"	1/2.....	0 16 0 35
Sardines Royan à la Vatel.....	"	0 00 0 15
Sardines Royan à la Bordelaise.....	"	0 00 0 15
Saumon boîte ronde.....	dz.	1 12 1 45
"	plate.....	1 50 1 75
Smelts (Eperlans).....	"	0 50 0 00
Thon à la Vatel, Jarre.....	"	0 00 0 27 1/2

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT.

AGENTS, D. MASSON & CIE, MONTREAL.

CACAO FRY

GHS. LACAILLE & CIE
Epicier en Gros
 IMPORTATEURS DE
 Mélasses, Sirops, Fruits Sees,
 Thés, Vins, Liqueurs, Supes,
 Etc., Etc.
 Spécialité de Vins de Messé de Sicile et Tarragone.
 329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL

MAISON FONDÉE EN 1827.

Royer & Rougier... Frères
 IMPORTATEURS
 ..GENERAUX DE
PRODUITS FRANCAIS
 MAISON PRINCIPALE SUCCURSALE
 9, Plac. des Vosges, 55, rue Saint-Sulpice
PARIS MONTREAL

La COMPAGNIE CANADIENNE
 DE GAOUTHOUC
 DE MONTREAL
 Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs cliques et pardessus ne peuvent être surpassés.
 Demandez la Clique...
 "20th CENTURY"
 Bureaux et Entrepôts:
 333 rue St-Paul, Montréal
 Succursales TORONTO et WINNIPEG

DEMANDEZ!

AMIEUX FRÈRES

Seuls Agents pour le Canada:
 C^e d'approvisionnement
 alimentaires à Montréal.

**PETITS POIS
 SARDINES
 CHAMPIGNONS
 ASPERGES**

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 13 MAI 1897.

Spécialités de W. Clark.		Lang. de porc.		Indigo Bengale.		Fruits sèches en boîtes	
Canistres carrés.		1 " " oz. 2 65 3 20	1 " " " 5 25 6 00	1 50 1 75	1 50 1 75	Figues sèches en boîtes	0 07 0 10
Boeuf, can. 1 lb. 24 à la c.	dz. 1 10	" 2 " " 0 00 7 55	" 3 " " 0 75 8 95	Madras.	0 80 0 80	" " en sac	0 03 1/2 0 04
" " 6 " 12 " "	0 60	Beuf (chipped dried)	0 00 2 70	Iodure de potasse	4 00 4 25	Nectarines Californie	0 00 0 10
" " 14 " 6 " "	14 30	English Brawn	0 00 1 30	Opium	4 50 4 75	Noisettes (Avelines)	0 09 1/2 0 10 1/2
Jambon " 1 " 24 "	1 65	Beuf (chipped dried)	0 00 2 70	Phosphore	0 60 0 75	Noix Marbot	0 00 1/2 0 11
Pieds de cochon, can. 2 lbs. 12	2 10	Dinde, bte 1 lb.	0 00 2 20	Résine	0 00 0 01 1/2	" Grenoble	0 11 0 12
à la c.	2 10	Pâtés de foie gras	5 25 8 00	Salpêtre	0 06 0 07 1/2	" écailées	0 00 0 00
Canistres ronds.		Pieds de cochon, bte 1 1/2 lb.	0 00 2 30	Sels d'Espom 100 lbs.	1 50 3 00	Noix du Brésil	0 09 0 10
Beuf bouilli, can. 1 lb. 24 à la c.	dz. 1 10	Poulets.	2 00 2 25	Soda caustique 60°	1 75 2 00	" Pecan.	0 09 0 11
" " 6 " 12 " "	2 00	Spécialité des Lazenby.		" 70°	2 00 2 25	" polles	0 10 0 14
Beuf fumé " 1 " 24 "	2 20	Soupes Real Turtle	0 00 0 00	" à lave.	0 00 0 75	Peanuts rôtis (arach)	0 06 0 08
Lang. de boeuf " 2 " 12 "	6 00	" assorties	3 00 3 75	" à pâte.	0 00 2 50	Pêches Californie	0 08 0 10
" pr. lunch " 1 " 24 "	2 40	" bis carrées.	0 00 1 65	bâtons	0 01 1/2 0 03	Polres	0 09 0 10
Mouton rôt " 2 " 12 "	2 20	Cirages.		rock, sacs. 100 lbs.	1 50 2 00	Pommes séchées	0 04 1/2 0 05 1/2
Roast Beef " 1 " 24 "	1 10	Cirages français	0 25 0 70	strychnine	0 30 1 00	Pommes évaporées	0 04 1/2 0 05 1/2
" " 2 " 12 "	2 00	" canadiens	0 20 0 60	Sulfate de cuivre	0 04 1/2 0 05 1/2	Pruniaux Bordeaux	0 03 1/2 0 06
Sauc. Cambège " 1 " 24 "	1 80	Mines.		de morphine	1 90 2 00	" Bonz.	0 06 0 07 1/2
" " 2 " 12 "	3 25	Mine Royal Dome	1 70 0 00	de quinine	0 40 0 45	Californie	0 09 0 10
Conserves.		" James	2 40 0 00	Sumac	50 00 60 00	Raisins Calif. 3 cour	0 00 0 07 1/2
Boeuf pot 1/2 lb. 48 à la c.	dz. 0 65	" Rising Sun large dz.	0 00 0 70	Vert de Paris	0 14 0 17	" 4	0 08 0 09
Dinde " 48 " "	0 65	" small	0 00 0 40	Vitriol	0 04 1/2 0 06 1/2	Corinthe Provinciaux	0 04 1/2 0 04 1/2
Gibier " 48 " "	0 65	" Sunbeam large	0 00 0 70	Eaux Minérales			
Jambon " 48 " "	0 65	" small	0 00 0 35	Carabana	10 50	Malaga Loose Muscat bte.	1 35 1 40
Langue " 48 " "	0 65	Silverine, grande	0 00 0 75	Hunyadi Matyas	6 00	" London Layers	1 45 1 50
Poule " 48 " "	0 65	Vernis.		Pouges St-Leger	10 50	" Black Baskets	2 15 2 25
Pâtes truffes.		Vernis à harnais	0 00 1 80	St-Galmier pts. (source Badoit)	0 00	Connoleseur	1 75 2 00
Canard sauv. can. 1/2 lb. 48 à la c.	dz. 1 10	" à tuyaux	0 00 0 90	pts.	7 50	Cluster	3 75 4 00
Perdrix " 48 " "	1 10	" Parisien	0 70 0 75	Vichy Célestins, Grande Grille	10 00	Cluster	0 00 4 00
Poule " 48 " "	1 10	" Royal polish	0 00 1 25	Hopital, Hauterive	10 00	Russian Cluster	0 00 4 00
" et Jambon " 48 " "	1 10	Drogues et Produits Chimiques.		St-Louis	8 00	Cluster	0 07 1/2 0 10
Soupes.		Acide carbolique	0 30 0 40	Epices pures.			
Consommé can 1 pte 48 à la c.	dz. 1 10	" citrique	0 50 0 55	Allspice, moulu	0 13 0 15	Sultana	0 07 1/2 0 10
Gibelotte " 48 " "	1 10	" oxalique	0 10 0 12	Cannelle moulu	0 15 0 18	Valence off stalk	0 00 0 05
Jullenne " 48 " "	1 10	" tartrique	0 33 0 35	" en nattes	0 12 0 14	" fine off stalk	0 05 1/2 0 06
Légumes " 48 " "	1 10	Aloès du Cap	0 14 0 15	Clous de girofle	0 11 0 17	Selected	0 06 1/2 0 06 1/2
Mock Turtle " 48 " "	1 10	Alun	0 01 1/2 0 03	" ronds	0 08 0 10	4 cour	0 06 1/2 0 07
Mulligatawny " 48 " "	1 10	Bicarbonate de Soude brl.	2 35 2 75	Gingembre moulu	0 20 0 25	Fruits verts.	
Plum Pudding " 1 lb. 24 "	2 50	Bleu (carré)	0 10 0 16	Macis moulu	0 10 0 28	Ananas	pièce 0 08 0 15
Pois " can 1 pte 48 "	1 10	Borax raffiné	0 06 0 08	Mixed Spice moulu Tin	0 00 0 90	Attocas	baril. 0 00 0 00
Poule " 48 " "	1 10	Bromure de potasse	0 55 0 60	1 oz.	0 42 0 45	Bananes	régime 1 25 1 75
Queue de boeuf " 48 " "	1 10	Camphre américain	0 80 0 90	Muscade blanchie	0 40 0 55	Pommes Spies	baril. 3 00 3 50
Rognons " 48 " "	1 10	" anglais	0 85 0 95	non blanchie	0 60 0 70	Baldwins	2 50 3 00
Tomates " 48 " "	1 10	Cendres de soude	0 01 1/2 0 02	Piment (clous ronds)	0 09 0 10	Russets	3 00 3 50
Viandes en conserve.		Chlorure de chaux	0 02 1/2 0 05	Poivre blanc, rond	0 10 0 12	Raisins Almería	0 00 0 00
Corned Beef, bte 1 lb.	dz. 1 20 1 50	" de potasse	0 23 0 25	" moulu	0 15 0 18	Oranges Valence (420)	0 00 4 50
" " 2 " "	2 15 2 65	Couperose	100 lbs 0 65 1 00	noir, rond	0 07 1/2 0 08	" (714)	0 00 5 50
" " 6 " "	6 75 8 60	Crème de tartre	0 20 0 30	" moulu	0 00 0 12	Messine (160)	2 75 3 00
" " 14 " "	14 00 17 25	Extrait de Campêche	0 10 0 14	Whole Pickle Spice	0 15 0 20	" (200)	3 00 3 50
		" en paquets	0 12 0 14				
		Glycérine	0 19 0 22				
		Gomme arabique	0 50 1 25				
		Gomme épiplette	0 00 0 25				

La Compagnie John L. Cassidy Limitée,

IMPORTATEURS PORCELAINES, FAIENCES, CRISTAUX, ARGENTERIE, COUPELLERIE, ARTICLES D'ECLAIRAGE, Etc. 339 & 341 RUE ST. PAUL, MONTREAL.

LEDUC & DAoust MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

EN GROS ET A COMMISSION AVANCES LIBÉRALES FAITES SUR CONSIGNATIONS. CORRESPONDANCE SOLICITEE. 1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

GRAINS DE SEMENCE Blé (rouge et blanc) Manitoba et Ontario; Avoine, Banner Welcome, Merveilleuse Canadienne, etc.; Pois. Orge. Sarrasin, etc. Blé d'Inde à silos. Lentilles, Mil canadien et de l'ouest; Trèfle rouge, blanc, alsike, vermont, mammoth; Plâtre à terre; engrais chimiques.

Spécialités de Grains et Graines pour Cercles Agricoles. J. B. RENAUD & CIE, 126 A 140, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra. NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

Spécialités: Valises, Sacs de Voyage, Etc., aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 doz. ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapisserie, depuis 3 cts en montant. LABRECQUE & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Quebec. SUCCESSEURS DE ROISSEAU & MARCOTTE

EMILE JOSEPH, L. L. B.

AVOCAT Chambre 701 MONTREAL. New York Life Bldg.

SEMENCE TREFLE Blanc, Alsike, Rouge, Ordinaire, Vermont Mammoth etc. MIL Canadien, et de l'ouest. BLÉ Manitoba et d'Ontario. Avoine, Pois, Orge, Plâtre pour la terre, etc. Aussi Fleur, Engrais, Lard, Poisson, Huile de Poisson, Sel Beurre, etc.

GEO. TANGUAY Magasin: 33 et 35, 31 et 36 rue St-André, Bureau: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE Quais: Quai St-André et Dalhousie QUEBEC

LS. DESCHENES ENCHANTEUR DE COMMERCE

ET Jobber en Chaussures No 60 RUE ST-JEAN QUEBEC N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 13 MAI 1897.

Gomme à Mâcher.

Adams Sons & Co.

Tutti Frutti, 36 morceaux de 3c bto	1 20
Pepsin Tutti Frutti, 23 m.	0 75
" " bolte vitrée	0 80
Horsbound Tutti Frutti, bolte vitrée 36 morc.	1 20
Cash Register, 390 m. à 5c et pqt.	15 00
Vitrine Tutti Frutti, 180 morceaux	0 50
Jarre en verre Pepsin Tutti Frutti, 115 paquets	à 5c. 3 75
Bolte à la Jeune Elle, Tutti Frutti, 180 morc. et pqt.	à 5c. 6 00
Bolte à argent Tutti Frutti, 160 morc. et pqt.	à 5c. 6 00
Gomme Variété (nouvelle) 150 morceaux	à 1c. 1 00
Fleur d'Oranger, 150 morc.	" 1 00
Gomme Filtration, 150	" 1 05
Monte Christo, 180	" 1 30
Mexican Fruit, 36	à 5c. 1 20
Sappota, 150	à 1c. 0 90
Sappota Orange, 160	" 0 75
Black Jack, 115	" 0 75
Rose Rouge, 115	" 0 75
Magic Trick, 115	" 0 75
Red Spruce Chico, 200	" 1 00

Grains et Farines.

GRAINS.

Blé roux d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé blanc d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 85	0 87 1/2
" " No 2	0 82	0 84 1/2
Blé du Nord No 1	0 82	0 84
Avoine blanche No 2	0 25	0 25 1/2
Blé d'Inde Canadien	0 36	0 37
Pois No 2 ordinaire, 60 lbs.	0 49	0 50
Orge à moulée, 48 "	0 30	0 32
Sarasin, 48 "	0 36	0 36 1/2
Seigle, 56 "	0 40	0 41

FARINES.

Patente d'hiver	4 30	4 50
Patente du printemps	4 50	4 60
Straight roller	3 80	3 90
Forte de boulanger, cité	4 25	4 35
Forte du Manitoba	0 00	4 20

FARINES D'AVOINE.

Farine d'avoine Standard, baril	2 70	2 80
" " sac	1 35	1 40
" granulée baril	2 70	2 80
" " sac	1 35	1 40
Avoine roulée baril	2 70	2 80
" " sac	1 35	1 40

ISSUES DE BLE

Son d'Ontario, au char, ton 11	00	12 00
" de Manitoba	" 10 00	11 00
Gru de Manitoba	char 11 00	12 00
" d'Ontario	" 10 00	12 00
Moulée	" 14 00	15 00

Farines préparées.

Farine préparée, Brodie

XXX, 0 lbs	2 80
" " 3 "	1 45
" superb 6 "	2 60
" " 3 "	1 35

Orge mondée

pot 1 80	2 00
" sac 0 00	1 55
" quart 0 00	3 20
" perlée	sac 0 00 3 25

Huiles et graisses.

HUILES.

Huile de morue, T. N., gal.	0 37 1/2	à 0 42 1/2
" loup-marin raffi.	" 0 50	0 52 1/2
" paille	" 0 45	0 47 1/2
" de lard, extra	" 0 55	0 60
" " No 1	" 0 50	0 55
" d'olive p. mach	" 0 80	1 00
" à salade	" 0 65	0 75
" d'olive à lampion	" 1 20	2 60
" de spermaceti	" 1 20	1 40
" de marsein	" 0 50	0 60
" de pétrole	par char	0 14 1/2
" " par 20 qrts	0 15	
" " de 1 à 10 qrts	0 15 1/2	
" Américaine, par char	0 17	à 0 20 1/2
" " par qrt	0 18	0 21 1/2
" d'olive Barton et Guestier	" " "	caisse qts 8 50
" " "	" " "	pts 9 50
" de fole de m. Nor. gal.	1 50	à 1 75
" " T. N.	" 1 40	1 60
" de castor "E. I."	lb. 0 09	0 10
" " franç. qrt. lb.	0 08 1/2	0 09
" " cse	" 0 10	0 11

Spécialités de Lazenby.

Huile à salade	1/4 pt. dz.	1 40
" " "	1/2 pt.	2 15
" " "	plnts	3 75
" " "	quarts	6 50
Crème à salade petits	" "	2 00
" grands	" "	3 75

Liqueurs et spiritueux.

Brandies. (droits payés.)

Cusener, 5 rubis	à la caisse.	\$12 75
" 1 couronne	" "	14 00
" 2 couronnes	" "	16 75
" 3 "	" "	19 25

Cusener Fino champagne 1862	27 25		
Hennessy	12 75		
" (par 10 caisses)	12 50		
" " "	14 25		
" " "	15 75		
" " "	16 75		
" " S. O.	23 00		
" " V. S. O.	25 00		
Martel	12 50		
" (par 10 caisses)	12 25		
" " "	16 50		
" " V. S. O. P.	17 75		
" " V. S. O. P.	30 00		
Jockey Club	7 75		
" " "	0 00		
" " V. S. O.	10 00		
" " V. S. O. P.	12 00		
" " W. V. S. O. P.	17 00		
Boutellou & Co., P. F.	9 00		
" " "	10 00		
" " O. B.	12 00		
" " V. O. B.	14 00		
" " X. V. O. B.	16 00		
" " 1824	21 00		
P. Richard, carte blanche 12 qrts.	8 50		
" " 24 pts.	0 50		
" " 48 1/2 pts	10 50		
" " carte d'or 12 qrts.	12 00		
" " 24 pts.	13 00		
" " 48 1/2 pts	14 00		
" " 16 Imp. flasks	10 00		
Rivière-Gardrat	10 00		
Optima	17 00		
Bisquit Dubouché	9 25		
Renaud & Cie.	12 25		
E. Puet	0 00		
" " "	10 75		
" " "	12 50		
" " V. O.	14 50		
" " V. O. P.	15 25		
" " V. S. O. P.	16 25		
" " V. V. S. O. P.	20 25		
" " 1860	24 25		
" " 1850	26 25		
" " 1840	30 25		
J. Borianne	0 75		
Cusener	au gallon.	0 00 4 50	
Hennessy	" "	0 00 6 75	
Martel	" "	0 00 6 60	
E. Puet	" "	0 00 3 65	
J. Borianne depuis	" "	0 00 3 75	
Rivière-Gardrat	" "	0 00 4 75	
Bisquit-Dubouché	" "	4 30 4 15	
Renaud & Cie.	" "	4 10 4 30	
Rhums.	" "	" "	
St-Georges,	12 lit.	à la caisse.	12 50
" " 24 1/2 pts imp	" "	14 50	
Diamant	12 bouteilles	" "	7 75
White Ball	12 bouteilles	" "	7 75

Whiskey Ecossais.

H. Fairman & Co.	7 50	8 50	
Royal Eagle	9 25	9 50	
Sheriff's	9 75	18 00	
Mackie's R. O. spec	0 00	10 25	
" " Islay	8 25	8 50	
Glenfalloch	8 75	8 80	
Glenlivet	9 00	9 25	
" " "	10 00	10 25	
Cabinet 1 crown	0 00	4 75	
" " 2 "	0 00	0 50	
" " 3 "	0 00	10 75	
Harvey's R. O. S. spec. liq.	0 00	12 50	
" " Fitz-James 8 y old	0 00	9 75	
Alex. McAlpine old scotch.	0 00	6 75	
Watson old scotch, qrts.	0 00	8 50	
" " "	0 00	9 50	
Thom & Cameron	0 00	0 75	
Bernard's Encore	0 00	7 75	
Bullock, Lade & Co. spec. blend	0 00	9 50	
" " extra special	0 00	11 00	
" " L. Katrine	0 00	7 25	
Osher's O. V. G.	0 00	8 75	
" " special reserve	0 00	9 75	
" " G. O. H.	0 00	12 00	
Gaelle Old Smuggler	0 00	9 50	
Greer's O. V. H.	0 00	9 50	
Glenmarah	0 00	9 25	
Stewart's Royal	0 00	10 00	
Dewar's Special Liqueur	0 00	12 50	
Kilmarnock	0 00	9 75	
Claymore	0 00	9 25	
" " "	au gallon.	" "	
Banagher Irish	4 05	4 30	
H. Fairman & Co.	4 05	4 15	
Sheriff's	4 65	4 85	
Glenfalloch	3 70	3 85	
Glenlivet (old)	4 30	6 30	
Whiskey Irlandais.	" "	à la caisse.	" "
Henry Thomson	0 00	8 50	
St-Kevin	0 00	7 50	
J. Jamieson & Son	0 00	9 50	
" " "	0 00	11 50	
Geo. Roe & Co	0 00	9 00	
" " "	9 75	10 50	
Banagher	9 75	10 25	
Thom & Cameron	0 00	6 75	
Burke's " " 12 Imp.-qt.	0 00	7 50	
" " "	flasks	0 00 11 25	
Dunville	0 00	7 75	
Wm. Jamieson & Co. 1	" "	" "	
Diamond	0 00	8 75	
Bushmills	0 00	9 75	



Machine Automatique pour la Vente

Au détail de —

Tutti Frutti Adams

Pour renseignements, s'adresser à...

Globe Automatic Selling Co.

13 rue Jarvis - TORONTO, ONT.

BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie

Nos 10 et 12 rue BLEUBY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé, Farine de Seigle, Maïs Pilé, Farine de Blé d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

JAPAN MARQUE "MOUNT" JAVA

RIZ

ROYAL MILLS.

PATNA BURMAH

D. W. ROSS CO., Agent, MONTREAL

NOUS SAVONS que les temps sont durs, que l'argent est rare les crédits longs, la collection difficile, et nous avons marqué nos marchandises en conséquence. Nos échantillons de.....

Chaussures de Printemps sont supérieurs à tous ceux qui les ont précédés et nos **Prix plus que raisonnables.** Malgré que la majorité se plaint du peu de commerce qu'il y a

NOUS IGNORONS ce que c'est que de reculer dans les affaires. Avez-vous besoin de **Chaussures, Claques, Vernis, Lacets,** en gros? Ecrivez-nous, notre voyageur ira vous voir.

Si d'autres marchands sont trop sévères, nous vous donnerons satisfaction. Il faut vivre et laisser vivre. Si vous venez à Québec, entrez nous voir.

J. H. BEGIN, CHAUSSURES EN GROS, 121 rue St-Joseph, Québec.

PRIX COURANTS - MONTREAL, 13 MAI 1897.

Rhums.		
Des Lys, 12 bout.	0 00	11 50
" 12 lit.	0 00	13 75
Chauvet cachet or 12 lit.	0 00	14 50
" rouge 12 lit.	0 00	12 75
St-John	0 00	7 75
St-Joseph, Jamaïque	0 00	11 50
St-Paul, Martinique	0 00	10 50
St-Marc	0 00	9 25
Jamaïque	4 25	6 15
Gins.		
à la caisse.		
De Kuyper 1 à 24c	0 00	11 50
" 25 à 49c	5 90	11 30
" 50 et plus	5 75	11 15
" cas violette	0 00	2 50
" cas blanche	0 00	3 00
Key Brand	5 00	10 00
" poney	0 00	2 40
Melchers poney	0 00	2 50
" plénies 4 doz.	0 00	8 00
" Honey Buckle (cruchons verre)	0 00	8 50
Wynard Focking	0 00	10 00
Bernard Old Tom	0 00	7 25
Booth	0 00	7 85
" 5 calasses	0 00	7 00
Melrose Drover Old Tom	0 00	7 00
Booth London Dry	0 00	7 75
Burnett	0 00	7 25
Melrose Drover Dry	0 00	7 00
Coate Plymouth	0 00	9 25
Gins en futs.		
De Kuyper, barril, le gal	0 00	3 00
" quarts	0 00	3 05
" octaves 1/2	0 00	3 10
" au gallon	0 00	3 15
Tous autres gins, 5c. de moins.		
Booth's Old Tom, quarts, le gal.	0 00	3 45
" octaves	0 00	3 50
" au gal	0 00	3 90
J. Kersch Sons & Co. Old Tom, extra	2 30	2 05
" No. 1	2 05	2 25
" No. 2	1 80	2 10
Whisky Canadiens au gallons, au quart ou plus.		
Gooderham & Worts 65 O. P.	4 65	
Hiram Walker & Sons	4 65	
J. P. Wisner & Son	4 64	
J. E. Seagram	4 64	
H. Corby	4 64	
Gooderham & Worts 50 O. P.	4 15	
Hiram Walker & Sons	4 15	
J. P. Wisner & Son	4 14	
J. E. Seagram	4 14	
H. Corby	4 14	

Rye Gooderham & Worts		
" Hiram Walker & Sons	2 25	
" J. P. Wisner & Son	2 24	
" J. E. Seagram	2 24	
" H. Corby	2 24	
Imperial Walker & Sons	2 00	
Canadian Club Walker & Sons	3 00	
Pour quantité moudre qu'un quart d'origine		
65 O. P.	le gall.	4 80
50 O. P.	"	4 25
Rye	"	2 35
Imperial	"	3 10
Canadian Club	"	3 80
Rye Canadiens à la caisse.		
Walker's Imperial	quarts	7 65
"	10 flasks	8 15
"	32 "	8 65
Walker's Canadian Club	quarts	9 15
"	16 flasks	9 65
"	32 "	10 15
En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.		
Gooderham & Worts 1891 1 à 4 c.	6 75	
Seagram 1892	quarts	6 50
" 1893	"	8 75
En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.		
Corby 1. X. L.	8 50	
" X. T. C.	6 50	
En quantité de 5 c. et plus, 25 cents de moins par c.		
Apéritifs.		
Angostura, caisse 2 doz	0 00	15 00
Orange Bernard	6 75	7 00
Vermouth Nollylly Prat.	0 00	6 75
" Italien	6 75	7 00
" Subé & Cie.	0 00	6 15
" Fratelli Cora	0 00	6 25
" Chazellette	0 00	6 25
Liqueurs Cusenier.		
Crème de Menthe glaciale	0 00	10 75
verté	0 00	10 75
Curacao blanc	0 00	11 50
Curacao Brandy	0 00	11 50
Curacao Orange	0 00	10 75
Prunelle	0 00	13 50
Kummel doux	0 00	12 25
Crème de Cacao	0 00	14 75
Anisette	0 00	11 25
Marasquin	0 00	12 25
Kirsch	0 00	9 50
Kirsch Ru.	0 00	10 75
Kirsch rassis	0 00	13 25
Absinthe 12 bouts	0 00	11 25
" 12 litres	0 00	13 25
Amer Cusenier	0 00	10 75
Bitter	0 00	10 75
Strop de Gomme d'Orgeat, de Groselles, de Limon, de Grenadine	0 00	8 00

Produits de la Grande Chartreuse.		
Chartreuse Blanche	12 lit.	24 1/2 lt.
" Jaune	17 00	18 25
" Verte	21 00	22 25
Elisir Végétal, flacon de 7 onces	20 50	27 75
"	5 4	1 20
"	4 2	0 90
"	2 8	0 60
Spécifique dentifrice	4 2	0 00
"	2 1	0 45
Abbaye de la Chaise Dieu.		
Chartreuse jaune	caisse 24 1/2	18 50
verte	" 24 1/2	18 50
Benedictine		
Litres, 12 à la caisse	00 00	19 00
1/2 litres, 24 à la caisse	00 00	20 00
Liqueurs Maraspoll.		
Marc, Kirsch, Menthe, caisse assortie 12 lit.	00 00	12 50
Autres liqueurs	00 00	11 50
Strop diverses	00 00	8 50
Liqueurs Simon Ainc.		
Kola-Koff	00 00	16 00
Prunelle	00 00	13 50
Kirsch	00 00	13 00
Maraschino	00 00	14 00
Crème Cacao	00 00	14 00
Anisette	00 00	13 50
Kummel	00 00	12 75
Suc Jaune	00 00	15 75
Suc Vert	00 00	17 75
Liqueurs Frederic Mugnier, Dijon, France.		
Crème de Menthe verte	00 00	11 00
" blanche	00 00	11 00
Curacao triple sec cru	00 00	12 25
" bout	00 00	12 25
Bigarreau (Cherry B'dy)	00 00	11 00
Cacao l'Hara à la Vanil.	00 00	12 25
Marasquin	00 00	13 25
Kirsch	00 00	11 25
"	00 00	3 25
Prunelle de Bourgogne	00 00	12 25
Crème de Framboise	00 00	12 25
Finé Bourgogne 12 lit	00 00	21 15
Eau de Vie de Marc	00 00	18 25
Crème de Cassis	00 00	11 25
Crème de Musigny	00 00	12 25
Apéritif Mugnier	00 00	10 25
Alcool de Menthe	00 00	6 15
Absinthe Ed. Pernod	00 00	14 50
Stouvers.		
Lime Juice Cordial p. 2 dz.	0 00	4 70
" q. 1	0 00	4 20
Double Ref. Lime J'ce 1	0 00	3 95
Lime syrup bout. can 1	0 00	4 20

Melasses.		
		Au gallon.
Barbades tonne	0 28	
" tierce et qt.	0 30 1/2	
Barbades demi quart.	0 31 1/2	
" au char ton.	0 27	
" tierce.	0 29 1/2	
" 1/2 qt.	0 30 1/2	
Trinidad	0 00	
Porto Rico, tonne.	0 28	
" char.	0 27	
" tierce et qt.	0 30 1/2	
" au char.	0 29 1/2	
Montardes.		
Coleman ou Keen		
		Boltes.
		Rondeau Carrées.
Boltes 1/4 lb	0 27 1/2	0 45
" 1/2 "	0 25	0 42
" 3/4 "	0 00	0 40
Jarres 1 " par jarre.	0 00	0 25
" 4 " "	0 00	0 75
Durham	0 00	0 60
Pâtés et denrées alimentaires.		
Macaroni importé	lb	0 09 0 10
Vermicelle	"	0 09 0 10
Lait concentré	dz	0 00 1 90
Pois fendus, qt. 196 lbs.	3 40	3 50
Poudre à pâte Cook's Friend.		
No 1, 4 dz. paq.	1/2 caisses.	2 40
No 2, 6 "	"	0 80
No 3, 4 "	"	0 40
No 10, 4 "	"	2 10
No 12, 6 "	"	0 70
1 lb. 2 doz. en bte. ferblanc, ch.		3 10
1/2 " 3 "		1 75
1/4 " 4 "		1 10
Poissons.		
Harengs Shore	brl.	3 50 3 75
" Labrador	"	0 00 0 00
" "	"	3 75 4 00
" Cap Breton	"	2 25 2 50
" "	"	3 60 4 00
" "	"	2 25 0 00
Morue sèche	cwt.	4 50 5 00
" verte No 1 qt.	lb.	0 02 1/2 0 02 1/2
" No 1 large qt.	"	0 02 1/2 0 02 1/2
" No 1 draft	"	0 02 1/2 0 00
" désossée	"	0 06 1/2 0 06
Poisson bl. lac Sup.	1/2 brl.	0 00 0 00
Traite des lacs	"	4 10 4 25
Maquereau No 1	"	0 00 0 00
Saumon C. A.	"	0 00 6 25
Saumon Labrador	"	11 50 12 00
" "	"	0 00 7 50
Anguille	lb.	0 00 0 00

Cacaos, Chocolats et Cafés COWAN

EN VENTE MAINTENANT CHEZ TOUS LES MEILLEURS EPICIERIS DE LA PUISSANCE
 ILS SONT ABSOLUMENTS PURS.....
 The Cowan Co'y, Ltd, Toronto, Ont.

LES MEILLEURES
 J'attire votre attention sur une ligne complète de.....
Soupes Assorties

En boîtes de une pinte et de une chopine, à fermeture hermetique.
 EN VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE GROS.
W. CLARK, MONTREAL



G. G. GAUCHER
 FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
 SEUL AGENT EN CANADA DE LA
 POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANT
 pour les Chevaux et bêtes à cornes.
 Tonique, Stomachique, Dépurative et Vermifuge.
 61 & 93 RUE DES COMMISSAIRES
 ET 22 PLAGE JACQUES-CARTIER **Montreal**

DUCKETT, HODGE & CIE
 Exportateurs de
BEURRE et FROMAGE
 Et Marchands de Provisions en Général
 33 RUE WILLIAM, MONTREAL.

JOS. CONTANT Pharmacien et Chimiste
 GROS ET DETAIL
 No 1475 rue Notre-Dame, MONTREAL
 COIN DE LA RUE BONSECOURS
 Tel. Bell 100



LA HALLE AUX GUIRS, LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE
 ---A PARIS---
 10. RUE BEAUREPAIRE
 SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES DES GUIRS ET PEAUX.
 ---50 ANS D'EXISTENCE---

Avez-vous Essayé les Tabacs **Havane, Rouge et Quesnel**

De JOS. COTE? Ils sont reconnus comme étant les meilleurs.
 N. B.—Veuillez S. V. P. remarquer que j'ai le plus grand assortiment de Pipes et Cigares du Dominion.
 Veuillez remarquer le Nègre à la porte.
JOS. COTE, 179 RUE ST-JOSEPH, QUEBEC.
 Marchand en Gros

PRIX COURANTS. MONTREAL, 13 MAI 1897.

Produits de la ferme.		
(Prix payés par les épiciers.)		
Beurre.		
Townships vieux	lb.	0 08 0 10
" frais	"	0 14 0 15
De l'Ouest vieux	"	0 07 0 08
Rouleaux	"	0 11 0 12
Crèmerie d'Octobre	"	0 00 0 00
" nouveau	"	0 16 0 17
Fromage.		
De l'Ouest nouveau	lb.	0 09 1/2 0 10
De Québec	"	0 09 1/2 0 10
(Eufs.)		
Chaumés, Montréal, caisse	0 00	0 00
" Ouest	0 00	0 00
Frais pondus	dz.	0 09 0 09 1/2
Strop et sucre d'érable.		
Strop d'érable en qrts	lb.	0 04 1/2 0 05
" en canifre.	0 55	0 60
Sucre d'érable pts pains	lb.	0 06 0 08
Miel et cire.		
Miel rouge coulé	lb.	0 05 0 06
" blanc	"	0 07 0 08
" en gateaux	"	0 10 0 12
Cire vierge	"	0 25 0 26
Produits Pharmaceutiques.		
Graine de lin	lb.	0 00 0 03
" moutue	"	0 00 0 04
Specialités de Picault & Contant.		
	Doz.	Gros.
Elixir Pulmon, Balsami	1 75	18 00
Biscuit Purgat. Parisien	1 20	12 00
Pastille à vers	1 50	15 00
Poudre de condition	1/4 lb.	0 80 7 20
" "	1/2 lb.	1 25 13 00
" "	1 lb.	1 80 18 00
Huile foie de morue, 8 oz.	0 00	18 00
" 6 oz.	0 00	15 00
Emulsion foie de morue	0 00	4 00
Huile vétérinaire	0 00	1 50
Essence d'épinette	0 00	0 80
Régisse.		
Young & Smylie.		
Y. & S. en bâtons (sticks):		
Bte de 5 lbs, bois ou papier	lb.	0 40
" Fantaisie" (36 ou 50 bâtons) bt.	1 25	
" Ringed," boîte de 5 lbs	lb.	0 40
" Acmé" Pellets, boîte de 5 lbs (can.)	bte.	2 00

Acmé" Pellets, boîte fantaisie (30 more, à la boîte)	bte	1 00
Acmé" Pellets, boîte fantaisie papier, (40 more)	bte	1 25
Régisse au goudron et gaudres de Tolu, bis de 5 lbs (can)	bte	2 00
Pastilles de régisse, jarre en verre 5 lbs		1 75
Pastilles de régisse, boîte de 5 lbs (can.)		1 50
" Purity" régisse, 200 bâtons, 100		0 72 1/2
Riz.		
Sac. 1/2 Sac. Pch. 1/2 Pch.		
B. 1 ^{re} 4 sacs	3 50	3 55 3 60 3 65
5 ^{es} 9 "	3 45	3 50 3 55 3 60
10 et plus"	3 40	3 45 3 50 3 55
Riz "Crystal."		
En sacs de 25 lbs	le sac	1 45
" 50 "	"	2 60
" 250 "	"	4 50
" imported 250 lbs	"	5 50
Riz Patna Imp, sacs 224 lbs	lb.	4 05
Salaisons, Saïndoux, etc.		
Lard Can. Sh't Cut Mess qt.	15 00	15 50
" S. C. Clear	00 00	14 00
" S. C. de l'Ouest	00 00	15 00
Jambons	lb.	00 10 00 12 1/2
Lard fumé	"	00 00 00 12
Saïndoux		
Pur de panne en seaux	1 50	1 75
Canistres de 10 lbs	lb.	0 07 1/2 0 09
" 5 "	"	0 07 1/2 0 09 1/2
" 3 "	"	0 08 0 09 1/2
Composé en seaux	0 00	1 15
Canistres de 10 lbs	lb.	0 00 0 06 1/2
" 5 "	"	0 00 0 06 1/2
" 3 "	"	0 00 0 06 1/2
Fairbanks, en seaux	1 20	1 22 1/2
Cottolene en seaux	lb.	0 00 0 08 1/2
Sapolo.		
En caisses de 1/4 et 1/2 grosse, la gr	11 30	
Sauces et Marinades.		
Marinades Morton	dz.	2 30 2 70
" Crosse & Blackwell	0 00	3 25
" Suffolk, 20 oz	0 00	2 10
" " 16 oz	0 00	1 80

Essence d'anchois	0 00	3 20
Sauce Worcester, 1/2 ch.	3 50	3 70
" " chop	6 25	6 50
" Harvey	3 25	3 55
Catsup de tomates	1 00	4 00
" champignons	1 90	3 40
Sauce aux anchois	3 25	3 55
Sauce Chili	3 75	4 05
Sel.		
Sel fin, quart, 3 lbs	2 75	2 80
" " 5 "	2 65	2 70
" " 7 "	2 45	2 50
" 1/4 sac 56 "	0 00	0 30
" sac 2 cwts	0 90	1 00
" gros sac	0 42	0 45
Sirops.		
Matchless	lb	0 00 0 01 1/2
Amber, 1/2 qts.	0 00	0 02
Diamond	gal.	0 00 0 40
Perfection	0 42	0 45
Strop Redpath fins 2 lbs	0 00	0 09
" " 8 "	0 34	0 36
Perfection, s. 25 lbs seau	0 05	1 00
Honey, seau 28 "	0 00	0 90
Sucres.		
(Prix à la livre)		
Jaunes raffinés	0 03 1/2	0 03 7/8
Extra ground	qts.	0 00 0 05
" bte.	0 00	0 05 1/2
Cut loaf	qts.	0 00 0 05 1/2
" bte.	0 00	0 05 1/2
" " 1/2 "	0 00	0 05 1/2
" " 1/4 "	0 00	0 05 1/2
Powdered	qts.	0 00 0 04 1/2
" bte.	0 00	0 05 1/2
Extragranule	qts.	0 00 0 04 1/2
" bte.	0 00	0 04 1/2
En quantités de 10 quarts ou plus, 1/10 de moins par lb.		
Tabacs Canadiens.		
Specialités de Joseph Cote, Quebec.		
Tabac en feuilles.		
XXX	1 balles de 50 lbs	0 40
XXXX	" 2 "	0 11
XXXX	" 1 "	0 12
Blue Prior No. 1	"	0 12
Grand Havane	"	0 12
Rouge extra	"	0 14
Petit Havane	"	0 15
Parfum d'Italie 50 a 100 lbs 1 an		0 35

Tabacs coupés.		
Rouge, marque "St-Louis"		0 35
" 110 lb. btes 4 lbs		0 35
" " " 10 lbs		0 35
Théo	1 lb.	0 20
Petit Havane	1/2 "	0 35
Côte Choice Mixture	tin 1/2 lb.	0 60
Queensland	1/2 lb.	0 60
" " 10 lbs		0 60
Cigares.		
El Rama	1120 le 1000	48 00
St-Louis	"	33 00
Key West	"	28 00
Our Leaders	"	28 00
Docteur Faust	"	28 00
Golden Flowers	"	23 00
Horse Show	"	20 00
Twin Sister	"	18 00
Beauties	"	18 00
Enchanteress	"	18 00
Cheroots	"	15 00
Tabacs.		
American Tobacco Co. of Canada.		
Old Cham 1 lb	lb.	0 68
Seal of N. Carol. 1/4 & 1/10	"	0 80
" 1/8 blaques	"	1 00
Old Gold 1/4 & 1/10	"	0 80
Old Virginia 1/12 & 1/16	"	0 52
" lb. boîtes	"	0 58
" " "	"	0 58
Puritan Cut Plug 1/10	"	0 75
" 1/2 lb. boîtes	"	0 75
" " "	"	0 69
Miranda 1 lb	"	0 65
Rit. Smoking Mix 1 lb	"	0 70
" " 1/4 lb. boîtes	"	0 85
Rit. Navy Cut	"	0 80
Unique 1/12	"	0 52
" " lb. paquets	"	0 48
" " " "	"	0 48
O. K. 1/12	"	0 50
Hd. cut Virginia 1/4 lb. boîtes	"	0 80
Lord Stanley	"	1 00
Perique Mix 1/4 & 1/2	"	1 10
Athlete Sm Mix 1/4 & 1/2	"	1 25
Pure Perique 1/4 & 1/2	"	1 75
St-Leger 1/4 & 1/2	"	1 40
P. XXX	"	0 90
" " "	"	0 80
Old Fashioned 1/10	"	0 85
Rex Perique Mix	"	0 80
Handy Cut Plug 1/5 blaques	"	0 80
" " 1/2 lb. jarres	"	0 85
Beau Ideal, 1 lb	"	0 70
Athlete Cigarette Tob. 1/10	"	1 05
Sweet Caporal, 1/12	"	1 05

MINES D'OR FAUCHER & Fils

— DE LA —

COLOMBIE ANGLAISE



Nous vendons et achetons des parts de mines à commission. Agents pour la... MINE COLONNA.

A. W. ROSS & CO.
R. MEREDITH, GERANT
No 108, St-François Xavier
MONTREAL.
ou 4, King St. W., Toronto.

...A LOUER...

Le Numero 25, rue Ste-Therese, coin de la rue St-Gabriel.
Poste avantageusement connu depuis 25 ans comme imprimerie de commerce.

S'adresser à A. LIONAIS,
Chambre 401, Batisse de la New York Life

Importateurs et Marchands-Ferronniers
Bois et Garnitures de Voitures
Fournitures pour Carrossiers et Forgeons, telles que Fer en barres, Acier, Charbon de forge, Peintures, Vernis, etc.

Nos. 796 à 802, Rue Craig,
MONTREAL.
Téléphone 576

Bureaux à Louer
25 RUE SAINT-GABRIEL
Trois Chambres, 1er Etage.

BON MARCHÉ...
S'adresser :
A. LIONAIS,
Chambre 401, Batisse New-York Life.

E TABLIE EN 1868



Si vous avez besoin d'une belle et bonne voiture garantie toute faite à la main, dans les derniers goûts et à bon marché, ainsi que pour toutes réparations, s'adresser à la maison si bien connue de
F. MERCIER, CARROSSIER
1444 à 1448 Rue Notre-Dame Montréal,
Entre les rues Bonsecours et le C. P. R.

MAGNIFIQUE
Résidence et Ferme
A VENDRE
OU A ECHANGER...

A vendre ou à échanger pour propriété de villa. Magnifique résidence et ferme de M. D. Parizeau, à Boucheville, sur le chemin public en haut du village et sur le bord du fleuve Saint-Laurent. Conditions très avantageuses.
POUR DETAILS S'ADRESSER A...
DESMARTEAU & KENNEDY,
AGENTS D'IMMEUBLES
No 1598, rue Notre-Dame, Montréal

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 13 MAI 1897.

Southern Cigar et Tob, 1/12	0 05
Old Judge	1 20
B. C.	0 85
Puritan	0 90
Pine Cut Chewing 1/16	0 90
Derby Plug, 3, 7 & 1/12	8 50
Old Virginia, 3, torquette	0 00
Old Chum Chewing palette	0 00

Thés.

Noirs.

(Prix à la livre.)

Congous 1/4 caisses	0 10	0 60
" caddies	0 18	0 50

De l'Inde.

Darjeelings	0 35	0 42
Assam Pekoe	0 20	0 40
Pekoe Souchong	0 17	0 35

Verts de Chine.

Gunpowder, extra, caisses	0 42	0 50
" ord. 1/2	0 20	0 38
Young Hyson, ext.	0 42	0 50
" le qual.	0 35	0 40
" ord. 1/2	0 22	0 28
" 2e 9/16	0 15	0 19
" 3e 1/2	0 12	0 17

Japon.

1/2 caisses, Finest May	0 38	0 40
Caisses fin à choix	0 25	0 36
" moyen à bon	0 18	0 24
" commun.	0 15	0 18
" Nagasaki, Pekoe	0 16	0 22
" Oolong	0 14	0 15
" P. à can.	0 16	0 19
" Fousillère	0 00	0 11

Vinaigres.

De MM. M. Lefebvre & Cie.

Imperial triple (en fûts) gal. imp.	0 38
Côte d'Or, Bordeaux	0 23
Extra Crystal Pickling	0 28
Ordinary	0 23
Vin blanc XXX	0 25
" XX	0 20
" X	0 17
Cidre clarifié XXX	0 27
Ex. Pure Eng. Mail, trip.	0 45
" doub.	0 35
Spécial X	0 15

De Alfred Robitaille.

Eureka extra, à l'estragon	0 00	0 60
" (en fût) gal.	0 00	0 45
" Nos 2&3	0 35	0 40

Vinaigre "Eureka" gal.	0 00	0 35
" "XXX"	0 00	0 27
" "XX"	0 00	0 23
" "X"	0 00	0 20
" "Pure Cider"	0 00	0 16

Vins.

Non Mousseux.

Bordeaux ord. caisses	2 60	3 50
" gal.	0 90	1 10
" Médoc caisses	4 65	5 65
" St-Julien	5 65	6 65
" Châteaux	4 25	21 00
Bourgogne	7 00	20 00
" ordinaire gal.	0 90	1 10
Ricelle	1 35	1 60
Sherry caisses	4 50	11 00
" gal.	0 95	4 00
Porto caisses	6 00	15 00
" Gordon & Cie	0 00	3 75
" gal.	2 10	4 00
Moselle caisses	15 00	21 00
Sauternes	5 65	6 65
Graves	5 50	6 50
Malaga, Gordon & Cie	0 00	4 00
Claret L. Pinaud qts	0 00	2 00
" Faure Frères gal.	0 00	0 90
Robertson Bros Oporto	1 50	10 00
" Sherry ca.	1 50	10 00
" gal.	1 50	8 50

Mousseux.

(Prix à la caisse.)

Bourgogne Mousseux	00 00	00 00
Moselle Mousseux	12 50	18 50
Hock Mousseux	12 50	14 00
Saumur, Tessier & Co.	13 00	14 50
" Nerea Raphael.	13 00	14 50

Champagnes.

J. Mumm.	23 00	25 00
G. H. Mumm.	28 00	30 00
Arthur Roederer	22 00	24 00
Vve Cliquot	28 00	30 00
Eug. Cliquot	24 00	00 00
Pommery	28 00	30 00
Prémet	23 00	24 00
Morizet	23 00	24 00
Louis Roederer	28 00	30 00
Gold Lack Sec.	27 00	29 00
Piper Heidsieck	27 00	29 00
Perrier-Jouët	28 00	30 00
E. Mercier & Cie, carte d'or	28 00	30 00
Gd vin des Ambassades	12 50	13 75
Vin des Princes	22 00	23 00
Vin d'été	16 00	17 00
E. Cazanove	22 00	00 00
Tessier	14 00	15 50
Imperial extra dry	00 00	15 50

Vins toniques.

Vin de Chevrier dz.	12 50	13 00
Stimulant au vin de Ran-		
clo dz	0 00	9 00
Vin St-Michel qrt caisse	8 50	
" pts. 2 dz	9 50	
Vin Vial dz.	12 50	

Cuir et Peaux.

Cuir à semelles.

(Prix à la livre.)

Spanish No 1, 18 lbs moy.	0 23	0 24
" No 1.25 lbs et au-d.	0 00	0 23
" No 1, léger	0 22	0 23
" No 2.	0 21	0 22
" No 2, 18 lbs moy.	0 22	0 23
Zanzibar	0 10	0 20
Slaughter sole No 1 steers	0 24	0 26
" No 1 p. ord.	0 22	0 24
" No 2	0 00	0 22
" union crop No 1	0 28	0 30
" No 2	0 26	0 28

Cuir à harnais.

(Prix à la livre.)

Harnais fins à la main	0 27	0 28
" No 2	0 24	0 26
" fins à la roue	0 26	0 28
" taureau	0 24	0 25

Cuir à empeignes.

(Prix à la livre.)

Vache cirée mince	0 30	0 40
" forte No 1	0 28	0 35
Vache grain, pesante	0 33	0 35
" écossaise	0 33	0 38
Taure française	0 80	0 90
" anglaise	0 80	0 90
" canadienne, Lion	0 70	0 75
Veau can. 25 à 30 lbs	0 65	0 75
" 30 à 45	0 55	0 65
" 45 et plus	0 50	0 60
Vache fendue Ont H.	0 25	0 30
" H. M.	0 25	0 30
" Med.	0 25	0 30
" junior	0 00	0 20
" Qué. sen. h. a. m.	0 23	0 26
" Jun. m. à light.	0 16	0 20

Cuir vernis.

Vache vernie pied	0 15	0 17
" d'Ontario	0 14	0 16
Chair verni "Enamel"	0 15	0 17

Cuir fins.

Mouton mince dz.	2 00	6 00
" épais	10 00	0 00
Dongola glacé, ord.	0 14	0 25
Kid Chevrete	0 25	0 30
Chèvre des Indes glacée	0 08	0 10
Kangourou	0 35	0 50
Dongola dull	0 15	0 22
Buff d'Ontario H.	0 14	0 15
" H. M.	0 13	0 14
" M.	0 00	0 13
" L. M.	0 00	0 13
" No 2	0 00	0 11
Buff de Québec H.	0 13	0 15
" H. M.	0 12	0 13
" M.	0 00	0 12
" L. M.	0 00	0 12
" No 2	0 00	0 11
Glove Grain Ontario	0 12	0 13
" Québec	0 11	0 12
Pebble " Ontario	0 12	0 14
" Québec	0 11	0 13

Cuir à bourrures.

Cuir à bourrure No 1	0 00	0 20
" No 2	0 00	0 18
Cuir fini français	0 00	0 20
" russe	0 20	0 25

Peaux.

(Prix payés aux bouchers.)

Peaux vertes, 100 lbs, No 1	0 00	8 00
" " No 2	0 00	7 00
" " No 3	0 00	6 00
Veau No 1	0 00	0 09
" No 2	0 00	0 07
" de la campagne	0 00	0 05
Agneaux et moutons, pièce	0 00	0 00
" du printemps	0 00	0 10
" Steers" par 100 lbs.	7 00	7 50

(Pour peaux assorties et inspectées.)

Peaux de l'Ouest, No 1	0 00	0 05
" No 2	0 00	0 00

Laines.

Toison du Canada	0 00	0 00
Arrachée, non assortie	0 21	0 22
A. extra supérieure	0 23	0 24
B. supérieure	0 21	0 22
Noiré extra	0 20	0 22
Noiré	0 00	0 17
Cap de B. E. en saint	0 14	0 16
Australie, lavée	0 00	0 00
Buenos Ayres, lavée	0 30	0 33
Natal, en saint	0 15	0 16

VENTES PAR LE SHÉRIF.

Du 18 au 25 mai 1897

DISTRICT DE MONTREAL

The Trust and Loan Co vs John Skelly

Montréal—10 Le lot 320 du quartier St-Louis situé avenue de l'Hôtel de Ville avec bâtisses

20 Le lot 3030 situé rue Richardson avec bâtisses.

30 Le lot 2772 situé quartier St-Gabriel avec bâtisses.

Vente le 18 mai, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

The Montreal Investment & Freehold Co vs John Murison

Montréal Annexe.—Le lot 12-10-12 situé rue Mance avec bâtisses.

Vente le 22 mai, à 11 h. a. m., au bureau du shérif à Montréal.

Alex. P. McLaurin et al vs Alex. Cozal dit Giraldeau.

Dorval—Le lot 872-68 avec bâtisses.

Vente le 22 mai, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Delle Florentine Moquin vs Charles Océ.

St Isidore—Une terre désignée sous le No 295 contenant 135 arpents avec bâtisses.

Vente le 22 mai, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame Marguerite Lacombe vs Augustin Robert et ux.

St Vincent de Paul—Le lot 335 contenant 80 arpents avec bâtisses.

Vente le 22 mai à 11h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

La Succession J. Masson vs Ed. Marcil.

Montréal—10 Le lot 752 du quartier St Antoine situé rue St Félix avec bâtisses.

20 Le lot 753 du quartier St Antoine situé rue Notre-Dame avec bâtisses.

30 Le lot 754 du quartier St Antoine situé rue Notre-Dame, vacant.

Vente le 22 mai, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DES TROIS-RIVIERES

Eugène Mongrain vs Wm. Henry Thibault et al.

Ste Thècle—Une terre désignée sous le No 104 contenant 33 arpents.

Vente le 18 mai, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Regis Thibodeau vs Ed. Dechesne et al.

St Paulin — Le lot No 15, rang des Trembles contenant 54 acres avec bâtisses.

Vente le 24 mai à 10h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Dame Florentine Coté vs Gustave Hould.

St Pierre les Becquets—Une terre désignée sous les Nos 333, 334, 335 et 336 contenant 9 arpents avec bâtisses.

Vente le 22 mai à 10h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'ARTHABASKA

John Johnson vs Jos Hector Moulin dit Picotin et ux

Drummondville — Le lot No 21, circonstances et dépendances.

Vente le 21 mai, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE MONTMAGNY

Charles Blais vs Napoléon Coulombe

Canton Armagh. — Une terre située rang sud-est désignée sous le No 7 avec bâtisses.

Vente le 22 mai à 10h. a. m., au bureau d'enregistrement de Montmagny.

DISTRICT DE KAMOURASKA

Paschal V. Taché vs Victor Lévasseur.

St Germain de Kamouraska—10 Une terre désignée sous les Nos 25 et 26 situés au 1er rang avec bâtisses.

20 Une terre désignée sous le No 32: sujets à charge.

Vente le 21 mai à 10h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RICHELIEU

Isidore Cardin vs W. L. M. Desy.

Sorel—10 Partie du lot 661 située rue du Roi avec bâtisses.

20 Parties des lots 663 et 662 situés rue du Roy avec bâtisses.

Vente le 21 mai, à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

DISTRICT DE ST. FRANÇOIS

David Williams vs Edson A. Haseltine.

Canton Eaton—10 Le lot 25c du 6e rang contenant 70 acres, et le lot 26b contenant 102 acres.

20 Les lots 28a et 28b situés au 8e rang contenant 54 acres chacun avec bâtisses.

Vente le 21 mai à 11 h. a. m., à la porte de l'église de St Camille de Cookshire.

BOIS DE CONSTRUCTION
FELIX DANSEREAU
 MARCHAND DE **BOIS DE SCIAGE**
 819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)
 Téli. Bell No 6212. MONTREAL.

BOIS DE SCIAGE...
 Bureau: 512 Lagachetière
 MONTREAL.
D. PARIZEAU
 CLOS, Téli. Bell No 6867
 Canal Lachine
 BASSIN No 3.
 Vis-à-vis rue Ottawa.
 Téli. Bell No 8808.

T. PREFONTAINE H. BOURGOUIN
T. PREFONTAINE & CIE
Bois de Sciage et de Charpente
 GROS ET DETAIL
 Bureau: coin des rues NAPOLÉON ET TRACY
 STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux cotés. Téléphone Bell 8141, Montréal.
 Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

TÉLÉPHONE 368
John A. Bulmer & Co.
BOIS DE SERVICE
 EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront à nos clos toutes espèces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Pruche, Lattes, Etc.
 Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS:
 Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL:
 No 571, RUE DORCHESTER

A VENDRE...

TERMS
 FACILS

La Bâtisse faisant le coin des rues
St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMÉROS CIVIQUES:

25, RUE ST-GABRIEL,
 25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à M. LIONAIS.

Chambre 401, Bâtisse New York Life.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont convertis de superbes arbres.
Prix des lots: \$150, \$25 comptant; la balance par versements annuels de \$25.
 Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre, nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER
 16, rue St-Jacques, MONTREAL

ARCHITECTES ET INGENIEURS
L. Z. GAUTHIER
 (Ci-devant de la société Roy & Gauthier)
 Tel. Bell 2287 Architecte et Evalueur
 180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Épargne.
 Élévateur, 3me étage. Chambre 7

L. R. MONTBRIAND
 ARCHITECTE et MESUREUR
 280 - RUE ST. ANDRÉ - 280
 MONTREAL.

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
 Architectes et Ingénieurs
 17, Cote de la Place d'Armes.
 Téléphone Bell, 1869.
 Spécialité: Evaluation pour Expropriation.

J. B. RESTHER & FILS
 ARCHITECTES,
 Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
 107 rue ST-JACQUES, - Montréal
 Téléphone 1800.

VICTOR ROY & ALP. CONTENT,
 Architectes et Evalueurs.
 No. 151, Rue Saint-Jacques
 CHAMBRE 1 Téléphone 2113.

J. EMILE VANIER,
 Ancien élève de l'École Polytechnique, Ingénieur Civil et
 Arpenteur --- No 107 rue St-Jacques
 En face du Carré de la Place d'Armes, Montréal.
 Se charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
 tracés de chemins de fer et routes, d'arpentages
 publics et particuliers, de demandes de brevets
 d'invention, etc. Téléphone No. 1800.

E. L. de la VALLEE & Cie
 Ingénieurs Civils et Entrepreneurs
 17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.
 Travaux Municipaux, Etude et Installation de
 Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

J. B. LAMONTAGNE, Architecte et
 Mesureur.
 1216, RUE DE MONTIGNY

MARBRERIE CANADIENNE
T. ROCHON & FILS
 (Successeurs de A. R. Cintrat)
 Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Chemi-
 nées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers.
 Réparations de tous genres.
 36 RUE WINDSOR. Téli. Bell 2973. March. 755

...LOTS A BATIR...
 Dans la ville St-Louis (autrefois St-Louis du Mile-
 End), population 7700, sur les rues St-Urbain, Mance,
 Durocher, Hutchison et l'Avenue du Parc. Grand-
 deur des lots, 25 par 88 pieds avec ruelle. Prix \$375
 et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance
 de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux,
 les mieux situés et à meilleur marché que vous
 puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière
 électrique sont posés.

CLARENCE J. MCGUAIG
 45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame
 Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.
 SUCCURSALES:
 Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

**Ventes enregistrées
 de Montréal.**

Pendant la semaine terminée le 5 mai 1897

MONTREAL EST
 QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St Hubert, Nos 669 à 675. Lot 1203-
 294, 295 et droits dans 1203-293 avec mai-
 son en pierre, terrain 25 x 129 chacun.
 Onésime Martineau à Isaïe Préfontaine;
 \$20,000 [43725].

Rue St Denis, Nos 431 à 437. Lot 1199-
 20, 21 avec maison en pierre, terrain 25
 x 80. Joseph Jacob à François St Ger-
 main; \$15,000 [43726].

QUARTIER ST-LAURENT

Ave du Parc. Lot 44-27, terrain 28 x
 136, supr 3808 vacant. Jos. M. Lavoie à
 Domina Gagné; \$300 et autres considé-
 rations [43741].

QUARTIER ST-LOUIS.

Rues St Dominique, Nos 185 à 193,
 Ste Catherine Nos 1891 à 1893. Lot 524,
 535 avec le théâtre français et une mai-
 son en brique, terrain 130 x 190 supr
 24700 pour le 1er, 44.4 x 61.6 d'un coté et
 59.6 de l'autre supr 2682. A. Dunbar
 Taylor à Daniel Ford; \$60,000 [43694].

Rue Hypolite, No 99. Lot 954 avec
 maison en bois, terrain 48.8 x 77 supr
 3748. Henri Charbonneau et al à Marie
 Beaumont dit Major épouse de Ernest
 Brégent; \$2,000 [43744].

QUARTIER STE-MARIE

Ave Papineau, No 136. Lot 638-19
 avec maison en brique, terrain 24.4 x
 89.9 supr 2182. M. Albert Morissette à
 Joseph Archambault; \$1,800 [43700]

MONTREAL OUEST

QUARTIER CENTRE

Rue des Commissaires, Nos 247 et 247 1/2
 Droit dans le lot 4 avec maison en
 pierre et brique, terrain 18 x 62 d'un
 côté et 60.3 de l'autre, supr 1107. Edouard
 & John Birmingham à Mlle Mary Bir-
 mingham; \$1000 [129542].

Rues St-Jacques, Nos 61 et 63, Craig
 Nos 550 à 556. Lot 148, 168 avec maisons
 en pierre et brique, terrain 1er 29.4 de
 front, 32.7 en arrière x 88.6 d'un côté et
 87.7 de l'autre supr 2731 et le 2e 39.7 x 90
 supr 3562.6. Le Shérif de Montréal à
 Wm. de M. Marler; \$33,100 [129544].

Rue Notre-Dame, Nos 1674 et 1676.
 Lot 71 avec maison en pierre et brique,
 terrain 49 d'un côté, 44 de l'autre x 118
 d'un côté et 114 de l'autre, supr 5394.
 Le Shérif de Montréal à Dame Marie
 Emilie Ann Trudeau Vve de Jos. Beau-
 dry; \$34,000 [129561].

QUARTIER STE-ANNE

Rue Bourgeois. Lot pt 1/2 O. 248 et 1/2 O.
 3164 du quartier St Gabriel, terrain 24 x
 90 vacant. George G. Smith à Thos.
 Powise Hunt; \$756 [129556].

Rue King, No 99. Lot 1592 avec mai-
 son en brique, terrain 32 x 92.6. Richard
 Warrinton à Richard O. Warrinton;
 \$8,775 [129557].

Rue St Henry, Nos 76 à 80. Lot 1856,
 avec maison en brique, terrain 44 x 80.6.
 Thos Geo. Vipond et al à Dame Annie
 Anderson, veuve Richard Anderson;
 moyennant bonnes et valables considé-
 rations [129560].

Rue Wellington, Nos 405 et 407. Lot
 626, avec maison en brique, terrain 24 x
 65 Mary, John et Edw Birmingham à
 James Prendergast; \$1,650 [129589].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue Drummond, No 64. Lot 1521, avec maison en pierre et brique, terrain 22 x 124. Dame Elizabeth Malcolm, épouse de John Fraser à John Donalson Duncan; \$7000 [129563].

Rue Simpson, Nos 9 et 11. Lot 1739, avec maison en pierre et brique, terrain 55 x 124 d'un côté et 121 de l'autre. Daniel Ford à A. Dunbar Taylor, \$42,500 [129569].

Rue Dorchester, No 1225. Lot S E. 1642 et 1642-6 avec maison en pierre et brique, terrain 124 x 377 d'un côté et 348 de l'autre et 6.1 x 61.1 pour le 2e. Michael James McGrail à The Merchants Bank of Canada; \$20,000 [129571].

Ave des Pins. Lot N. E. 1726-a-6, terrain 25 x 99.1 vacant. Simpson & Peel à Dame Mary M. Routh, épouse de Alex. W. Shearwood; \$3,250 [129572].

Rue Shuter. Lot 1844-16, terrain 24 x 117.6 d'un côté et 46.3 en arrière. Stephen White à Richard McKeown; \$1,857 [129576] en date du 6 juin 1877.

Rue Shuter, No 55. Lot S. E. 1844-16 avec maison en pierre et brique, terrain 21.6 x 82 supr 1763 Henry Birks à Archibald McGoun; \$6,000 [129580].

Rue Stanley, No 294. Lot 1759 avec maison en pierre et brique, terrain 36 x 116.6. Archibald McGoun jr à Wm M. Birks \$13,500 [12951].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCHELAGA

Rue Moreau, No 59 à 63, 31, 49. Ste-Gatherine Nos 43 et 45, N. D. No 337. Lot 1 N. E., 80-1, 80-7, 8 et pt 80-9. 80-12, 13 et pt N. O. 80-11; 80-47, 51, 54, 75, 142, 145, 154, 148, 157, 158, 160, 163, 166, 169, 172, 175, 178, 181, 184, avec maison en brique, terrain, supr 139581 pds. Marie Edmond Dansereau à Raymond Préfontaine \$5,000 [67110].

Rue Frontenac. Lot 166-568, terrain 21 x 80, supr 1680. Thomas Francis Trihey à Arthémise Chiniquy, épouse et Geo. W. Parent; \$650 [67148].

Rues du Havre, No 555, Lafontaine, Nos 157 et 159. Lot 166-307 et 551 avec maisons en brique, terrain 22 x 101.2 d'un côté et 102 de l'autre, supr 2235 pour le 1er et 22.6 x 80, supr 1800. Céline Duprat à Albina Brunet Vve de Wilfrid Bélanger; \$1,800 [67149].

QUARTIER ST DENIS

Rue St Hubert, No 1726 Lot 7-361, terrain 25 x 109. supr 2725. H. V. Meredith à Napoléon Aubin; \$180.75 [67062].

Rue St Denis et Rivard Lot 198-29 et 54, terrain 40 x 75 pour le 1er et 40 x 80 pour le 2e. Emile Hector Chs Lionais à James Baxter; \$2,480 [67086].

Rue St Denis. Lot 198-28, terrain 40 x 75 supr 3000. Emile Hector Chs Lionais à Cyprien Lacroix; \$1,050 [67092].

Rue St Denis. Lot 209-8, 196-95 et 96, terrain 50 x 179 supr 6350. Joseph Besette à Bernard E. McGale; \$1,905 [67106].

Rue St Denis. Lot 198-29, terrain 40 x 75, supr 3000. James Baxter à Cyprien Lacroix; \$1050 [67126].

Rue Huntley. Lot 1 N. 8-638, terrain 25 x 100, vacant. H. W. Meredith à Thomas Murphy; \$262.50 [67130].

Rue St Hubert. Lot 7 30 à 34, terrains 25 x 90 chacun, vacants. Henri Lionais à Chs W Trenholme; \$1400 [67143].

QUARTIER ST GABRIEL

Coin des rues Lapraire & Manufacture. Lot pt. 2996, terrain 150 x 180, supr 27000 pds. L'Œuvre & Fabrique de St-Gabriel aux Commissaires d'Écoles Catholiques \$7,200 [67081].

ENTREPRENEURS

JOS. BINETTE
Constructeur-General
398 RUE ST-JACQUES.

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS.-BORROME
T. l. Bell 7120. Tel des Marchands 10

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier: 77 RUE CRAIG Résidence: 18 AVE PAPINEAU

Résidence: 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6103

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS: No 80 RUE BERARD

HORMISDAS CONTANT
CONTRACTEUR - PLATRIER
290 RUE BEAUDRY
TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 92.

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.
Ateliers: 142 ST-CHAS.-BORROME. Résidence Privée: No. 203 AVENUE LAVAL. 6. 18.

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Escaliers, une spécialité.
637 & 639 rue Beaudry Montréal

L. ABRECQUE & MERCURE.
Entrepreneurs-Menuisiers
37 RUE LIE ST-ANDRE. MONTREAL
Téléphone Bell 6328.

A. LATOUR
CONSTRUCTEUR
222, Av. de l'Hotel-de-Ville

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.
Reparé de toute sorte à des prix défiant toute compétition
No 32, RUE GAUDRY

E. ROBERT
Constructeur ::: General
465, RUE ST-ANDRE

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS
TELEPHONE 6320 ::: Atelier: 81 rue St-Elizabeth, Montreal

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr.
LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS - FERRONNIERS
Nos. 259, 261, 263 et 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

PLOMBIERS ET COUVREURS

ANT. BELANGER, Forblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniches une spécialité. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.
1266 RUE NOTRE-DAME.

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR
1186, RUE ONTARIO
Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition.

L. GIRARD & CIE Ferblantiers Plombiers Couvreur
Spécialité: Corniche on tôle galvanisée
TEL. BELL 6329. 850, ST-LAURENT

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE
FERBLANTIER ET COUVREUR.
100 rue St-Henri, coin St-Aurice, Montréal.

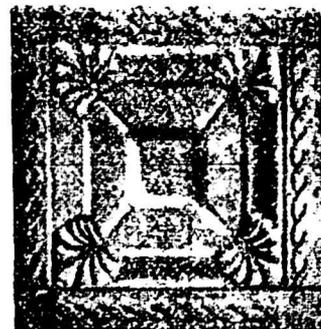
V. LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvreur.
NO 1151, RUE ONTARIO
Réparations en tous genres. Prix modérés.

A. POITRAS FILS, Forblantier, Plombier, Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
692 rue St-Laurent

T. POULIOT Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.
No. 226 RUE CRAIG. MONTREAL.

THE JAMES ROBERTSON CO., LIM
MARCHANDS DE METAUX,
FABRICANTS DE TUYAUX EN PLOMB.
Coudes en plomb comprimé, Plomb de chasse, Mastic, Blanc de plomb. Spécialité de l'enveloppe des Fils Electriques avec du plomb; aussi Scies rondes, Scies à moulins, Godendards et autres scies.
Bureaux: 144 rue William,
Usines: coin rues William et Dalhousie. MONTREAL

J. BENJ. DAGENAIS
ENTREPRENEUR
No 210, rue Guy, Montréal.



En entrepot: Bardeaux, Brique pressée, en fer, etc.
Représentant The Pedlar Metal Roofing Co., Oshawa, Ont.
Tel Bell 8118

MATERIAUX... Telephone Bell 965
DE CONSTRUCTION
+ METAUX DIVERS +

Tuyaux en Grès pour Canaux. Pavements Céramiques.
Tuyaux de Drainage. Briques réfractaires.
Ciment de différent's marques. Pavés Céramiques.
Marbres divers. Briques pleines.
Briques creuses. Briques repressées.

GHYSENS, De VILLERS & Cie,
BUREAU ET MAGASIN: ...
Nos 13 et 15, rue St-Urbain, **MONTREAL**
BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Sydenham. Lot 1-195 et 196, terrains 20.10 x 103, supr 2145 chacun, vacants. Joseph Hogue à Zotique Corbell & Gilbert Isai Léveillé; \$1,700 [87080].

Rue Marie Anne. Lot 6-98, terrain 25 x 100 vacant. Louis Arthur Cadieux à Téléphore Noël; \$700 [87108].

Ave de l'Hotel de Ville, Nos 1140 et 1142. Lot pt 89 avec maison en brique, terrain 17.6 d'un côté 27 de l'autre x 43 d'un côté et 19 de l'autre, supr 1152. Cyrille Lachapelle à Angéline McDuff, épouse de Diéudonné Gauthier; \$1,400 [87113].

Rue Dufferin, Nos 154 à 160. Lot 7-177 et 178 avec maison en brique, terrain 25 x 80, supr 2000 chacun. Elzéar Demers à Edouard St-Denis; \$2,000 [87117].

MONTRÉAL ANNEXE

Rue St-Urbain. Lot 1/2 N. O. 11 522 terrain 25 x 100 vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Hormidas Paré; \$400 [87102].

Rue St George. Lot 11-805 et 1/2 N. O. 11 804, terrain 62.6 x 88 vacant. The Montreal Investment & Freehold à Robert Neville jr. \$328.52 [87127].

Rue St Laurent. Lot 11-236 et 237, terrains 25 x 84 chacun vacants. Helen Francis Mitcheson Bagg épouse A. E. Lewis à L. Villeneuve & Cie; \$1,400 [87137].

Rue Mance. Lot 1/2 N.-O. 12-13-5, avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 105. Walter J. Bailey et F. G. Wooster à Daniel Philip Lyons; \$3300 [87155].

Rue Clarke. Lot 1/2 N O 11-449, terrain 25 x 88, vacant. The Montreal Investment & Freehold Co à Joseph A. Larose \$400 [87165].

WESTMOUNT

Rue Selby. Lot 234-153, avec maison en pierre, terrain supr 3850. Alfred Fautoux à Alfred Legault; \$5500 [87059].

Rue Hollowell. Lot pt 941 301. Charles Hudon Beaulieu à Deligny Mathieu; \$4671.44 [87060].

Ave Victoria. Lot 215-35, terrain supr 6750 vacant. Joséphine Vanier et al à Charles Depocas; \$1,687.50 [87066].

Ave Arlington. Lot 1/2 N. O. 230-24 avec maison en pierre et brique, terrain supr 2831. Alonzo Chs. Matthews à James Crankshaw; \$5,500 [87069].

ST-HENRI.

Rue St-Antoine, No 622 à 630. Lot 385-82 et pt 385-81 avec maison en pierre et brique, terrain supr. 5000 pds. Alfred Legault à Alfred Fautoux; \$8000 [87058].

Rue St-Jacques. Lot pt 1672 avec maison en bois, terrain supr 2733. Emélie Latour Vve de F. X. Ozelais à la Cité de St Henri; \$3,500 [87122].

MONTRÉAL JUNCTION

Ave Victoria. Lot 139-204, terrain 50 x 90 vacant. Andrew McCaughey à Joseph Wilson jr; \$550 [87085].

VERDUN

Lot pt O. 4544. Henry A. Wilder & J. E. Wilder à Nicholas Peddie; \$240 [87163].

COTEAU ST-PIERRE

Lot pt. de la pt. 120, terrain vacant. Wm. Trenholme à Alphonse Gougeon; \$200 [87144].

OUTREMONT

Lot 34-403 avec maison etc. Léon Lagarde à J. B. Seney; \$2,500.87 [87157].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue Labelle. Lot 489-92, terrain 25 x 87 vacant. H. V. Meredith à Melvina Caron, épouse de Emmanuel Cyr; \$55 [87136].

ST LAURENT

Lot 79-54, 55, 69 69 Hormidas Meunier et Geo. Vandelac à Annie O'Farrell épouse de Patrick Grace; \$800 [87077].

Ave St Philippe. Lot 465-617 à 621 terrains 24.10 x 100 chacun vacants. L. Cousineau & Ed Gohier à Eugénie Rousseau épouse de Gédéon Leroux; \$750 [87142].

Lot 465 594 à 599 terrains 24.10 x 111 chacun vacants. L. Cousineau et Ed Gohier à Arthur Lecompte; \$815 [87152].

Lot 466-27 à 31. L. Cousineau & Ed. Gohier à Albert Poirier; \$700 [87153].

LONGUE-POINTE

Lot pt 8, terrain 75 pds x trois arpents (mesures française) vacant. The Montreal Protestant House of Industry & Refuge à La Cie du Chemin de fer Châteauguay & Nord; \$517.89 [87083].

Lot pt 327, terrain 75 pd; x 1 arpt et 6 perches (mesure française) vacant. Uriah Cleary à The Châteauguay & Northern Ry Co; \$189.38 [87064].

POINTE AUX TREMBLES

Lot pt 214, 216 et 228, terrain 75 pds x 7 arpents et 1 perches (mesure française) vacant. Philomène Bernard, Vve de Didace Beauchamp & al à La Cie du chemin de fer Châteauguay & Nord; \$375 [87065].

- LACHINE

Ave. Martin. Lot 772-55 avec maison etc., terrain 50 x 135. Le Shérif de Montréal à The Washington Building Trust Co.; \$500 [87129].

STE ANNE DE BELLEVUE

Lot 49 avec maison etc., terrain supr 59 arpents 11 perches et 129 pds (mesure française). La Succession O. S. Rodier à Séraphin Vinet dit Larente; \$2,900 [87076].

Lot 195-35. Louis Arsène Aldéric Durand et ux au Rév. John Cattermole; \$1,700 [87140].

POINTE CLAIRE

Lot 42-4, terrain vacant. Le Shérif de Montréal à Otto Frederick Lilly; \$500 [87139].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

St Jacques.....	\$35,000 00
St Laurent.....	300 00
St Louis.....	62,000 00
Ste Marie.....	1,800 00
Centre.....	68,100 00
Ste Anne.....	11,181 00
St Antoine.....	94,107 00
Hochelaga.....	6,650 00
St-Denis.....	8,328 25
St Gabriel.....	7,200 00
St Jean-Baptiste.....	5,800 00
Montreal Annexe.....	5,828 52
Westmount.....	17,358 94
St Henri.....	11,500 00
Montreal Junction.....	550 00

\$335,701 71

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants:

- Rue Bourgeois, quartier Ste Anne, 35c le pied.
- Ave des Pins, quartier St Antoine, 58c le pied.
- Rue Frontenac, quartier Hochelaga, 38c le pied.
- Rue St Hubert, quartier St Denis, 6 et 12c le pied.
- Rue St Denis, quartier St Denis, 30, 35 et 40c le pied.

Rue Huntley, quartier St Denis, 10c le pied.

Rue Laprairie, quartier St Gabriel, 28c le pied.

Rue Sydenham, quartier St Jean-Baptiste, 39c le pied.

Rue Marie-Anne, quartier St Jean-Baptiste, 28c le pied.

Rue St Urbain, Montréal Annexe, 16c le pied.

Rue St George, Montréal Annexe, 5c le pied.

Rue Clarke, Montréal Annexe, 18c le pied.

Rue St Laurent, Montréal Annexe 33c le pied.

Ave Victoria, Westmount, 25c le pied.

Ave Victoria, Montréal Junction, 12c le pied.

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 8 mai 1897, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$378,369 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs:

Particuliers.....	\$283 582
Cies de prêts.....	31,600
Successions.....	38,700
Autres corporations ...	24,487
	\$378,369

Les prêts ont été consentis aux taux de:

- 4 p.c. pour \$4,000 et \$30,000.
 - 4 1/2 p.c. pour \$19,000.
 - 5 p.c. pour \$1,000; \$3,750; \$4,900; 2 sommes de \$5,000; \$6,500; \$7,000; \$20,500 et \$200,000.
 - 5 1/2 p.c. pour \$2,000; \$2,500 et \$10,000.
- Les autres prêts portent 6 et 7 p.c d'intérêts.

W. D. RUFIANGE

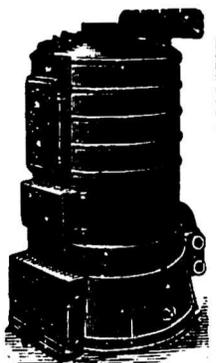
ATELIER: 3466, NOTRE-DAME, ST-HENRI. Entrepeneur peintre de maisons, d'enseignes. Imitateur, tapissier vitrier et blanchisseur. Résidence: 110, St-Augustin.

A. VAILLANCOURT,

PEINTRE-DECORATEUR IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité Atelier: 535, rue St-André, Montreal. TELEPHONE BRLL 7012

A. DEMERS & CIE

CI-DEVANT DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE **PLOMBIERS** Couvreurs, Poseurs d'Appareils à Gaz et à Vapeur, Electriciens, Etc. Spécialité pour la pose des Appareils de Chauffage de toutes sortes. Votre patronage est respectueusement sollicité, et nos prix sont modérés. No 386, rue St-Laurent MONTREAL



Clotures! Balustrades! Toutes sortes de Travaux en fer. Toronto Fence & Ornamental IRON WORKS 78 Adelaide St., Toronto, Ont.



CAPITAINE TELLIER & CIE - MARCHANDS DE - **SABLE DE GRÈVE** 81, rue McCord, Montréal